

CLAIRVUE


 Bassin 8 (038) 24 07 22
 Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Un dangereux pyromane à l'œuvre
Encore trois incendies
criminels à Lucerne
 (PAGE 15)

 LE PLUS ANCIEN JOURNAL
 DE LANGUE FRANÇAISE
 FONDÉ EN 1738

 PARAIT TOUS LES JOURS
 EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE
 TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Alors que Kossyguine poursuit ses entretiens au Caire

La guerre du Kippour à

l'heure du tapis vert

Un problème: laisser à chacun un morceau de victoire

LES IDÉES ET LES FAITS

Le retour des Vigilants

Dans les commentaires que l'on est amené à faire sur la politique suisse, il est intéressant de ne pas traiter toujours de ce qui se déroule sur le plan fédéral, mais d'accorder aussi parfois quelque attention à ce qui se passe à l'intérieur des cantons, demeurés plus qu'on ne croit les foyers véritables de la vie civique. Ainsi à Genève, c'est un petit événement que la rentrée sur la scène parlementaire des «Vigilants» qui en avaient été exclus il y a quatre ans. Personne ne s'attendait qu'ils obtiennent, cette fois-ci, le quorum qu'ils avaient déjà atteint en 1965. La législature 1965-1969 était considérée par beaucoup comme un épisode, pour ne pas dire une «période». Or, aujourd'hui, ce mouvement reconquiert d'emblée ses dix sièges (sur cent au Grand conseil), et cela au détriment de tous les partis traditionnels, qu'ils soient de droite ou de gauche. Mais les plus touchés sont les socialistes et les démocrates chrétiens ce qui est significatif aussi, les uns et les autres étant enclins à céder à leur aile prétendue progressiste.

Il est absurde de qualifier «Vigilance» de fascisme, comme le font les communistes dans un souci par trop voyant d'attiser la lutte des classes. Mais il est encore à Genève (comme heureusement dans nombre d'autres cantons: à Neuchâtel-Ville, le succès du Mouvement pour l'environnement l'a prouvé, aux dernières élections locales) des gens qui ont à cœur de préserver et de protéger la physionomie et l'âme de la cité, cantonale ou communale, dans laquelle ils sentent que seule la personne peut s'épanouir pleinement et témoigner une solidarité authentique à l'égard d'autrui.

A l'extrémité du Léman, trois faits ont été mis en relief par le résultat de la récente élection. D'abord, Genève n'a plus l'aspect de la ville de Calvin, qui la faisait considérer comme la Rome du protestantisme, depuis qu'elle est submergée par un flot d'institutions internationales (et de fonctionnaires «onusiens» qui ne paient pas d'impôts). Ensuite, quiconque parcourt les rues basses est frappé de l'érection en quelques années, d'affreuses bâtisses administratives qui dénaturent la ville, fruits de la spéculation sur les terrains. Enfin, les incessantes manifestations des gauchistes de tout poil commencent à indisposer sérieusement la population. Dans ces conditions, il est compréhensible que nombre de citoyens aient estimé qu'ils n'avaient pas été suffisamment défendus par les anciens partis contre ces entreprises de destruction et d'autodémolition matérielle et morale.

A ces arguments, M. Marc Chenevrière, dans «La Suisse», en ajoute un autre: «L'impact que M. Schwarzenbach («Vigilance») est affilié au Mouvement républicain suisse) a eu sur ses auditeurs au cours d'une conférence à Genève et par son apparition à la TV. Nos lecteurs savent à quel point nous avons combattu la néfaste initiative xénophobe qui privait le pays d'une main-d'œuvre indispensable. Si le conseiller national zuricois est intervenu parfois judicieusement dans les débats parlementaires contre la bureaucratie et dans les questions de défense et de politique étrangère, son attitude en revanche à l'égard du Jura — quand bien même il se réclame des principes de la Suisse primitive — prouve qu'il n'entend rien au fédéralisme romand. Reste aux Vigilants de Genève, par-delà les objectifs limités qu'ils se sont assignés, d'élaborer une doctrine politique cantonale solide, à quoi malheureusement l'Entente des partis non-collectivistes semble avoir failli.

René BRAICHET

MOSCOU (AFP-AP). — Le départ inattendu mardi pour le Caire de M. Kossyguine, président du Conseil soviétique, confirme que d'importantes négociations sont en cours entre Moscou et Washington et entre l'URSS et ses alliés arabes, estiment les observateurs.

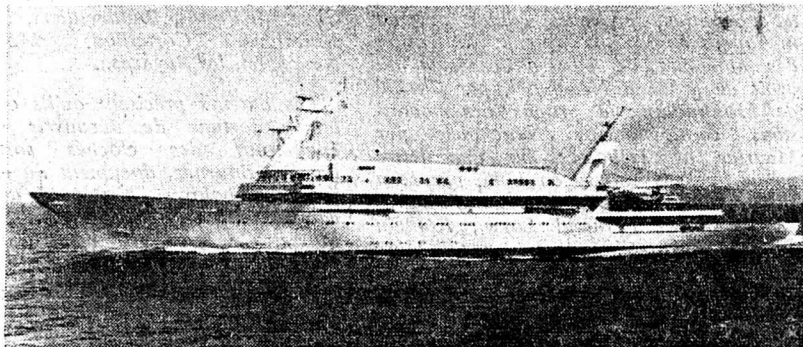
Deux sujets domineront les entretiens de M. Kossyguine avec le président Sadate et les dirigeants égyptiens, croit-on savoir à Moscou: l'appui diplomatique de l'URSS dans la perspective d'un cessez-le-feu et les problèmes concernant l'aide militaire soviétique à l'Egypte et à la Syrie et son acheminement.

Il est probable que le gouvernement égyptien avait communiqué à l'avance aux Soviétiques, par le canal de l'ambassade d'URSS au Caire, le texte du discours prononcé mardi par le chef de l'Etat égyptien, affirme-t-on dans les milieux diplomatiques arabes.

L'Union soviétique, selon les indications recueillies ici, est favorable à la convocation d'une conférence de paix sous l'égide des Nations unies pour trouver une solution à la crise du Proche-Orient.

Les journaux soviétiques et notamment la «Pravda», organe du comité central, ont publié mercredi de larges extraits du discours du chef de l'Etat égyptien et en particulier les passages dans lesquels il propose un cessez-le-feu et une conférence de paix.

La presse moscovite n'a cependant pas reproduit les déclarations du président Sadate selon lesquelles l'Egypte possède des missiles à longue portée capables d'atteindre Israël en profondeur.



Et pendant ce temps-là...

ATHÈNES (AP). — L'armateur grec Stavros Niarchos a présenté mercredi à la presse son nouveau yacht, l'«Atlantis» — qui a 18 mètres de plus que le «Christina» d'Aristote Onassis.

Selon un porte-parole, il s'agit du plus gros yacht privé, après le «Britannia» de la famille royale britannique.

Conçu par une entreprise suisse, construit en Grèce, aménagé en Allemagne occidentale et enregistré au Libéria, l'«Atlantis» mesure 115 mètres 50 de long, 14 mètres 50 de large et déplace 2500 tonnes. Sa vitesse de croisière est de 22 nœuds et son autonomie est de 4500 milles.

L'automatisation y est très poussée et il est doté des moyens les plus perfectionnés de navigation, notamment d'un ordinateur qui traite les informations reçues par satellite.

L'«Atlantis» est un véritable palais flottant aux aménagements somptueux. On y trouve des scènes mythologiques peintes sur les murs des salons, des salles de bain en marbre, un sol de salle de bal en mosaïque qui s'efface pour laisser apparaître une piscine, un cinéma, une bibliothèque. Les poignées de porte sont en forme de sirènes et l'insonorisation est telle que l'on entend à peine le vrombissement des deux moteurs de 4360 CV.

(Téléphoto AP)

M. CELIO ANNONCE DES COUPES SOMBRES DANS LE BUDGET DE LA CONFÉDÉRATION POUR 1974

BERNE (ATS). — «Tandis que les recettes n'arrivent plus à rivaliser avec la croissance du produit national brut sans une augmentation des impôts, plus de la moitié des dépenses de la Confédération progressent plus rapidement que celui-ci. Si l'on ne remédie pas à temps à cette situation, il se produira inévitablement une crise financière. L'accroissement des dépenses se heurte manifestement à certaines limites. Ignorer ce fait ne résoudrait pas le problème.»

Telle est, comme l'a expliqué le conseiller fédéral Celio lors de la conférence de presse de jeudi matin, au Bernerhof, au cours de laquelle a été présenté le budget de la Confédération pour 1974, la donnée essentielle qui a conditionné l'élaboration de ce budget, et dont l'influence sera décisive au cours

des années à venir. Le grand argentier fédéral, dans son exposé, à tout d'abord, souligné les efforts qu'il a fallu accomplir pour réduire les dépenses à un niveau acceptable. Il a examiné ensuite les grandes orientations à donner à la politique financière de la Confédération au cours des années à venir. Enfin, après avoir rappelé le rôle des crédits d'engagements, il a conclu en exprimant le regret, au terme de son activité de ne pas pouvoir soumettre un budget plus favorable. «Mais, a-t-il ajouté, nous devons présenter les faits tels qu'ils apparaissent compte tenu des décisions antérieures. Le département des finances n'a pas manqué d'avertir assez tôt des conséquences de cette évolution.»

Il a fallu, a déclaré M. Celio, des «efforts extraordinaires» pour

ramener aussi bien la progression des dépenses que le déficit budgétaire au-dessous des chiffres que prévoyait le plan financier.

Ce dernier prévoyait un excédent de dépenses de 514 millions. Cet excédent, durant la première phase d'élaboration, s'est révélé être de 900 millions, une fois additionnées les données communiquées par les divers départements fédéraux. Un premier réexamen au niveau de l'administration a permis de ramener le déficit à 600 millions, chiffre jamais atteint depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le montant de 195 millions finalement prévu dans le budget en ce qui concerne l'excédent des dépenses témoigne éloquentement de l'importance de l'effort consenti.

(Lire la suite en page 15)

L'actualité régionale:
pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse:
page 15

Les sports:
pages 17 et 19

Rubrique économique:
page 25

Carnet du jour — Les programmes radio-TV:
page 29

Dernière heure et bourses:
page 31

Démenti du conseiller d'Etat Carlos Grosjean: «J'irai jusqu'au bout de mon mandat...»

Enquête sur les maquillages de vélocipistes (Page 3)

Des centaines de Suisses désirent se rendre en Israël (Page 15)



Les ruines du village de Sbeineh en Syrie.

(Téléphoto AP)

NORD-CORÉENS DANS LA BATAILLE

WASHINGTON (AP). — Des chasseurs israéliens ont engagé un combat aérien au-dessus de l'Egypte avec des «Mig» pilotés par des Nord-Coréens, a annoncé le département américain de la défense.

Le porte-parole du Pentagone, M. William Beecher, a précisé que le bref engagement a eu lieu au sud du Caire et qu'aucun appareil n'a été abattu.

Une trentaine de pilotes nord-coréens se trouvaient en Egypte avant

le début de la guerre du Kippour, mais c'est la première fois qu'il est fait mention de leur participation aux opérations de combat.

Le Pentagone s'est refusé à toute indication sur ses sources d'information. Il semble toutefois qu'elles proviennent des pilotes israéliens.

Le porte-parole a reconnu que les aviateurs israéliens ont déjà signalé qu'il combattait des pilotes de pays communistes. Mais, il a ajouté que la preuve n'a pu en être établie jusqu'ici.

UN GROUPE DE TERRORISTES ATTAQUE UN IMMEUBLE BANCAIRE À BEYROUTH

BEYROUTH (AP). — Des Arabes armés ont fait irruption jeudi dans un immeuble de Beyrouth, où se trouvent les bureaux de plusieurs banques étrangères. Ils se sont emparés d'un nombre important d'otages et ont menacé de les tuer après une fusillade qui a duré deux heures.

D'après la police, une soixantaine de personnes, dont un certain nombre d'étrangers seraient bloqués dans l'immeuble de six étages, où l'on trouve la Bank of America, la manufacture Hanover trust company de New-York, le Chemical bank de New-York, la Deutschebank et la Banque libanaise de l'industrie et du travail.

Les terroristes ont déclaré appartenir au «Mouvement socialiste révolutionnaire libanais» et ont demandé aux autorités de donner satisfaction à leurs demandes, à savoir: — la libération de tous les fedayins palestiniens emprisonnés au Liban; — une rançon de 10 millions de dollars qui serait versée par une ou plusieurs banques de l'immeuble afin de soutenir le mouvement palestinien et l'effort de guerre arabe contre Israël; — un avion pour gagner l'Algérie ou le Yémen du Sud.

Dans une note lancée par une des fenêtres de l'immeuble, ils avaient annoncé «Nous tuerons tous les otages, si nous ne recevons pas satisfaction».

Dans un second message, ils avaient

ajouté: «Nous avons mis assez d'explosifs en place pour faire sauter complètement l'immeuble, tuant tous les otages et nous-mêmes».

Ils avaient également demandé la libération de 12 membres du M.S.R.L. en prison depuis un an.

«Ils sont entrés en tirant, a déclaré Mme Lilian Hellstrom, une employée de la «Bank of America» qui a été relâchée par les terroristes avec plusieurs autres femmes.

«Ils étaient cinq, semble-t-il, armés de mitraillettes. Je pense que trois d'entre eux étaient des fedayins et les deux

autres des Libanais. Ils ont blessé cinq personnes dans la banque.

Au moment de la fusillade qui a éclaté entre les membres du commando et la police, le directeur de la Banque, de nationalité américaine, a quitté précipitamment son bureau et est parvenu à sortir de l'immeuble abritant le siège de la banque.

Après une heure de négociations avec les terroristes, les ambassadeurs d'Algérie à Beyrouth et le président du haut-comité politique palestinien au Liban, ont quitté la banque pour une destination inconnue.



Gaz lacrymogènes devant le siège des banques attaqué par les terroristes.

(Téléphoto AP)

Après Angleterre-Pologne



Ce but, marqué sur penalty par Allan Clarke, n'a pas suffi aux Anglais pour se qualifier en vue de la phase finale de la Coupe du monde. Les réactions furent vives après cette élimination, tant en Grande-Bretagne, qu'en Pologne et même en Italie. (Lire nos informations en page 17.)

(Téléphoto AP)

ACHETEZ VOS SKIS
et vos chaussures
à Colombier

TOSALLI SPORTS

Tél. 41 23 12 Parking

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dimanche, de 15 h à 21 heures

Grand LOTO NON STOP

Eclairage de Colombier

Hôtel de la Couronne
Colombier

CE SOIR, à 20 heures

**AU CERCLE
LIBÉRAL
grand loto**

Ce soir, à SAINT-AUBIN
Salle Castel-Saint-Roch

GRAND LOTO

des gymnastes

Les Ponts-de-Martel

CE SOIR, à 20 h précises
à la salle de paroisse

MATCH AU LOTO

de l'Union des paysannes

Nous cherchons, pour notre division
du personnel,

UNE SECRÉTAIRE
RÉCEPTIONNISTE

de langue maternelle allemande avec
de bonnes connaissances de fran-
çais. Les candidates intéressées peu-
vent faire leurs offres ou téléphoner
aux Fabricates de tabac réunies,
2003 Neuchâtel, (038) 21 11 45, in-
terne 225 ou 226.

Café National, Boudry

Tous les vendredis, samedis et diman-
ches, DANSE A L'ACCORDEON
Entrée libre - Sans majoration de prix

Vente de pommes
GOLDEN DELICIOUS

Vendredi 19 octobre
Samedi 20 octobre
Dimanche 21 octobre

Willy Ribaux, arboriculteur

Rte de l'Abbaye 6, 2022 Bevaix
Tél. (038) 46 11 70

Halle de gymnastique
Fontainemelon

Grand MATCH AU LOTO

Samedi 20 octobre, dès 20 heures
organisé par la « Société de tir »
Abonnement pour toute la soirée :
20 fr. Demi-abonnement : 10 fr.
SUPERBES QUINÉS — 48 TOURS

THÉÂTRE

Ce soir et demain, à 20 h 30
SIX PERSONNAGES
EN QUÊTE D'AUTEUR
de PIRANDELLO

Location : Agence Strübin, librairie
Reymond, tél. 25 44 66, et le soir à
l'entrée dès 20 heures.

DERNIÈRE HEURE

en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

LA COMMUNAUTÉ DE WAVRE AU TEMPS DES CORVÉES

De notre correspondant :

Récemment, le Conseil général de Wavre a refusé une demande de crédit de 170.000 fr. présentée par le Conseil communal, somme importante qui aurait permis de moderniser la route qui conduit de Wavre à Marin ; le législatif alléguant entre autres que cette correction aurait entraîné une augmentation de trafic entre Cornaux et Marin et en conséquence davantage de bruit et de pollution au village.

La raison est fort plausible, on s'en aperçoit à Cornaux depuis que le chemin du Vignoble desservant les parcs des Chambrères, des Grandes-Vignes, des Argiles, aboutissant au centre scolaire de Cressier, a été revêtu d'un tapis bitumeux.

Les vignerons, les promeneurs, les jeunes mamans avec leurs poussettes ne sont plus en sûreté avec toutes les voitures et les cyclomoteurs qui y circulent. Les soucis concernant l'entretien des chemins ne datent pas d'aujourd'hui ; en 1783, D.P. Junod, gouverneur de Wavre, adressait une requête au Conseil d'Etat, au sujet des communiens qui se dispensaient de participer aux corvées pour l'entretien des chemins.

En voici la copie dans le style savou-
reux de l'époque :

« Monsieur le Président Et à Mes-
sieurs du Conseil d'Etat.

Messieurs,
La Communauté de Wavre vient en tout respect exposer à Vos Seigneuries, que plusieurs de personnes qui y habitent, aiant quatre bœufs et un cheval se contentent de faire les corvées simplement avec deux bœufs ou avec un cheval ; et que Jonas Tissot, aiant deux vaches avec lesquelles il fait ses ouvrages, se croit dispensé de faire les dites cor-

vées, et en conséquence se contente de les faire à bras ; par là elle se trouve dans un grand besoin de chars puis qu'elle est chargée de l'entretien d'une prodigieuse quantité de chemins, et que la petite enceinte du dit village ne produit qu'un nombre d'attelages fort médiocre. L'on ne peut le faire cesser qu'en contraignant chaque personne aiant char et bêtes, de contribuer de tout son pouvoir à maintenir les dits chemins ; jus-
qu'ici il a été impossible à la suppliante d'y parvenir, malgré les somations les plus précises à cet égard.

REMÉDIER AUX ABUS

C'est donc pour remédier à ces abus, que la dite Communauté vient supplier Vos Seigneuries d'obliger les dits particuliers de faire les corvées de toutes leurs forces suivant ce qui se pratique dans les Communautés voisines, depuis un tems immémorial.

Ce serait attédier trop longtemps Vos Seigneuries que de leur faire sentir toute l'obligation ou est chaque habitant de Pais de contribuer de tout son pouvoir à l'entretien de ces chemins, personne ne la connaît mieux qu'Elles ; c'est pourquoi la Communauté suppliante espère qu'elle sera apointée dans ses réquisitions. En attendant, elle se répand en vœux pour la conservation de chacun des Membre du Gouvernement.

Signé : D.P. Junod gouverneur »

Voici la réponse du Gouvernement :
« Sur la requête cydessus après avoir délibéré, il a été dit que le Conseil renvoie la Communauté de Wavre à donner communication de sa requête aux particuliers contre lesquels elle porte plainte, en les faisant évoquer à paroître en Conseil d'Etat sur le mardi 18ème

L'homme, ses origines et son évolution

Une conférence publique a été donnée récemment à Neuchâtel par M. Emile Rinck, Dr ès sciences physiques, ancien professeur à l'Ecole de chimie de Paris, sur le thème « L'Homme, ses origines et son évolution ».

Le conférencier donna quelques précisions sur les quatre parties constituantes de l'homme (partie physique, forces formatrices autonomes, psychisme, domaines spirituels). Très peu d'éléments et seuls les phénomènes physiques sont accessibles au sens commun de l'homme. La conviction de l'existence des parties suprasensibles, les preuves de l'invisible, et les certitudes des réalités spirituelles augmentent dans la même proportion que l'élargissement des connaissances. Or, chacun est libre de faire

l'effort pour acquérir les connaissances spirituelles, en vue de savoir et non plus simplement de croire ! Toutefois, on constate qu'en tout temps l'homme s'est préoccupé des réalités spirituelles, même si à certaines époques sombres l'attrait des valeurs matérielles a été prépondérant.

M. Rinck brossa ensuite un tableau des états par lesquels notre planète a évolué. D'un état chaleux (ancien Saturne), elle a passé à un état gazeux (ancien Soleil), puis à un état liquide (ancienne Lune), pour ensuite se solidifier (Terre). Ces métamorphoses ont influencé deux grands courants, l'un spirituel et l'autre matériel. Or certains observateurs (Darwin, Haeckel, Monod, etc.) ignorent le courant spirituel et tirent leurs théories uniquement des métamorphoses extérieures et physiques. Ils arrivent donc à prétendre que les espèces se sont de plus en plus perfectionnées, et que l'aboutissement de la chaîne des transformations, des mutations, des sélections sont les formes anthropoïdes. Donc, selon le langage courant, l'homme descendrait-il du singe ?

Toutefois, M. Rinck démontra que, selon les observations de Rudolf Steiner (1861-1925), fondateur de l'Anthroposophie (Bâle), ces théories sont fausses. A l'origine, l'essence spirituelle de l'homme a été créée et les différentes espèces sont le résultat d'une sorte de déca-
tation, de résidu des parties constituantes de l'homme. On peut donc dire que les règnes inférieurs (minéraux, végétaux et animaux) descendent de l'homme et non le contraire ! L'homme a éliminé de sa propre essence tout ce qui le gênait pour poursuivre son évolution. Dans les règnes inférieurs, les organes se sont perfectionnés plus vite que chez l'homme et sont devenus des spécialisations qui ne peuvent plus évoluer (becs qui se sont transformés en outils pour l'alimentation, bras en ailes, pieds permettant de saisir ou de s'agripper, ou encore de nager).

L'homme ne se fige pas dans des formes si avancées, perfectionnées, mais il avance plus lentement, ce qui lui permet d'aller plus loin !

Cette façon de voir l'évolution des mondes a été largement développée par H. Poppelbaum « Mensch und Tier » ou G. Wachsmuth « L'évolution de la Terre ». Pour terminer, M. Rinck fit des rapprochements avec la Bible (Genèse 1er chap.) et expliqua l'apparition des minéraux, plantes, invertébrés, etc. en relation avec les époques polaire, hyperboréenne, lémurienne, atlantéenne et post-atlantéenne, comme Rudolf Steiner nous l'a enseigné. Cette dernière époque, la nôtre, s'est métamorphosée à travers les cultures indoue, perse, égypto-chaldéenne, gréco-romaine, pour aboutir à la culture contemporaine.

Naissances

Catherine et Daniel
SCHULZ-PELLET ont la grande
joie d'annoncer la naissance de

Yann Cyril

le 18 octobre 1973

Maternité Jean-de-la-Grange 3
des Cadolles 2003 Neuchâtel
Neuchâtel

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11 octobre. D'As-
tote, Laurence-Simone, fille de Consola-
to, sommelier, Hauterive, et de Liliane,
née Clavel. 15. Fortunati, Luca-Antonio,
fils de Mario, manoeuvre, Peseux, et de
Teresa-Francesca, née La Macchia ;
Sprunger, Laurence-Monique, fille d'Er-
win-Edwin, mécanicien, Neuchâtel, et de
Josette, née Guillod. 16. Dällenbach,
Ruth, fille de Fritz, opérateur, Anet, et
de Nelly-Suzanne, née Schreyer ; Goli-
sciano, Giovanna, fille de Gerardo, ou-
vrier de fabrique, Neuchâtel, et de Maria,
née Conte ; Hofstetter, Cédric-Olivier, fils
de René, artisan, Neuchâtel, et d'Elisa-
beth, née Willome. 17. Morel, Annabel-
le, fille d'André-Henri-Honoré, photogra-
phe, Neuchâtel, et de Nicole-Fernande-
Mauricette-Lucie, née Moysse ; Hool, Do-
minique-Luc-Eric, fils de Frédéric-Oscar,
économiste, Neuchâtel, et de Lucienne-
Jacqueline-Marie, née Reconnu.

SAINT-BLAISE

Un camion fauche la
signalisation et un
candélabre

Alors qu'il circulait hier vers 12 h 20 de Saint-Blaise en direction de la ville au volant d'un camion, M. S. M., de Cressier, pour éviter un autre poids lourd qui roulait dans la même direction que lui et avait fait un écart, a donné un coup de volant à gauche. Son véhicule a alors fauché la signalisation lumineuse et un candélabre au carrefour de la Musinière. Les dégâts sont importants.

Ainsi donc, il y avait déjà des con-
testataires dans les Communautés de
campagne, au XVIIIe siècle.

Au Conseil municipal de la Neuveville

De notre correspondant :

Le Conseil municipal a examiné di-
verses propositions des services techni-
ques concernant notamment l'aménage-
ment du quartier des Rondans, la remise
en état du chemin des Rives et l'amé-
nagement d'une place de parc sous le
viaduc de la N5 en prévision de mani-
festations exceptionnelles. Il reviendra ulté-
rieurement sur ce sujet. D'autre part, une
demande de permis initialement re-
fusée pour la construction d'un local
aux Rondans a été préavisée favorable-
ment, les conditions étant actuellement
remplies.

Deux montants, l'un de 50 fr et l'autre
de 100 fr., seront versés respective-
ment à l'Union chrétienne de jeunes
gens et à la Société pour la lutte de la
sclérose en plaques de Zurich, à titre
de dons de la municipalité. Le Conseil
municipal a pris acte du relèvement des
taux d'intérêt sur les crédits de con-
struction motivés par l'augmentation crois-
sante des frais.

LE MOUT REMPLACERA-T-IL
LE VIN ?

Le Conseil municipal a pris connais-
sance des recommandations adressées aux
autorités communales du canton, pré-
conisant une plus large distribution de
boissons non alcoolisées lors des « vins

d'honneur » offerts par la municipalité.
La participation de la commune neu-
vevilloise à l'aménagement d'une piste
finlandaise se monte à 1951 fr., somme
sensiblement moins élevée que celle ini-
tialement prévue (5000 fr.). Ce ne sera
pas pour déplaire aux contribuables !
Les comptes de fondations des maisons
Perrenoud S.A., Kurth S.A. et Auchlin
S.A., ont été examinés et approuvés par
le Conseil municipal qui en a donné
décharge aux entreprises précitées.

Un montant de 8607 fr. sera alloué
à la commune à titre de contribution
aux frais d'agence pour 1972.

BUDGET 1974 DE LA STEP

Selon la clef de répartition en vigueur,
la participation incombant à la Neuve-
ville pour l'épuration des eaux s'élèvera
à 208.497 francs. Il est à relever que
la plus grande partie du réseau de ca-
nalisation de la ville est déjà raccordée
à la station d'épuration du Landernon.

Le Conseil municipal a décidé d'adhé-
rer à l'Association des amis de Jean-
Jacques Rousseau qui a pour but de
contribuer à l'enrichissement de la col-
lection des manuscrits de cet écrivain.

Le Conseil municipal a pris congé
de M. André Bornand, démissionnaire.
Il sera remplacé à l'avenir par M. Mar-
cel Struchen (soc).

Quand des cloches neuchâteloises
étaient fabriquées à Morteau...

La dernière livraison du « Musée
neuchâtelois » (1), revue d'histoire ré-
gionale, contient plusieurs études qui ne
manqueront pas de retenir l'attention
des amateurs de passé : l'exercice du
droit de grâce à Neuchâtel, par Cyrille
de Montmollin ; à propos des posses-
sions comtoises de Neuchâtel, par
Maurice de Tribolet ; sur une lettre
venue de Purrysburg en 1745, par Jean
Courvoisier, disette et voyage d'affaires
en 1794, par Fernand Loew ; Romain
Rolland à Chaumont, par Marc
Reinhardt ; chronique des sociétés
savantes 1971-1972, par Eric Berthoud.

Mais ce numéro estival de l'organe de
la Société d'histoire et d'archéologie
s'ouvre par un article d'Octave
Chevalier et Robert Genevoys sur « Les
Bourneux, fondateurs de cloches à
Morteau ».

On y apprend qu'une soixantaine de
cloches d'églises, de temples, d'écoles,
d'hôpitaux, d'hôtels de ville et de
maisons d'éducation du canton de
Neuchâtel ont été coulées ou refondues
par quatre générations de Bourneux
à Morteau, sur les bords du Doubs, entre
1780 et 1909. Parmi les localités qui

entendent sonner des cloches d'outre
Jura, relevons les Brenets, Peseux, la
Chaux-de-Fonds, Boudevilliers, la Sagne,
Noiraigue, Cortaillod, Montmollin,
Neuchâtel, les Bayards...

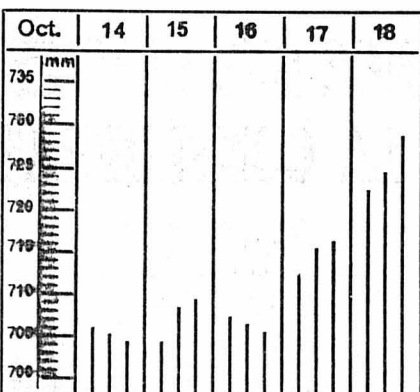
Les auteurs précisent qu'ils ont eu la
bonne fortune de découvrir un livre
énumératif des cloches sorties de
l'atelier Bourneux, document du plus haut
intérêt pour l'histoire de l'art
campanaire en Franche-Comté et en
Suisse. Ce manuscrit inédit donne des
indications sur l'identité de la vieille
cloche refondue pour faire la nouvelle,
des attestations de mairies françaises et
suisses pour les cloches fournies, la
narration d'un grave accident, des tables
de proportions et de pesanture pour les
cloches, pour leurs timbres, quelques
devis, diverses tables d'accord tonal et
de petits secrets de fabrication que
chaque fondeur possédait en propre et
légua à ses successeurs.

Une étude fort intéressante, d'autant
qu'elle traite d'un sujet rarement abordé
par les historiens.

(1) No 3, juillet-septembre 1973, pp.
133-139.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 18 octobre
1973. — Température : Moyenne : 7,4 ;
min. : 6 ; max. : 10,3. Baromètre : Moy-
enne : 724,5. Eau tombée : 0,1 mm. Vent
dominant : Direction : ouest, nord-ouest ;
force : modéré à assez fort. Etat du
ciel : nuageux, averses intermittentes.



Niveau du lac 18 octobre 1973 429,17.
Température de l'eau 13 °.

Prévisions météorologiques : Nord des
Alpes, Valais nord et centre des
Grisons : le ciel sera peu nuageux, sauf
le long des Alpes orientales, où les
précipitations cesseront cependant le
matin. Des éclaircies s'y développeront
ensuite.

Quelques gelées pourront se produire
la nuit en cas d'éclaircies persistantes.
La température atteindra 10 à 13 degrés
l'après-midi. L'isotherme zéro degré
reste située aux alentours de 1600 m.

Vents du nord-ouest, faibles en plaine,
modérés en montagne.

Evolution pour samedi et dimanche :
Nord des Alpes très nuageux avec
quelques précipitations. Eclaircies dans
l'ouest dimanche. Hausse passagère de la
température en montagne.

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution
inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous
acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altè-
rent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne
justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles
ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame P. Stauffer et sa fille Anne,
ainsi que les familles parentes et al-
liées,
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jean-René STAUFFER

survenu accidentellement dans sa 45me
année à Klerkschopp (Afrique du Sud).

Les parents, amis et connaissances
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest IMBODEN

leur cher frère, beau-frère, parent et
ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa
76me année.

2206 les Geneveys-sur-Coffrane, le
18 octobre 1973.

Bienheureux ceux qui ont souf-
fert patiemment.

Jacques 5 : 11.

L'incinération aura lieu samedi 20 oc-
tobre.

Culte à la chapelle du crématoire à
10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-
métère de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Madame Jules Rime-Rauber et ses
enfants François, Michel, Claire-Lise,
Catherine, Pascale, Patricia et Nicole, à
Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Othmar Baeris-
wyl-Rime, à Zurich ;

Monsieur et Madame Edmond Gobert-
Rime, à Genève ;

Monsieur et Madame Jean-Jacques
Rohner-Rime et leurs enfants, à Peseux ;
Monsieur et Madame André Buchoux-
Rime et leur fille, à Genève ;

Mademoiselle Antoinette Rime, à Ge-
nève ;

Mademoiselle Christiane Rime, à
Bellegarde ;

Monsieur et Madame Emile Rime, leurs
enfants et petits-enfants, à Charmey ;

Monsieur et Madame Laurent Rime et
leur fille, à Charmey ;

Madame veuve Louise Rauber et ses
enfants, à Bellegarde, Fribourg, Genève,
Attalens et la Tour-de-Tréme,

ainsi que les familles parentes et al-
liées,

ont la profonde douleur de faire part
du décès de

Monsieur

François-Jules RIME

leur très cher époux, père, grand-père,
frère, beau-père, beau-fils et oncle, sur-
venu le 17 octobre, après une longue
maladie, dans sa 60me année, muni des
sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 17 octobre 1973.
(Sablons 42)

L'ensevelissement aura lieu vendredi
19 octobre.

L'office sera célébré à la chapelle du
crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-
métère de Beaugard.

Il n'est pas nécessaire de porter le
deuil.

Prière de ne pas faire de visites
à domicile

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Edgar Bourquin-
Favre ;

Monsieur Gustave Favre ;
Madame Mathilde Schneider,

ainsi que les familles Bourquin, Aubry,
Widmer, Favre, Stämpfli, parentes et
alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

François BOURQUIN

leur très cher fils, petit-fils, neveu, con-
sin et ami, enlevé subitement à leur ten-
dresse affective, à l'âge de 29 ans.

2013 Colombier, le 16 octobre 1973.
(Crêt-Mouchet 1)

Repose en paix.

L'inhumation aura lieu à Colombier,
le 19 octobre 1973.

Culte au temple de Colombier, à 14
heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-
métère de Beaugard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : chemin de la
Brena 6, Colombier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société cantonale neu-
châteloise des cafetiers, hôteliers et res-
taurateurs a le pénible devoir de faire
part à ses membres du décès de

Monsieur

François BOURQUIN

fils de Monsieur Edgar Bourquin, direc-
teur des cours professionnels.

Le comité du Boxing-club de Colom-
bier a le pénible devoir d'informer ses
membres du décès de

Monsieur

François BOURQUIN

fils de leur dévoué entraîneur.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

Le comité de la piste santé Colom-
bier-Bôle a le pénible devoir d'informer
ses membres du décès de

Monsieur

François BOURQUIN

fils de Monsieur Edgar Bourquin, mem-
bre du comité.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

M. Carlos Grosjean : « pas question que j'abandonne »

Nous avons déjà démenti l'information lancée par un confrère selon laquelle le conseiller d'Etat Carlos Grosjean songerait à quitter le gouvernement neuchâtelois pour succéder, à la tête d'Ebauches S.A., à M. Léo Du Pasquier.

Au sujet de ce bruit persistant, M. Carlos Grosjean a bien voulu nous faire une déclaration qui coupe court à toutes les suppositions.

— J'ai obtenu le renouvellement de mon mandat il y a six mois,

nous a-t-il dit. Sauf cas de force majeure, je l'assumerai jusqu'au bout.

— Ce qui se passera après ces trois ans et demi, je ne saurais le dire maintenant. Je me sentirai libre soit de poursuivre, soit d'envoyer une autre orientation. Quoi qu'il en soit, je n'attendrai pas l'âge de la retraite pour me retirer du gouvernement, car l'usure du pouvoir n'est pas un vain mot... Pour l'instant, je n'ai pris aucune décision. Voilà qui est clair et net.

Les autorités de Bôle souhaitent une certaine stabilité tout en œuvrant à des projets qui préserveront l'avenir

Quoi de nouveau à Bôle ? Affrontez-vous actuellement des problèmes, faites-vous des projets ?

M. Bernard Ledermann, président de commune, sourit :

— Il est difficile de ne pas avoir des problèmes ou de ne pas faire des projets, même dans un village comme Bôle où règne heureusement une certaine stabilité.

La commune, après avoir fourni un gros effort pour mettre au point les règlements des canaux-égouts, de police et

de construction — il reste à adopter le plan d'alignement dans le cadre de l'aménagement — a mis à l'étude trois plans de quartier : le lotissement Foutey, destiné à accueillir de 60 à 80 logements, un quartier réservé à des villas, mais situé dans le vignoble, donc protégé provisoirement par l'Etat, et une zone agricole pouvant éventuellement être utilisée, dans un avenir lointain, pour la construction d'immeubles locatifs.

Bôle, qui compte actuellement 1620 habitants, pourrait avoir, dans le cadre d'un développement à long terme, une population maximum de 3500 âmes. M. Ledermann évoque le problème de l'extension des villages :

— Notre particularité est d'avoir en quelque sorte des frontières naturelles bien marquées qui s'opposent à un développement anarchique : à l'ouest, le vallon du Merdasson, au sud la ligne du chemin de fer de Lausanne, Colombier et Planeyse, à l'est, la route de Cottendard et au nord, la forêt et des terrains militaires.

UN NOUVEAU QUARTIER RESIDENTIEL

Ce qui pourrait donc transformer le visage de Bôle, c'est la construction du lotissement Foutey, dans un avenir assez proche. Les autorités communales sont préoccupées par cette question, car les infrastructures sont juste suffisantes pour les besoins actuels de la population. En prévision de son développement, la commune étudie en ce moment l'agrandissement des locaux scolaires qui datent de 1964 et sont déjà occupés à plus de 100 %. La première étape prévoit sept classes et le système Crocs permettra une adaptation plus souple des besoins en locaux scolaires. Bien entendu, les infrastructures devront aussi suivre le mouvement, ce qui se traduira par de nouvelles charges. Une autre préoccupation : améliorer l'installation de pompage, revoir la question du réservoir d'eau qui est trop petit, afin de ne plus être obligé, durant les périodes de sécheresse, d'imposer des restrictions.

La commune a la possibilité de se procurer de l'eau à Neuchâtel, mais elle étudie, dans le cadre du Groupement des eaux du district de Boudry, de compléter ses besoins auprès de certaines localités voisines, comme Colombier, par exemple.

Enseignement, routes, assistance socia-

le, les exigences sont sans cesse plus grandes. L'aide hospitalière notamment, qui s'élève déjà à 67.000 fr., passera en 1974 à 85.000 fr., ce qui obligera la commune à demander l'autorisation au Conseil général de percevoir une taxe.

LE PLAN D'ALIGNEMENT : DES OPPOSANTS PARFOIS MAL INFORMÉS

M. Ledermann aborde ensuite la question du plan d'alignement, élaboré par un urbaniste, qui complètera celui de l'aménagement :

— Ce projet, qui a nécessité un gros travail, a suscité de violentes réactions qui provenaient, à notre avis, de la méconnaissance, de la part de certains opposants, de la signification d'un plan d'alignement.

En effet, certains pensaient qu'un alignement se traduirait par des routes et des rues, alors qu'en fait il constitue une limite à la construction, pour préserver l'avenir.

M. Ledermann est catégorique :

— On doit tenir compte de la nécessité d'assurer des sorties aux parcelles, mais la commune, soucieuse d'éviter des dépenses excessives, avant d'intervenir pour la construction d'une voie d'accès, dans le cadre des besoins effectifs de la communauté, consultera chaque fois le Conseil général.

Le plan d'un folio d'alignement a été mis une seconde fois à l'enquête et l'exécutif espère pouvoir le présenter prochainement au législatif. L'essentiel, pour Bôle, est de mettre au point les instruments qui permettront plus tard de répondre aux besoins régionaux, notamment dans les domaines de la construction de logements et des équipements.

NUISANCES DE COTTENDARD : COMMENT DÉFINIR LA POLLUTION ?

Le problème des nuisances de l'usine d'incinération de Cottendard ne pouvait pas être oublié au cours de cet entretien :

— Il est bon de rappeler que Bôle s'était opposé à la construction de l'usine à cet endroit, mais le Conseil d'Etat avait écarté son opposition. En revanche, l'Etat a fixé des conditions précises au fonctionnement de la station afin qu'il ne modifie pas la qualité de la vie.

Or, malgré les innombrables démarches entreprises depuis de longs mois par la commune, harcelée par les protestations justifiées de la centaine de familles vivant à proximité de l'usine, rien n'a changé jusqu'ici. Le bruit et

les retombées de fumée et de cendres sont de plus en plus fréquents, sans compter les odeurs nauséabondes, à certains moments. La situation ne s'améliore pas malgré les assurances verbales du comité de direction de l'usine. Ainsi, en juillet dernier, on s'était engagé à poser des panneaux antibruit, avant la fin octobre, et à améliorer d'autres installations, les ventilateurs devant être transformés en 1974.

Les locataires qui se plaignent parlent de pollution. A l'usine, on affirme que les nuisances sont provisoires et ne constituent pas le moindre danger de pollution. Il est difficile de se prononcer à ce sujet, d'autant plus que le public n'est pas informé officiellement de la situation.

Mais le bruit, la fumée, les cendres et les odeurs, qui ont modifié négativement les conditions de vie dans un quartier résidentiel, réputé auparavant pour son air pur et sa tranquillité, ne sont-ils pas une source de pollution ?

M. Ledermann pense à la partie de la population du village qui se plaint des nuisances :

— Les conditions exigées par le Conseil d'Etat ne sont pas remplies jusqu'ici et ceci personne ne peut le nier. Les autorités communales sont en droit de continuer à porter toute l'attention que mérite ce problème tant que les revendications légitimes de la population ne seront pas entièrement satisfaites.

J.P.

CRESSIER

De nouveaux uniformes pour la fanfare

(c) La société de musique « L'Espérance » de Cressier s'approprie à inaugurer ses nouveaux uniformes. Samedi, à la Maison Vallier, la population aura le plaisir de voir enfin ces équipements, réalisation de la fabrique suisse d'uniformes à Berne, pour lesquels chacun a contribué à leur acquisition. Lors de cette soirée, la fanfare « L'Espérance » présentera un concert de gala, préparé par son directeur, M. Hubert Zimmerli.

Le chœur mixte protestant interprétera en intermède quelques-unes de ses dernières chansons. Pour clore cette soirée, l'orchestre « Anthynéa » du Locle entraînera l'assistance dans des danses les plus diverses. Dimanche matin, « L'Espérance » défilera dans les rues du village, arborant son nouvel habit.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Après que son auto eut renversé une cyclomotoriste, il avait donné un faux nom et une fausse adresse...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

De toute évidence M.G. n'échappera pas à ses bourreaux, en l'occurrence le procureur et le mandataire de la partie lésée qui, pour la circonstance et exceptionnellement, s'est mué en accusateur public. Cet avocat nouveau style prononce en effet des plaidoiries qui ressemblent fort à des réquisitoires ; il les couronne, fait inhabituel, par une demande d'emprisonnement sans sursis à l'égard du prévenu qui, heureusement, ne comprend pas bien le français. Cela vaut mieux pour lui d'ailleurs.

Les faits qui justifient cette intense canonnade verbale sont les suivants : en mai 1973, la voiture de M.G. a percuté, sur un pont en forme de virage, une jeune fille qui descendait la route à cyclomoteur. Sous la violence du choc, cette dernière s'est affalée sur la chaussée, légèrement blessée au visage semblerait-il. Selon les déclarations de M.G., Mlle L. aurait insisté, sur les lieux de l'accident, pour rentrer immédiatement chez elle sans alerter la police.

IDENTITÉ FANTAISISTE

Dès lors comment expliquer la présence du prévenu au tribunal ? Com-

ment ne pas épouser les vues du bâtonnier qui définit M.G. comme un menteur ? En effet si ce dernier se retrouve sur le banc des accusés, c'est justement ensuite d'une dénonciation de Mlle L. qui a fortuitement aperçu la voiture, quelques jours après l'accident, et obtenu, grâce au numéro des plaques, l'identité de son propriétaire. Une identité jusqu'alors inconnue puisque celle qui avait été donnée par le prévenu s'était révélée fantaisiste.

Erreur fatale qui va servir de pilier central à l'accusation : M.G. est un malhonnête qui s'est défilé en donnant un faux nom et une fausse adresse. Le délit de fuite, parmi d'autres chefs d'accusation, est réalisé. Le prévenu demeure impassible au milieu de la tempête ; il attend son jugement, philosophiquement. Il l'attendra encore pendant quelque temps car celui-ci ne sera rendu qu'à huitaine.

DÉLIT DE FUITE ?

Dans la nuit du 5 au 6 mai 1973, vers 3 h, P.R. a accroché une voiture en quittant une place de stationnement. C'est alors qu'il reculait, dernier stade des opérations, que cet incident est survenu.

La question primordiale consiste à déterminer si P.R. avait remarqué ou non

la collision. Si oui le délit de fuite est consommé et il sera ajouté à un autre chef d'accusation : la perte de maîtrise. Le témoin qui accompagnait le prévenu n'a rien senti. D'autre part des traces de peinture ont été relevées longtemps après sur la voiture du responsable. Si P.R. s'était vraiment enfui, il se serait dépêché d'effacer les traces du délit.

L'avocat de la défense fait valoir que le choc n'a certainement pas été ressenti autrement que comme la dernière étape du freinage, toujours progressif en de telles circonstances. D'autre part, dans les nuits encore froides du mois de mai, les moteurs peuvent avoir certains ratés ; la collision aurait été étouffée par ces à-coups mécaniques. Dans tous les cas un doute subsiste.

Un doute dont le juge est conscient puisqu'il ne retient pas le délit de fuite. En revanche, la perte de maîtrise est réalisée. Elle vaut au prévenu 50 fr. d'amende et 45 fr. de frais.

TROIS JOURS D'EMPRISONNEMENT

P.S. est condamné à trois jours d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende pour avoir circulé sans permis, sans plaques et sans assurance responsabilité civile. Il paiera également les frais, soit 20 francs.

M. Y.

Leur interdire de conduire avant l'âge de 16 ans ?

Les accidents de cyclomoteurs sont souvent occasionnés par des « maquillages » malvenus



Les jeunes, avec leurs cyclomoteurs, veulent aller de plus en plus vite. Pour ce faire, ils font subir aux moteurs les transformations les plus invraisemblables.

(Avipress - J.-P. Baillod)

La controverse que soulève l'âge minimum des conducteurs de cyclomoteurs s'est, à nouveau, enflammée avec la procédure de consultation relative au projet d'ordonnance concernant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation (OAC).

En fait, on constate que depuis 1961, date à laquelle la limite d'âge a été fixée à 14 ans, l'effectif des véhicules de ce type a considérablement augmenté. Passant de 58.000 unités en 1961 à 526.549 à fin 1970, la densité croissante du trafic de ces deux roues motorisées n'a pas été sans créer des problèmes. On a accusé ces engins d'être des provocateurs d'accidents, des obstacles dans la circulation, particulièrement aux feux rouges et tout spécialement d'être bruyants. Qu'en est-il exactement ?

Nous avons mené une enquête auprès de nombreux marchands de ces engins, consulté le service cantonal des automobiles et recueilli l'opinion de quelques policiers. D'autre part, la Conférence nationale des deux roues, qui groupe les associations routières, sportives, industrielles et commerciales pour le cycle et la moto, a procédé à un examen des statistiques, confrontant les arguments pour ou contre le maintien de cette limite d'âge de 14 ans, que d'aucuns voudraient voir portée à 16 ans.

PROVOCATEURS D'ACCIDENTS ? NON !

Selon ses partisans, le cyclomoteur, conforme à la réglementation en vigueur, est un véhicule lent et il n'est pas plus dangereux qu'un vélo. La statistique des accidents pour l'année 1971 démontre que les cyclomotoristes ne

sont pas des provocateurs d'accidents, puisque moins de 1 % d'entre eux sont fautifs, alors que dans les mêmes circonstances, 4,2 % des automobilistes en sont la cause.

D'autre part, on constate 3,5 % de décès de cyclomotoristes et 7,9 % cas de mort de piétons, sur l'ensemble des accidents mortels enregistrés en 1971. Il serait donc plus dangereux de marcher que d'être au guidon !

« MAQUILLAGE »

Ce n'est donc pas le danger que l'on fait courir aux jeunes qui permettrait d'argumenter pour modifier la limite d'âge. En revanche, il est flagrant que la majorité des cyclomoteurs en service ne sont pas conformes à la réglementation. Non pas qu'ils soient vendus dans cet état, mais parce que les jeunes, bricoleurs en diable, veulent faire montre de leurs capacités mécaniques et rendre leurs engins plus rapides et plus bruyants.

Pour ce faire, toutes les techniques sont bonnes, nous a confié un spécialiste du cycle. Pourtant, il est patent que nombre de modifications tendent à rendre le cyclomoteur plus lent et à diminuer sa durée de vie. Quels sont les moyens utilisés par les jeunes pour ces « maquillages » ?

Il y a tout d'abord la suppression des chicanes dans le pot d'échappement, qui donne l'impression, mais l'impression seulement, d'aller plus vite ! On peut aussi enlever le filtre à air, changer les gicleurs, les pignons moteurs et de roue arrière, pour obtenir un rapport différent, adapter des pneumatiques surdimensionnés, toutes ces modifications étant interdites par la loi.

Mais il est clair que la méthode la plus couramment utilisée est de faire une « mini-jupe » au piston, c'est-à-dire de modifier sa forme par un fraisage ou un perçage, opération qui permet l'admission des gaz dans le cylindre plus rapidement.

Le moteur peut alors atteindre un régime de plus de 1000 tours supérieur à la normale. D'où bruit plus important et usure plus rapide. Le danger de ces manœuvres interdites ? Les freins ne sont pas prévus pour des vitesses supérieures à 30 km/h et la lumière n'est pas adaptée non plus. Il y aurait donc un risque plus grand de chutes et d'accidents. Autre modification interdite par la législation : la pose de guidons larges ou trop étroits, ou de style américain, trop hauts, qui rendent l'équilibre plus instable.

COMMENT LUTTER ?

Il est, certes, très difficile de lutter contre ces transformations illégales. La seule manière : un contrôle effectif et systématique des véhicules. Or, ni la gendarmerie, ni les polices locales ne disposent de l'effectif suffisant. Seul reste possible le contrôle périodique et là, de nombreux jeunes sont pris au piège. Expertise, démontage des pièces « trafiquées », amendes viennent couronner ces fins travaux mécaniques. Mais il semble que la jeunesse ne se préoccupe guère de ces mesures, puisque les marchands, constatant que près de 60 % des véhicules ne sont plus conformes après quelques mois de circulation.

Que faire ? Selon eux, imposer aux fabricants des normes de construction qui ne permettent aucune transformation. Les pièces du moteur ne devraient pas pouvoir être « maquillées »

sans nuire au bon fonctionnement de l'engin. C'est faisable. Il suffirait donc que les normes fédérales le prescrivent, tout comme elles le précisent en technique automobile.

L'enfant aurait donc toujours la possibilité, comme depuis 1961, de conduire dès 14 ans révolus un véhicule à moteur, lent il est vrai, mais combien suffisant pour gagner les places de sport souvent éloignées de son domicile ou pour se rendre à l'école, ceci en toute indépendance.

Ce n'est donc pas par un relèvement de la limite d'âge que le résultat escompté serait atteint, mais bien par des exigences de construction plus strictes et des contrôles.

J.-C. R.

CORTAILLOD

Au club d'échecs

(c) Parmi les sociétés locales, le club d'échecs, formé de gens tranquilles et réfléchis, mérite bien qu'on en dise deux mots au moins une fois l'an. Son assemblée générale a eu lieu récemment sous la présidence de R. Grosjean. Les trois premiers classés du championnat interne sont : MM. Tsot (à 2 points), Reber (16) et Clerc (15).

D'autre part les trois joueurs les plus réguliers ont reçu une récompense. Ce sont : MM. Jean-Michel Landert (médaillon d'or), Pierre Money (médaillon d'argent) et T. Zihlmann (médaillon de bronze). Le comité est heureux de constater que toujours plus de jeunes gens s'intéressent aux échecs ; les femmes devraient en faire autant ! Le président Grosjean a cédé ses fonctions à M. Bobillier. Rappelons que M. Reber est président d'honneur du club.



Bourse aux timbres

● C'EST dimanche qu'aura lieu la prochaine bourse aux timbres organisée par la Société philatélique de Neuchâtel. La grande salle de la Rotonde accueillera tous les philatélistes de la région et d'ailleurs. De nombreux marchands sont annoncés et nul doute que les transactions seront nombreuses.

Les collectionneurs de timbres sont toujours très nombreux et cette manifestation a également pour but de conseiller tous les débutants. La société philatélique se fera un plaisir de les accueillir de même que la jeunesse pour laquelle la table traditionnelle est réservée. La bourse suivante aura lieu en janvier et précèdera la grande exposition-bourse du début de mars.

Tôles froissées

● AU volant de sa voiture, Mlle V.G., de Neuchâtel, descendait hier vers 15 h, la rue Saint-Nicolas, avec l'intention de tourner à gauche pour s'engager rue de la Main. Pour ce faire, elle s'est déplacée au centre de la chaussée. A ce moment, son véhicule a été dépassé par la voiture conduite par M. P.-H.A., de Malvilliers. Collision et dégâts.

Pendant deux jours, retour à l'âge du fer

● LES 17 et 18 novembre, la Société suisse de préhistoire et d'archéologie organisera un 4me cours d'initiation à ces sciences appliquées à notre pays, portant cette fois sur « l'âge du fer en Suisse ». Mis sur pied grâce à l'appui des départements de l'instruction publique des cantons de Neuchâtel, Berne, Fribourg, Genève, Valais et Vaud, ce cours se déroulera à la Cité universitaire ; neuf communications y seront présentées, dont une du professeur Michel Egloff, archéologue cantonal et conservateur du Musée d'archéologie de la ville, sur la technologie de cette période si bien représentée à la Tène toute proche. Une visite commentée du dit musée est prévue samedi soir à l'intention des stagiaires qui entendront des exposés d'éminents spécialistes suisses et étrangers, MM. H. Schwab et M. Sitterding, et MM. M.-R. Sauter, L. Chaix, R. Martin, A. Gallay, W. Drack, G. Chapotat et D. van Berchem.

Piéton imprudent renversé par un cyclomoteur

● HIER vers 13 h 30, au guidon de son cyclomoteur, Mme Emma Meyer, âgée de 60 ans et domiciliée à Neuchâtel, circulait rue des Cèdres en direction ouest. A la hauteur du numéro 11, elle s'est soudainement trouvée en présence d'un piéton, M. G. B., de Neuchâtel, qui s'était élancé imprudemment sur la chaussée du nord au sud, entre deux voitures en stationnement. Au cours de la chute qui s'ensuivit, Mme Meyer a été légèrement blessée. Elle a été transportée à l'hôpital de la Providence.

Fin du cours fédéral de patinage



Le cours fédéral de patinage, donné à une trentaine de maîtres et maîtresses de sports de toute la Suisse, à Monruz et au Mail, durant cinq jours, et dont nous avons parlé hier, prendra fin aujourd'hui. Voici les participants à ce cours sur la glace de la patinoire.

(Avipress - J.-P. Baillod)

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi soir,
de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à
15 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi les an-
nonces doivent parvenir à notre bureau
le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le
numéro du mardi les annonces doivent
parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 60 milli-
mètres et de 60 millimètres pour les
réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
	76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se ren-
seigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions
par écrit, trois jours ouvrables d'avan-
ce, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, mini-
mum une semaine, sont gratuits. Pour
l'étranger, les frais de port sont factu-
rés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DE POLICE

Mise au concours

Un d'employé de bureau (commis)

est mis au concours au secrétariat du
Département de police.

Exigences: bonnes connaissances de
dactylographie.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service (lettres manuscri-
tes), accompagnées d'un curriculum
vitae et des copies de diplômes et cer-
tificats, doivent être adressées à l'Of-
fice du personnel, Château 23, 2000
Neuchâtel, jusqu'au 25 octobre 1973.



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Mise au concours

Un poste d'employé(e) de bureau (commis)

au service des Ponts et Chaussées est
mis au concours.

Exigences:
— bonnes connaissances de la dactylo-
graphie
— activité de réceptionniste et télépho-
niste.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service (lettres manuscri-
tes), accompagnées d'un curriculum
vitae et des copies de diplômes et cer-
tificats, doivent être adressées à l'Of-
fice du personnel, château, 2001 Neu-
châtel, jusqu'au 25 octobre 1973.



Commune de Cortaillod

MISE AU CONCOURS

Ensuite de la démission honorable du
titulaire, la commune de Cortaillod met
au concours le poste

d'administrateur communal adjoint

Exigences: diplôme de fin d'apprentis-
sage ou titre équivalent.

Traitement: légal (selon échelle des
traitements de l'Etat de Neuchâtel).

Entrée en service: début 1974 ou à
convenir.

Les intéressés peuvent obtenir des ren-
seignements complémentaires en
s'adressant à l'administrateur M. W.
Favre, tél. (038) 42 12 40 - 42 22 03 -
42 22 04.

Les offres manuscrites, accompagnées
d'un curriculum vitae et d'une photogra-
phie devront parvenir au Conseil com-
munal avec la mention « postulation »
jusqu'au 10 novembre 1973.

2016 Cortaillod, 15 octobre 1973.

CONSEIL COMMUNAL



Ville et Commune de BOUDRY

Exploitation du bassin de natation du Centre scolaire primaire de Vauvillers

Le bassin de natation du Centre scolaire primaire de Vauvillers sera à nouveau
ouvert au public dès le dimanche 21 octobre 1973, selon l'horaire suivant:

HEURES D'OUVERTURE:		
Mardi	de 18.00 h à 21.30 h	
Jeudi	de 18.00 h à 21.30 h	
Samedi	de 15.00 h à 18.00 h	
Dimanche	de 09.00 h à 12.00 h	
	de 18.00 h à 20.00 h	
	de 15.00 h à 17.00 h	
	de 09.00 h à 11.00 h	
	de 20.00 h à 21.30 h	
	de 17.00 h à 18.00 h	
	de 11.00 h à 12.00 h	

PROFONDEUR DU BASSIN:

1,25 mètre	mardi et jeudi
	samedi
	dimanche
2,00 mètres	mardi et jeudi
	samedi
	dimanche

TARIFS - Entrées Isolées:

Habitants de Boudry	Personnes de l'extérieur
Enfants jusqu'à 6 ans (accompagnés d'un adulte) gratuit	gratuit
de 6 à 16 ans	1.50
Adultes	3.—

ABONNEMENTS (dès le 1er novembre 1973):

Mensuel:	de 6 à 16 ans	Adultes
6.—	12.—	15.—
Semestriel:	de 6 à 16 ans	Adultes
28.—	56.—	90.—
Annuel:	de 6 à 16 ans	Adultes
50.—	100.—	160.—
20 entrées:	de 6 à 16 ans	Adultes
20.—	40.—	50.—

Les abonnements sont personnels et doivent être munis d'une photographie (excepté les 20 entrées). Ils sont en vente au bureau communal dès ce jour. Les personnes achetant un abonnement personnel valable dès le 1er novembre 1973 auront la gratuité du bassin jusqu'à cette date.

UTILISATION DU SAUNA

(réservé aux adultes)

Messieurs	mardi	de 18.00 h à 21.30 h
Dames	jeudi	de 18.00 h à 21.30 h
Habitants de Boudry		Fr. 4.—
Personnes de l'extérieur		Fr. 6.—

CONSEIL COMMUNAL

TARIFS (sans linge)

Boudry, le 16 octobre 1973.



CENTRALE D'ENCAISSEMENT DES HOPITAUX NEUCHATELOIS

cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

Poste à plein temps avec travaux de bureau
divers et comptabilité simple.

Ambiance de travail agréable.
Caisse de retraite.

Entrée en fonction le 3 janvier 1974 ou date
à convenir.

Faire offres écrites, avec copies de certificats
et prétentions de salaire, à la Direction de la
CCAP, rue du Môle 3, Neuchâtel.



Ecole primaire de Neuchâtel Ecole secondaire section préprofessionnelle

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission de la titulaire, la Commission scolaire
de Neuchâtel met au concours le poste

d'employé(e) de bureau

au Service de la Comptabilité des écoles.
La préférence sera donnée à une personne ayant une bonne
formation, le sens de l'organisation, familiarisé avec les
chiffres, et sachant faire preuve d'initiative.

Travail varié et intéressant. Semaine de cinq jours.

Salaire selon l'échelle communale des traitements.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

La postulation, avec curriculum vitae et prétentions de
salaire, doit être adressée à la Direction des écoles (Com-
ptabilité), collège de la Promenade, Neuchâtel, jusqu'au
27 octobre 1973.

LA COMMISSION SCOLAIRE

IMMEUBLES

PROPRIÉTÉ

à vendre à Chaumont (Neuchâtel), comprenant: très grande
cuisine, salle à manger avec cheminée, 2 salons avec chemi-
née, véranda, 7 chambres à coucher, hall, 1 bain, 1 douche,
grand local avec cheminée (carnotzet ou jeux), 2 caves,
1 garage. Chauffage mazout à ventilation. Dégagement et ter-
rasses de 1860 m². Accessible toute l'année en voiture. Bât-
iment en parfait état. Très belles boiseries. Prix de vente:
Fr. 350.000.—
S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontaine-
melon. Tél. (038) 53 10 45.

un appartement attique

de 6 1/2 pièces;

un appartement

de 5 pièces.
Libre tout de suite ou à convenir.
Situation calme et tranquille.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.
S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84.

A vendre

VILLA LOCATIVE de 3 appartements

avec garages et jardin, à proximité du centre de
Neuchâtel.
Quartier tranquille, confort moderne.
Au plus offrant.

Faire offres sous chiffres 28-22051, à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

A vendre
aux Geneveys-sur-Coffrane

JOLIE PROPRIÉTÉ

comprenant: maison d'habitation
de 7 chambres, cuisine, salle de
bains, dépendances, chauffage au
mazout avec distribution d'eau
chaude, garage, jardin, verger.

Pour tous renseignements, écrire
à l'étude Pierre Soguel, rue du
Môle 10.

Médecin cherche

villa 6-8 pièces

à acheter ou louer à Neuchâtel
ou aux environs immédiats.
Tél. (021) 23 16 94, le soir.

Couple retraité

cherché à acheter
maison familiale
au Val-de-Ruz.

Adressez offres
écrites à DL 2487 au
bureau du journal.

Près ALASSIO,
à vendre
STUDIOS

cuisine équipée,
près de la mer
et de la plage,
location organisée
par Swiss Touring,
dans résidence
suisse, dès
Fr. 27.000.—,
appartements
dès Fr. 40.000.—.
Visites sur place
en bus, crédit
disponible
par banque suisse.
INTER-SERVICE,
Cité 15, Genève.
Tél. (022) 21 56 44.

A vendre 26 ha de terrain à construire

au bord de la mer

en France (département d'Hérault)

pour environ 650 appartements, hôtels, etc. Lieu touristique activé par
l'Etat. Aéroport à environ 5 km.
Permis de construire délivré tout de suite.

ZAUGG & BINDER, ARCHITECTES, Marthastrasse 100,
CH-8004 Zurich. Tél. (01) 39 38 53.

A vendre, à proximité immédiate de Fribourg, en
bordure route cantonale,

DOMAINE AGRICOLE

de 31 poses de terre et 3 poses de forêt.

Bâtiment ancien comprenant: appartement, grange
et garage.

Situation magnifique. Domaine d'une seule parcelle
et plat.

Pour tous renseignements complémentaires et pour
traiter, s'adresser à: SOGERIM S.A., FRIBOURG,
Grand-Place 1. Tél. (037) 22 21 12.

NEUCHÂTEL, rue des Poudrières 61

(à proximité de l'arrêt du tram)

IL RESTE ENCORE QUELQUES

APPARTEMENTS

à vendre

2 appartements de 4 pièces

3 appartements de 3 pièces

2 appartements de 2 pièces

Tout confort, dépendances, garages,
SITUATION TRANQUILLE, VUE, places de parc.

Financement assuré **80 %**

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser
sur place à: Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.

A vendre à la Coudre-Neuchâtel

appartements

de 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces.

Situation calme et tranquille.

Vue panoramique sur le lac et les Alpes.

S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle.

Tél. (038) 41 12 84.

Lire en page 6
les rubriques
suivantes:

A LOUER
CHAMBRES
DEMANDES
A LOUER

A vendre à CUDREFIN (lac de
Neuchâtel),

BELLE VILLA NEUVE

6 pièces, 2 toilettes, douches,
salle de bains, cheminée de
salon.
Parcelle de 1350 m².
Prix: Fr. 290.000.—.

Baumann & Fils, constructeurs,
1588 Cudrefin.
Tél. (037) 77 14 28.

A LOUER

YVERDON

Promenade des Pins 3.

A louer, dans immeuble neuf, ap-
partements de

2
3

pièces, cuisine, bains, W.-C.
balcon, dès Fr. 365.—,
charges comprises;

pièces, cuisine, bains, W.-C.
balcon, dès Fr. 480.—,
charges comprises.

Construction soignée - tout con-
fort - soleil - verdure - vue -
tranquillité.

Garages et places de parc à dis-
position.

Pour visiter et traiter:

SGIM S.A., Maupas 2, Lausanne.
Tél. (021) 20 56 01.

A louer à Cornaux, immédiate-
ment,

appartements 4 pièces tout confort

Loyer mensuel: Fr. 620.— et
Fr. 625.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno
Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A LOUER AU LANDERON, DÉBUT 1974:

entreprise comprenant
— 7 bureaux + 2 galetas
— halle de fabrication et stockage: 4000 m².

Ecrire sous chiffres 28-900274 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.



À LOUER

Rue de l'Hôpital 8 BUREAU

dans ancien immeuble com-
prenant 2 pièces sans con-
fort (3me étage).
Fr. 120.— par mois.
Libre immédiatement.

LES HAUTS-GENEVEYS

Il reste à louer:

1 APPARTEMENT 3 PIÈCES

2 APPARTEMENTS 4 PIÈCES

à la cité: « BOIS SOLEIL ».
Situation exceptionnelle. Vue
imprenable, communications
faciles, à 10 minutes de
Neuchâtel et de la Chaux-
de-Fonds. Libre dès le 1er
novembre 1973.

Ou à remettre à Morgins,
en Valais,

HOTEL-PENSION

situé sur versant sud, enso-
leillement maximal. 14 cham-
bres avec installations sani-
taires réparties sur 3 éta-
ges, salle à manger, salle
de séjour avec cheminée,
cuisine, bureau et dépen-
dances. Surface du terrain:
2373 m² arborisés, parking
et accès par route goudron-
née. Mobilier, linge et maté-
riel divers compris.
Prix de vente: Fr. 600.000.—.
Prêts hypothécaires possi-
bles.

Pour vos vacances:

PLUSIEURS CHALETES ET APPARTEMENTS

à Morgins, en Valais. Sta-
tion été - hiver en plein dé-
veloppement, idéalement si-
tuée sur la frontière franco-
suisse, à 2 heures de Neu-
châtel. Altitude 1400 mètres.
Été: piscine, tennis, pêche,
promenades, etc.
Hiver: ski sans frontière,
patinoire, curling, etc.



À VENDRE

Dans une ancienne bâtisse
de la vieille ville de Boudry,

STUDIO MEUBLÉ RUSTIQUE

avec tout le confort mo-
derne. Cuisine et salle de
bains séparées.

Surface environ 35 m².
Prix de vente: Fr. 70.000.—
Hypothèque à disposition.

A Villars-Burquin, sur Grand-
son, ancienne

FERME

à transformer, avec étable
en annexe sur parcelle de
terrain d'environ 1000 à
2000 m². Vue magnifique sur
le lac et les Alpes.

Prix de vente: Fr. 85.000.—.

Dans les Alpes-Maritimes,
près de Grasse, à 20 minu-
tes de la mer,

Voici le moment de choisir...

VÊTEMENTS
Wittwen
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

Cabans divers coloris
Canadiennes
Manteaux 3/4 (doublure chaude)

118.-

149.- à 198.-

VÊTEMENTS
Wittwen
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL



Un de nos ravissants modèles d'automne

Steudler

Serre 9 (1er étage) 25 57 65
Spécialiste du beau jersey.
Rayon pour dames de taille confortable. Manteaux terylène dames, messieurs.
Ouvert le mercredi et le samedi tout le jour.

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS

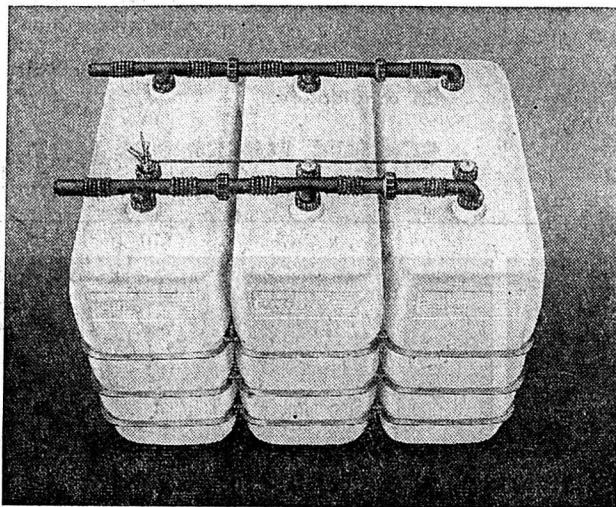
Claude JORNOD

Petits transports

NEUCHÂTEL - Tél. 24 23 75 - 46 18 40

CITERNES

en plastique et en tôle toutes dimensions



Citernes plastiques garanties 10 ans
Assurance RC jusqu'à Fr. 1 000 000.—
Dégâts matériels Fr. 100 000.—

Installées rapidement
par nos dépositaires

Documentation gratuite

LA COUVINOISE s.a.
1180 ROLLE - Tél. (021) 75 10 41

Confiez au spécialiste

la réparation
de votre appareil
NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54

Tél. 25 88 62

BOUTONS

CENTRE DE COUTURE
BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9
Neuchâtel

Nettoyages
de tout genre

Immeubles neufs, appartements,
bureaux, escaliers et fenêtres.
L'appartement que vous quittez
pour cause de déménagement
sera rendu au propriétaire par
nos soins.
Staub frères, nettoyages, Port,
Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds.
Tél. (032) 6 96 54.

Tout bien pesé,
un choix s'impose:
un sol textile
signé Giubiasco



Grande Loterie-Essai

(jusqu'au 15 décembre 1973)

Découvrez maintenant la nouvelle Peugeot 104, voiture qualifiée supérieure et avantageuse dans sa catégorie par la presse automobile. Cette 4 portes la plus courte, à l'intérieur étonnamment spacieux, offre un confort sur route que seules les voitures de la classe moyenne peuvent procurer. Profitez de la

fougue de son moteur de 954 ccm. Dotée d'une technique ultra-moderne elle a été étudiée pour une longévité sans précédent dans cette classe de voiture. Décidez-vous à faire une course d'essai. 5 nouvelles Peugeot 104 sont à gagner. Prenez dès maintenant rendez-vous!

PEUGEOT 104

Importateur pour la Suisse : Peugeot - Suisse S.A., Giacomettistrasse 15, Berne
200 concessionnaires et agents qualifiés



Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**

Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles NE
J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

A vendre

1 TOUR

Schaublin.
Tél. (038) 51 10 38
(atelier);
ou (038) 25 90 80
(appartement).

Maculature
au bureau du Journal

la spécialité
bien connue

... tout frais de
la Thurgovie!



Gonset



0603/04.35.73.



Fille ou garçon, plus
de problème!
Des vêtements de ski
confortables, chauds,
pour la génération
d'aujourd'hui. De la
qualité à petits prix.

Ensemble de ski, nylon anti-gliss,
blouson avec capuchon,
piques verticales. Pantalon
salopette avec poche
appliquée. Rouge, orange,
bleu royal. 6 à 14 ans.
6 ans 59.—
+ 5.— par 2 ans

Veste de ski, nylon capuchon
attendant, 2 poches. Jaune,
rouge, bleu royal, marine.
2 à 12 ans.
2 ans 18.—
+ 2.— par ans

L'ensemble
59.-

La veste
18.-

A la recherche de la bonne, vieille coutume le Rio 6 sera une nouvelle redécouverte.

Les amateurs qui aiment le vrai
fument tout spécialement Rio 6
depuis longtemps. Les nou-
veaux amis reconnaissent que
Rio 6 est d'une étonnante
légèreté, d'un format agréable
et que son emballage est très
pratique.

L'avez-vous essayé?



A LOUER

A louer à Cortaillod-Village, dès le 24 novembre 1973,

appartements tout confort

2 1/2 pièces de Fr. 410.— à Fr. 430.—
3 1/2 pièces de Fr. 515.— à Fr. 540.—
charges comprises.
S'adresser à la gérance
Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Hauterive (port)

BEL APPARTEMENT

de 6 pièces, tout confort.
Loyer mensuel : Fr. 1185.—, charges comprises.
Possibilités de location partielle ou avec meubles. Conditions à discuter.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer, à la Coudre

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, 122 m2, y compris balcon avec bac à fleurs, vue, tranquillité, cuisine spécialement agencée, salon spacieux, mur en galets du lac, 2 salles d'eau avec appareils en couleur, téléphone salon et chambre à coucher, garage.
Tél. 25 60 32.

A louer au Landeron

appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine agencée, à proximité de la piscine.
Tél. (038) 22 17 85 et
et dès 19 heures (038) 51 39 29.

A louer à CHEZ-LE-BART

magnifique appartement

de 5 pièces, cuisine agencée, bain, 2 W.-C., cheminée de salon, balcon-terrasse. Splendide vue sur lac.
Tél. (038) 24 70 52.

A LOUER

à Bôle, libre immédiatement,

appartement HLM

3 pièces, avec confort. Loyer 220 francs charges comprises. Le revenu annuel du locataire ne pourra pas dépasser 16.000 fr. plus 1500 fr. par enfant.
S'adresser à J.-F. Merloti & Cie, rue W. Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 24 79 24.

A louer à Cressier, dès début novembre,

appartements 4 pièces

S'adresser à :
METANOVA S.A., CRESSIER (NE).
Tél. (038) 47 18 33.

A louer au Landeron

au bord du lac

bureau

agencé ou non (environ 50 m2) pour date à convenir ;

appartement de 3 chambres

Fr. 435.—

charges comprises pour date à convenir ;

appartement de 4 chambres

Fr. 515.—

charges comprises pour le 24 décembre.
CONCIERGERIE A REPOURVOIR.
Un de ces appartements sera réservé pour le concierge.
S'adresser à Mme C. Favre, rue du Lac 50, le Landeron.
Tél. (038) 51 28 25.

A louer à
CHEZ-LE-BART
dans immeuble neuf, un

appartement

de 3 pièces.
Tél. (038) 24 70 52.

A louer, à Peseux,

atelier - bureaux

70 m2, libres tout de suite.
Tél. (038) 31 78 38.

CHAMBRES

A louer tout de suite, dans le quartier de l'université,
chambres meublées indépendantes

Loyer, charges comprises, Fr. 140.—, Fr. 150.—.
Pour visiter, s'adresser à Mme Fernandez, Gibraltar 20.
Pour traiter, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

DEMANDES À LOUER

LOCAL

On demande à louer un
de 100 m2 environ à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres à M. Neuhaus, Trois-Portes 17, Neuchâtel.
Tél. 24 01 33, après 19 heures.

DUBIED

cherche, pour son nouveau département de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES LÉGÈRES,

un constructeur

expérimenté dans la construction de serrurerie en bâtiment, génie civil ou charpente métallique.

Notre service du personnel vous renseignera très volontiers et sans engagement sur nos excellentes conditions de travail.

Ed. DUBIED & Cie S.A.
Service du personnel
2074 MARIN.
Tél. (038) 33 12 21.

USINE DE MARIN



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

cherche

secrétaire de direction

à plein temps

Ambiance de travail agréable.

Caisse de retraite.

Entrée en fonction le 3 janvier 1974 ou date à convenir.

Les candidates sont invitées à adresser leurs offres, avec curriculum vitae, à la Direction de la Caisse cantonale d'assurance populaire, rue du Môle 3, Neuchâtel.

media

informatique

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE RESPONSABLE

pour son service

PERFORATION-VÉRIFICATION

machines IBM 029-059.

Nous offrons :

- Ambiance jeune et dynamique
- Situation stable et bien rémunérée
- Horaire libre
- Prestations sociales élevées.

Les candidates intéressées sont priées de téléphoner à M. Bonin, tél. (038) 23 77 33 ou d'écrire à Media Informatique, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Maculature
au bureau du Journal



La formation et le perfectionnement professionnels sont une des principales préoccupations de

L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION

Aimeriez-vous faire partie de notre jeune équipe en tant que

COLLABORATEUR SPÉCIALISÉ

dans les questions de recrutement des jeunes, de leur formation et de leur perfectionnement ?

La Suisse romande et le Tessin seraient vos principaux champs d'activité.

Nous demandons : — langue maternelle française
— bonnes connaissances d'allemand et d'italien
— formation hôtelière approfondie
— éventuellement avoir suivi les cours d'une école hôtelière
— quelqu'un qui soit à la fois liant et sûr de soi.

Nous offrons : — des conditions d'engagement modernes
— une atmosphère de travail aimable
— des tâches et des responsabilités étendues
— une préparation minutieuse aux nouvelles tâches.

Nous serons heureux de recevoir votre offre accompagnée des documents usuels de candidature.

SOCIÉTÉ SUISSE DES HOTELIERS

Le chef du personnel, Montbijoustrasse 31, 3001 Berne. Tél. (031) 25 72 22

Spécialistes suisses
des carrières
de haut niveau

sélecadres

DÉLÉGUÉ MÉDICAL

Régions : Vaud (Est), Fribourg, Jura, Valais

Notre mandant est une importante entreprise européenne de la branche pharmaceutique. Ses articles de haute qualité sont bien introduits en Suisse. La place de délégué médical est vacante, pour la prospection des régions susmentionnées.

Cette situation convient à une personnalité de 25 à 35 ans ayant déjà pratiqué la vente et possédant des connaissances dans les domaines médical, pharmaceutique ou chimique. Notre mandant attache beaucoup d'importance à l'enthousiasme, à l'esprit d'équipe et d'entreprise. La société, en pleine expansion, offre une rémunération en rapport avec les exigences du poste, un règlement des frais adéquat, de larges prestations de sécurité sociale et de réelles possibilités d'évolution ultérieure de la carrière vers des responsabilités encore plus larges.

Veuillez adresser vos offres sous réf. no 2422
Sélecadres est la garantie d'une discrétion absolue.
Pas de tests psychotechniques.

sélecadres

SELECADRES SA, 1005 Lausanne
36, av. de Béthusy
Tél. (021) 20 47 02/03

Genève Bâle Berne Zurich

On cherche

deux chauffeurs poids lourd

si possible expérimentés, pour un travail très varié, avec camions Volvo, trois essieux, pont fixe, et grue.
Caisse de retraite, fonds de prévoyance, caisse de maladie.
Salaire adapté au coût de la vie actuelle.

Entrée immédiate ou à convenir.

Daniel Gillieron, transports, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 36 76 ou 42 11 89 ou 42 11 43.

SI VOUS AVEZ:

- Une solide formation technique horlogère
- Du goût pour la gestion qualité et système statistique
- Une expérience de quelques années
- De bonnes connaissances d'anglais,

et que vous souhaitez travailler aux Etats-Unis, dans une filiale de notre société,

veuillez prendre contact avec nous, en nous faisant parvenir vos offres détaillées, sous chiffres P 28-950132, à Publicitas, 51, avenue Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

cherche pour son département de traitement de métaux précieux situé à Fribourg,

UN CHEF d'atelier de galvanoplastie

ayant plusieurs années d'expérience.

Cette personne, technicien ou chimiste, doit être rompu à tous les problèmes de bains et de déposition de métaux précieux, doit pouvoir travailler de manière autonome et faire preuve de beaucoup d'initiative.

Les conditions de travail sont d'avant-garde, l'équipement ultra-moderne, le cadre et l'ambiance très agréables. Le salaire accompagne les responsabilités. Faire offres, sous chiffres 17 - 502187, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons une

PERFOREUSE-VERIFICATRICE

ayant déjà une bonne expérience de la profession.

Nous sommes une jeune équipe et travaillons sur IBM 029, 059, 129 et sur encodeur MDS.

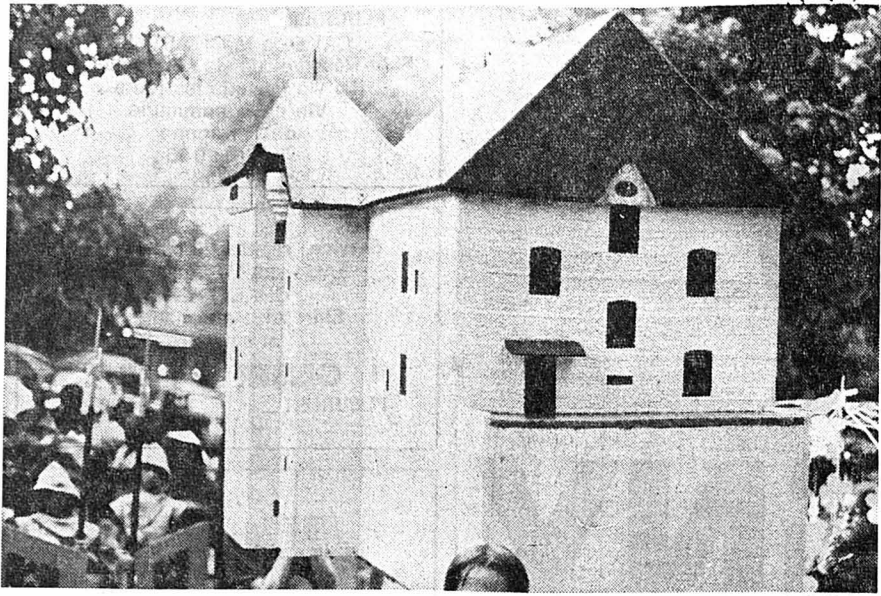
Nous offrons :

- un salaire en fonction de votre expérience
- un travail varié
- des prestations sociales de premier ordre.

TÉLÉPHONEZ-NOUS NOUS RÉPONDONS A VOS QUESTIONS

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies S.A.,
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ



Les gardes du Château n'imaginaient pas faire face, un jour, à un ennemi aussi sournois que les... puces.

(Avipress - Monnier)

Le Château de Valangin envahi par les... puces

De notre correspondant :

Grâce à l'amabilité de M. Fuchs et à l'aide importante de M. Marcel Clerc, ébéniste, les élèves ont pu réaliser la maquette du château de Valangin. D'une longueur de deux mètres et d'un poids très léger, dû à l'emploi de bonisol, cette réalisation a demandé plusieurs heures de travail. Porté fièrement par quelques enfants à la Fête des vendanges, le château a connu (comme le viaduc) une triste fin, des vandales l'ayant réduit en miettes...

Quant au château construit en pierre,

celui-là fait parler de lui, ces temps-ci. L'analyse a révélé que ces insectes diptères étaient issus du bois de vieux meubles sans doute vermoulus, n'ayant aucun rapport avec les puces vivant sur le corps des hommes et des animaux. L'extension importante de ces parasites n'avait pas été remarquée par les visiteurs, sauf peut-être par quelques personnes allergiques. Toujours est-il que l'Etat a pris l'affaire en main afin que le château soit désinfecté par gazage.

Ces désagréments ne seront plus à craindre pour les futurs visiteurs.

Premiers flocons de neige...

(c) S'achemine-t-on vers un hiver précoce et rude? Le vieux dicton prétendant que l'épaisseur de la neige pourra se mesurer à la hauteur des gentianes dans les pâturages le laisse prévoir. Et dans cet automne capricieux, les premiers flocons ont fait leur apparition, hier, à la Vue-des-Alpes. Tôt hier matin, une très fine pellicule blanche s'était déjà posée. Elle ne dura guère. Mais toute la journée, par intermittence, le Jura neuchâtelois a subi des rafales de neige. Ces prémices hivernales suscitent la curiosité mais font espérer qu'elles ne seront que passagères.

DOMBRESSON

Réfection du trottoir

(sp) Le service cantonal des ponts et chaussées est en train de refaire la dalle qui recouvre le Seyon, au village. Aménagé à la fin du siècle passé, au moment des drainages, le canal avait besoin d'être consolidé.

Un voleur de plus sous les verrous

(c) Le deuxième voleur qui s'était introduit dans le bureau communal de Dombresson, dimanche matin de bonne heure, a été identifié. Il s'agit d'un habitant de Savagnier qui a été mis en état d'arrestation. La police de sûreté qui mène l'enquête découvrira peut-être les auteurs des vols commis dans la région au cours des mois écoulés.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'efficacité d'une intervention commence par l'instruction des sapeurs-pompiers

De notre correspondant :

Au cours des sinistres qu'on enregistre chaque année sur le territoire communal de la Chaux-de-Fonds, la population peut suivre le travail efficace des hommes du feu, l'entraînement des sapeurs, et apprécier le matériel dont ils sont dotés. Cet entraînement, peu de « spectateurs-badauds » savent ce qu'il est en réalité. On veut, on exige une équipe rapide, rentable, capable d'affronter n'importe quel fléau : incendie ou fuite de mazout. Pour obtenir ce résultat, les responsables du bataillon des sapeurs-pompiers organisent une série d'exercices, plus ou moins spectaculaires, comme celui qui a eu lieu dernièrement dans le bâtiment de la Maison du peuple ou cet autre, inscrit dans le programme d'instruction, qui s'était déroulé, un samedi, dans la région des Eplatures. Réserve aux premiers secours, aux cadres et aux groupes de renfort du bataillon, aux chefs de sécurité de diverses entreprises ou collèges, il était préparé par le capitaine Marendaz, responsable technique. Cette démonstration avait comme thème : « L'extinction de divers feux au moyen d'extincteurs et autres engins détenus par le bataillon. Elle aura permis de démontrer les possibilités d'intervention, de même que de connaître les moyens spéciaux du bataillon des sapeurs de la ville.

La première partie du programme présentait quelques aspects de sinistres récurrents : le déplacement des pompiers : casserole en feu, bouteille de gaz allumée, baraque ou voiture en flammes. Puis, on assista à d'autres interventions pour des feux d'essence ou de pétrole, de conduite d'essence, de feux en hauteur, ou sur une large surface. Extincteurs, tanks à poudre ou à mousse entrèrent alors en action, maniés, parfois, par des hommes revêtus d'habits anti-feu. Semblables à des cosmonautes, dans leur costume de couleur métallisée, progressant lourdement, maladroitement, ils ont pu éprouver ces combinaisons face aux foyers extrêmement violents.

Route coupée

(c) Hier, vers 13 h, Mme I. B., domiciliée à la Chaux-de-Fonds, descendait au volant de sa voiture la rue de l'Ouest. Soudainement, elle a bifurqué à gauche, coupant la route à la voiture conduite par M. A. B., de la Chaux-de-Fonds. Collision et dégâts.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Le grand bazar (dès 7 ans - prolongations).
Eden : 20 h 30, Il n'y a pas de fumée sans feu (16 ans). 23 h 30, Ces filles de fermes affamées de « sex » (20 ans).
Plaza : 20 h 30, L'homme des hautes plaines (16 ans).
Scala : 21 h, Les Damnés (18 ans).
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée des Beaux-Arts : Jose Gomez Peñales (Madrid), Achille Perilli (Rome) et Jose Maria Iglesias (Madrid).
Galerie La Marge : le dessinateur Gourmelin.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 11.

Le Locle

CINÉMAS
Casino : 20 h 30, « Le dernier tango à Paris » (18 ans); 23 h 15, « Troll, ich will es wissen » (18 ans).
Lux : 20 h 30, « Etat de siège » (16 ans); 23 h 15, « Junge Mädchen lieben » (20 ans).
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : céramistes suisses (15 h à 21 h).
Pharmacie de service : Mariotti, 38, Grand-Rue; dès 22 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pas de restriction d'eau!

(c) Les pluies abondantes de ces derniers jours ont été accueillies avec le sourire au Val-de-Ruz. En effet, le terrain était asséché profondément et comme les nappes d'eau et les sources sont à nouveau alimentées, on peut être sûr qu'il n'y aura pas de restriction dans la consommation du précieux liquide d'ici au début de l'hiver.

La neige à Tête-de-Ran



A l'orage de mardi a succédé une brusque chute de température. Il neigeait hier matin à la Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran. En forêt, les feuilles avaient un aspect insolite, couleurs d'automne aux reflets blancs.

(Avipress - G. C.)

LÉGER... POUR ÊTRE PLUS LÉGER
DANS VOTRE VERRE (7,5) IL A 45 DEGRÉS DANS LA BOUTEILLE!



A Neuchâtel et dans la région

La section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors a fêté ses 25 ans d'existence

Récemment, les sergents-majors neuchâtelois ont fêté au chef-lieu le 25^{me} anniversaire de la fondation de leur section, sous la présidence de Pierre Paroz, de Marin.

Après avoir salué les invités, M. J.-Cl. Duvanel, représentant les autorités communales de Neuchâtel, le sergent-major Pierre Immsand, de Reinach, président central de l'Assgtm, le major Samuel Porret, représentant le chef du DMC et le fourrier José Seiler,

COLOMBIER

Etat civil de septembre

Mariages : 13 (au Lieu-VD), Piccinin, Frédéric-Joseph, célibataire, domicilié au Lieu, et Adam Mariette, célibataire; 14 (à Neuchâtel), Brunner, Pierre-François, célibataire, domicilié à Neuchâtel, et Cathélaz, Irène-Charlotte, célibataire; 14, Diacon, Charles-Edmond, divorcé, et Wyss, Nicole-Lilette, célibataire, domiciliée à la Chaux-de-Fonds; 14, Burkhard, Roger-Claude, célibataire, et Augsburg, Chantal-Anne-Marie, célibataire; 21 (à Bolligen-BE), Wegmüller, Heinz, célibataire, et Degiacomi, Rita, célibataire, domiciliée à Cerlier; 21, Leite, Joaquim-Raimundo, célibataire, de nationalité portugaise, et Lopes, Esmeralda-Clara, célibataire, de nationalité portugaise; 28 (à Gordola), Kummer, François-Gérard, célibataire, domicilié à Saint-Aubin, et Gamboni, Manuela-Severina-Ida, célibataire.

Décès : 16 (à Neuchâtel), Bolis, Giovanni-Arnaldo, né le 1^{er} février 1895, époux de Maria Dolinda, née Guerra; 25 (à Neuchâtel), Kopp, née Matthey-Jonais, Alice-Emma, née le 26 juin 1890, épouse de Kopp, Alphonse; 25 (à Neuchâtel), Perrotti, Jules, né le 15 septembre 1888, veuf de Marie, née Risold.

Promesses de mariage : 6, Humbert, Yves-Roger, préposé à la police des habitants, célibataire, et Erismann, Arlette, célibataire, domiciliée à Neuchâtel; 21, Troyon, Jacques, mécanicien-électricien, célibataire, et Rossier, Raymonde-Jacqueline, célibataire, domiciliée à Peseux; 21, Gauthier-Gonnez, Clément-Augustin, serurier, divorcé, et Veuve, Francine, divorcée.

représentant le groupement neuchâtelois des fourriers, le président a, au cours d'un bref exposé, présenté l'histoire de la fondation de la section de Neuchâtel qui a rejoint les sections du Valais, de Genève et Vaud, en 1948 et a été à l'origine du premier regroupement des sergents-majors romands. Après avoir rendu hommage aux membres fondateurs et salué la mémoire des disparus, l'adjudant Paroz a rappelé les noms des différents présidents qui ont œuvré pour le développement de la section jubilaire et les a félicités pour le travail accompli pendant ce quart de siècle.

Le président s'est ensuite surtout attaché à définir les lignes de l'avenir et a précisé la position du sergent-major face à la vague des revendications, des critiques et des propositions absurdes de certains milieux dont le seul but est de saper l'autorité des chefs de l'armée et de semer la discorde et la méfiance à l'encontre des institutions.

L'adjudant Paroz a réaffirmé fermement et sans ambage l'attitude des sergents-majors neuchâtelois et les a appelés à participer activement au développement de leur section, à apporter aux autorités constituées tout leur appui par une attitude toute de droiture et de fidélité à leur étendard et à être partout et toujours un exemple. Le sergent-major P. Immsand a rappelé que les sections romandes étaient à l'origine de l'Assgtm et demandé aux sergents-majors neuchâtelois de continuer à apporter leur soutien au CC qui connaît quelques difficultés avec les sections d'expression française. Le major Porret a présenté les félicitations de M. François Jeanneret, chef du DMC et exprimé ses remerciements pour le travail souvent ingrat accompli par le sergent-major, travail indispensable à la

CORNAUX

Perte de maîtrise

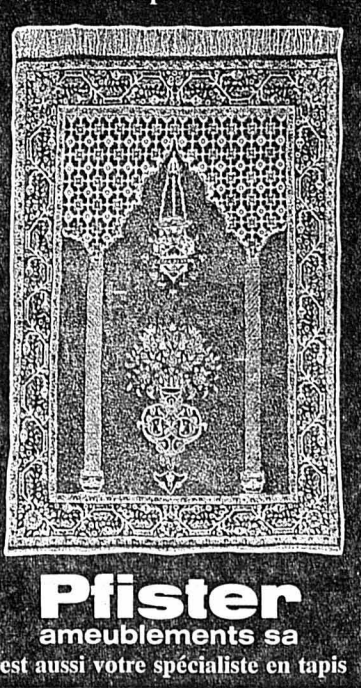
Mercredi vers 23 h, M. J.B., domicilié à Gléresse, circulait au volant de sa voiture sur la RN 5 en direction de Bienne. A la sortie de Cornaux, il a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route. Dégâts.

bonne marche de toute unité. Il a souligné également le rôle important joué par l'association qui contribue à améliorer les connaissances des sergents-majors.

Au cours du vin d'honneur offert par la ville, M. J.-Cl. Duvanel, a apporté ses félicitations et ses compliments et souligné le rôle important joué par le sergent-major en temps que chef du secteur arrière et du soutien de son unité. Il a ensuite présenté l'histoire de l'Hôtel-de-Ville. L'adjudant Paroz a remis alors un superbe vitrail à tous les membres fondateurs en témoignage de gratitude et en souvenir de cet anniversaire. Un repas et une soirée dansante ont mis un terme à cette manifestation.

Investissements en valeurs réelles!

Tapis en soie et d'autres pièces rares à des prix raisonnables



équipé et à même de répondre aux exigences qu'impose l'utilisation de nouveaux matériaux dans la construction ou dans la lutte contre les hydrocarbures. Ny



Des sapeurs-pompiers, semblables à des cosmonautes, s'efforcent de maîtriser un incendie dantesque.

(Avipress - M.-A. Robert)

Au Centre de rencontres Le monde de Benedict Gampert

De l'un de nos correspondants :

Comédien-fantaisiste, auteur-interprète annonce le programme mais Benedict Gampert se révèle encore mime, musicien, fin observateur du monde qui l'entoure et qu'il recrée avec talent.

Avec une mobilité de gestes et d'expression ne laissant pas de répit au rire ou au sourire amusé, il parodie l'intellectuel, décrit l'adolescent révolté, ridiculise le fumeur invétéré, avec justesse et de sa manière propre au gag très fin.

Mais outre ces grands problèmes, la poésie aussi est sa compagne. Elle plane sur sa « Chanson du silence » dans laquelle seul le rire ose pénétrer : « Les petits rires donc épousèrent les silences et firent beaucoup de demi-rires et... quelques pincées-sans-rire ». Sur cette foule d'impressions glanées dans la vie quotidienne et transcrites avec grâce et humour, il conte encore la vie de l'épouvantail, « condamné à changer de chapeau après chaque tempête », joué avec l'orgueil enjoué en chancun et ne s'effraie pas des banalités auxquelles il sait donner un relief particulier, accompagné de sa contre-basse.

Nul doute que Benedict Gampert possède un don de conteur et d'amusateur, doublé d'une maîtrise parfaite d'expression.

Musicien de formation, mais aussi homme de théâtre et acteur de cinéma, il est avant tout intéressé à « pondre des choses ». Il observe autour de lui, prend des notes sur le vif, et veut transcrire ces menus faits de la vie quotidienne d'une manière nouvelle. Pour cela, il emploie la musique, la mime, le contact direct avec le spectateur, devenant l'interlocuteur-ami d'un soir. Son spectacle, qu'il présentera ce soir à la Petite salle du TPR, Promenade 10, est composé de nombreux sketches ou poèmes courts. Mais dans ses projets, la préférence sera donnée à des récits élargis, où la musique aura sa place, et qui se tiendront entre le poème récit et la chanson.

Bien qu'apportant un humour délicat, tout de finesse, et ne se produisant que dans de petites salles, nécessaires pour mettre son genre en valeur, Benedict Gampert a du succès, auprès des jeunes et vieux. Il le mérite et vaut bien une soirée.

Motocycliste légèrement blessé

(c) Mercredi vers 19 h 30, M. Thomas Wolf, âgé de 19 ans et domicilié à Neuchâtel, circulait au guidon de son cyclomoteur, boulevard de la Liberté en direction est. A la hauteur de la fabrique Zappella, il entra en collision avec la barrière de chantier qui se trouvait sur la droite de la chaussée et qui était dépourvue d'éclairage et de signalisation. Le motocycliste a été légèrement blessé.

LE LOCLE

Au tribunal de police du Locle

Une « mesure » pour rien...

(c) Le tribunal de police, présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danielle Pislör, commis-greffière, a siégé, hier après-midi.

On reproche à J. G., d'avoir frappé un agent de police qui lui réclamait des papiers et lui ordonnait de le suivre au poste car son haleine sentait l'alcool. Le président, comme s'il s'agissait d'une audience de conciliation, demanda aux parties de présenter leurs conditions. Le mandataire de l'agent dit que les soins médicaux, dentaires et les examens sont estimés de 400 fr. à 1000 francs. G. n'est pas d'accord avec cette somme. Du reste, il conteste certains faits si bien que l'affaire est renvoyée pour preuves. Des témoins seront cités dont les « précisions » apporteront un peu de lumière sur cette regrettable affaire.

C.

LES BRENETS

Vaches dans un tunnel...

Alors qu'il circulait hier des Brenets en direction du Locle, au volant de sa voiture, M. E. B., de Morteau, a été surpris, dans le tunnel du Châtelard, par un troupeau de vaches. Son véhicule a alors heurté trois bêtes et l'une d'elles a même été projetée sur le capot de l'auto. Dégâts.



TÉLÉVISION : Noir-blanc + Couleur
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ALLIANCES
Atelier de réparation - Gravure
JACCARD
Fleurier Tél. (038) 61 11 94

ego Centre Coop
Fleurier

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO
R. ZUCCOLOTTO
Choix - Qualité à prix modérés
Fleurier Tél. 61 10 46

PHARMACIE PERRIN
A. PERRIN, pharm.
Place du Marché
2114 FLEURIER (NE)



1er rang de gauche à droite : Aeschbacher Thierry, Rippstein Michel, Frossard Pierry, Leuenberger Michel, Walther Jean-Hugues.
2me rang de gauche à droite : Tschanz Bernard, Emery Claude-Alain, Kobler Pierre, Weidmann Bruno, Domeniconi Claude, Staudenmann Michel, Rheissler Patrice.
3me rang de gauche à droite : Weissbrodt Gilbert, Grandjean Georges, Reymond Claude, Vincent Réal, entraîneur, Fornoni Lucien, Courvoisier Jean-Michel, Jean-nin Philippe.



Tél. 61 22 70

Ameublement - Décoration
Articles pour bébés

Les annonceurs de cette page
soutiennent votre équipe...
Favorisez-les

ANNONCES SUISSES S.A.



Responsable du
Val-de-Travers
Monsieur
Eric HOFER
2, fbg du Lac
2001 Neuchâtel
Téléphone
(038) 24 40 00



FLEURIER
Tél. 61 10 57

FLEURIER
COUVET

Garage L. Duthé & fils

AGENCES AUDI - NSU - VW - RENAULT
Tél. 61 16 37 Tél. 63 12 15

ENTREPRISE
Antonio Buschini
Gypserie — Peinture — Papiers
peints
Enseignes — Décorations
FLEURIER — LES VERRIÈRES
Téléphone 61 28 39

Entreprise
Pierre Simonin
Ferblanterie - appareillage - couver-
ture.
Articles ménagers.
FLEURIER — Tél. 61 11 48

PATINOIRE DE FLEURIER

Vendredi 19 octobre, à 20 h 30

FLEURIER MARTIGNY

REÇOIT

Après Villars, voilà Martigny, le néo-promu valaisan.

Pour Fleurier est-ce la perspective d'obtenir deux nouveaux points après sa victoire de mardi soir à Morges ?

C'est du moins l'espoir des partisans du chef de file des clubs du Val-de-Travers.

Certes, Martigny n'est pas une formation à considérer comme quantité négligeable. Pour son premier match de championnat en ligue B il a été « rosser » Forward Morges. Et si la référence n'est pas suffisante, on rappellera que mardi il partageait les points avec Villars au moment de l'interruption de la rencontre... Ce Villars qui a obtenu un match nul samedi passé à Belle Roche contre Fleurier !

Martigny, c'est donc la promesse d'un bon spectacle. Martigny, c'est toute la fougue du Vieux Pays. Dans le passé déjà il avait évolué en ligue B. Puis il sombra. Comme Fleurier. Comme notre Fleurier encore, il se mit à reconstruire à partir de la base, à travailler avec des garçons de la région.

Aujourd'hui, les Michellod, Valotton, Daven, Udriot, Baumann et autres Udriot, Gassner sont fermement décidés à conserver à leur club cette place en ligue B et l'enthousiasme de la première année n'est pas une vue de l'esprit, mais bien une réalité.

Voilà pourquoi nos gars ne devront pas pêcher par excès de confiance devant les « poulains » de Svoboda, le nouvel entraîneur-joueur — il évolue en défense — des Octoduriens.

Or, après le succès contre Villars — on peut parler de succès dans la mesure où l'équipe vaudoise appartient au trio des favoris du groupe ouest — après ce succès donc et la victoire à Morges, nos Fleurisans peuvent prétendre obtenir deux points. De plus, si le match est fixé à ce vendredi soir ce n'est point un mal : à la veille de descendre (mardi) à Monruz pour le derby neuchâtelois, les protégés de Vincent bénéficieront ainsi d'un jour supplémentaire de repos. Une « rallonge » non négligeable, un derby étant un match pas tout à fait comme les autres...

C. JACOT & Cie

FLEURIER
CAVE de la CITADELLE
Réserve de la Citadelle
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune
de Tarragone
Tél. 61 10 96

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage
et sanitaire

GEISER & FILS
FLEURIER Tél. 61 28 89



LE SERVICE AVANT TOUT
Tél. 61 10 48

Toujours jeune, élégant,
dans le vent

VETEMENTS **Jacot**
FLEURIER

AU GOURMET

Boucherie - Charcuterie
Viande et charcuterie
de première qualité

FLEURIER Se recommande :
Tél. 61 11 73 Michel Stauffer

**A la Buvette
de la Patinoire**

vous trouverez toujours
toutes consommations
et petite restauration

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

*Siens cela m'intéresse ...
voici donc mon nom et mon adresse.
Nom : Prénom :
adresse : Tél. :*

*(Remplir - Découper -
et Envoyer!)*

**HORLOGERS
HORLOGERS-DÉCOTTEURS**
sont recherchés.
Si vous êtes disposés à assumer des
responsabilités, si vous êtes dynamique
et aimez les relations humaines, ne man-
quez pas de nous retourner le talon ci-
dessus !
NOUVEAU : Nous vous offrons une for-
mation sur montres électro-
niques ACCUTRON à nos
frais.

M 73179 N

Chez Bulova
BULOVA WATCH Co.,
8-10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 15 52.

Nous cherchons pour l'assistance à notre clientèle dans les cantons
de Neuchâtel et Fribourg un

REPRÉSENTANT EXPÉRIMENTÉ

avec domicile dans le canton de Neuchâtel. Nous sommes une
entreprise dynamique de froid et climatisation.

Nous offrons une activité très intéressante et indépendante, avec
beaucoup de liberté et d'initiative personnelle, rémunération très
importante, avantages sociaux, collaboration collégiale, assistance
dans la vente optimale.

Notre ancien collaborateur, M. A. Maag, vous laisse une vaste
clientèle dévouée.

Vendeur compétent avec flair technique ou spécialiste de froid-
climat, relations avec clientèle commerciale et industrielle souhai-
tables mais pas absolument nécessaires, voudront bien écrire, avec
références, ou téléphoner.

Frigorex

S. A. pour froid et climatisation, Bürgenstrasse 36, 6002 Lucerne.
Tél. (041) 44 11 44, interne 22.

MIGROS

cherche

pour son Marché avenue des Portes-
Rouges à Neuchâtel

employée de cuisine

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner
au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel,
case postale 228, 2002 Neuchâtel.

UNE SEULE PROFESSION MAIS UN CHOIX RESTE POSSIBLE

Pour compléter l'effectif de notre entreprise
à NEUCHÂTEL, nous cherchons :

1 MÉCANICIEN

qui sera chargé de la réparation de nos élévateurs -
Horaire normal.

1 MÉCANICIEN

qui sera chargé de la réparation de certaines machines-
outils - Horaire normal.

1 FRAISEUR

Nous demandons des personnes au bénéfice du certifi-
cat fédéral de capacité, ou de formation équivalente, et
qui peuvent justifier de quelques années d'expérience.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Une Covassonne reçoit le 500^{me} brevet romand de sauvetage délivré en 1973

De notre correspondant sportif :

Les 478 brevets I de sauvetage remis en Suisse romande au cours de l'année 1972 laissent bien augurer de l'avenir : le cap des 500 brevets pourrait être dépassé en 1973, tel était l'espoir des responsables de la Société suisse de sauvetage et en particulier de M. Rudolf Bucheli, de Neuchâtel, chef technique de la région ouest (la Suisse romande). C'est chose faite depuis que six membres du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers (CNSVT) ont

réussi les examens pour l'obtention du brevet I de sauvetage à la piscine couverte de Pontarlier, dimanche passé. Le 500^{me} brevet était parmi les six nouvelles brevetées. La remise des brevets a eu lieu mercredi soir, au chalet du Ski-club de Couvet, en présence de MM. Michel Berger (la Chaux-de-Fonds), représentant régional à la Société suisse de sauvetage, Rudolf Bucheli, Florian Otz (Fleurier), expert à l'examen, Denis Gysin (les Verrières) et Pierre-André Virgilio (Fleurier), moniteurs du cours, Mlle Claudine Vanello (Couvet), prési-

dente de la commission « Sauvetage » du CNSVT et de M. F. Juvet, représentant le comité du CNSVT.

Après les souhaits de bienvenue et les salutations transmises par Mlle Vanello, M. Bucheli a vivement félicité Mlle Sylvia Scheuermann de Couvet, la 500^{me} brevetée de Suisse romande en 1973. Mlle Scheuermann a reçu des fleurs et une médaille en souvenir de cette soirée mémorable qui fera date dans les annales de la SSS et du CNSVT. Ajoutons que cette jeune fille de Couvet a subi, il y a cinq ans, une opération à cœur ouvert et qu'elle a eu le grand mérite et le courage aussi de s'attaquer aux épreuves donnant droit à l'obtention du brevet I de sauvetage. Les cinq autres brevets ont été remis à Mlle Anne Bühler, de Travers, Claudine Neuhaus, de Fleurier, Mireille Aubert, de Fleurier, Fabienne Villat, de Fleurier, le sixième allant à Mme Claude-Anne Inversin-Vermot de Neuchâtel, depuis quelques semaines, anciennement institutrice aux Verrières, mais qui était absente mercredi soir.

Des félicitations ont également été apportées aux nouvelles brevetées par M. Fl. Otz, expert, Denis Gysin, instructeur suisse de natation et Michel Berger. Des remerciements ont été exprimés par M. Juvet au nom du CNSVT aux moniteurs, expert, chefs de cours et adjoints (Mlle Vanello et Raoul Otz), ainsi qu'aux représentants de la SSS, MM. Berger et Bucheli. Ajoutons que le cours de sauvetage a eu lieu à la piscine des Replans de Sainte-Croix et à la piscine couverte de Pontarlier et qu'il était doublé d'un cours « Jeunesse et sport » donné par M. Denis Gysin. Ce dernier a remis aux jeunes filles l'insigne argent de « J + S » ainsi que le test II de natation. A Raoul Otz, le test « or » de « J + S » ainsi que l'insigne du test III de natation.

La manifestation s'est terminée par une collation et un échange de propos aimables entre les participants à cette soirée. Nous publions les résultats des examens et d'autres tests dans une prochaine édition.

Le centenaire de l'«Espérance»

De notre correspondant :

A l'occasion du centenaire de la fanfare « L'Espérance », le comité d'organisation que préside M. Roger Thiebaud publie un livret de fête dans lequel il remercie tous ceux qui ont contribué par leurs dons et leur appui à la préparation de cet anniversaire. Il rappelle que ces cent années représentent bien des efforts, mais aussi du dévouement de la part des dirigeants qui se sont succédés. Il relève que si « L'Espérance » a connu des jours fastes, elle a vécu aussi des heures difficiles. « L'Espérance » a pu continuer sa tâche pour la collectivité néraouie et conserver les traditions de la musique. En leur demandant de rester dignes du passé, le comité forme des vœux sincères à l'égard des musiciens. Après un rappel des manifestations déjà organisées, de la composition du comité, celui-ci relève que M. Léon Hamel, président d'honneur était président lors des fêtes du cinquantenaire, qu'il présida aussi le 75^{me} anniversaire et qu'il est président d'honneur du comité d'organisation du centenaire.

Un message du Conseil communal apporte à « L'Espérance » les félicitations et remerciements de la communauté. Un ancien musicien, encore membre actif, M. Georges Perrenoud relève qu'après la guerre 1914-1918, période pendant laquelle « L'Espérance » a dû suspendre ses activités, faute de membres, un trompette militaire, M. Ulysse Rufener, a pris l'initiative de reconstituer la société. Dix-huit jeunes gens avaient répondu à son appel. Si les débuts ont été durs, la persévérance du directeur et la volonté de chacun l'ont emporté et la première sortie à Noël 1920 fut un triomphe.

Un message de la paroisse réformée rappelle les excellentes relations qu'elle a entretenues avec la fanfare et s'associe à la joie de cet anniversaire. Quant à M. Maurice Wicky, président cantonal, il relève que cent ans d'activité représentent un glorieux passé dans les annales de Noiraigue. Cette année jubilaire évoque les sentiments de la discipline, de la persévérance et du travail qu'il en tous ceux — vivants ou disparus — qui ont créé et surtout su maintenir une société de musique. M. Wicky annonce que

l'Association des musiques neuchâteloises est fière de compter dans son sein une telle société pour laquelle il forme des vœux sincères.

(à suivre)

FLEURIER

Un organiste américain au Temple

Du fait de l'existence des « Concerts de Fleurier » qui animent la vie musicale du plus grand village du Vallon, un des récitals d'orgue du III^e Festival international de jeunes organistes — qui se déroule du 18 au 25 octobre à Bienne d'abord, mais aussi dans d'autres localités romandes — aura lieu au temple fleurisien ce soir.

Ce récital, gratuit, sera offert par Charles Benbow, né aux Etats-Unis en 1947, bachelier en musique « cum laude » de l'Université d'Oklahoma, ancien élève de Marie-Claire Alain et titulaire de trois distinctions internationales dont, en 1972, le Grand prix de Chartres. M. Benbow a déjà donné des concerts en Pologne, en Tchécoslovaquie, en France, en Allemagne, en Angleterre et, bien entendu, aux Etats-Unis. C'est souligner la qualité de ce jeune artiste de 26 ans et dire l'honneur qu'il fait aux mélomanes de la région en venant jouer à Fleurier des œuvres de Dupré, Bach, Buxtehude, Franck et Ives. A noter qu'il s'agit de son seul récital dans le cadre de ce festival international de jeunes organistes.

A la Société de gymnastique

(c) Le comité de la section fleurisane de la Société fédérale de gymnastique, s'est réuni sous la présidence de M. Germain Beuret. Il a fixé l'arbre de Noël au 21 décembre, salle Fleurisia. Dans cette même salle aura lieu la soirée annuelle le 16 février et elle sera suivie d'un bal avec l'orchestre Raymond Claude. Les vacances scolaires d'automne étant terminées, chacun va se remettre au travail dès la semaine prochaine pour assurer le succès de cette soirée.

Les responsables de la section féminine, sous la direction de Mme Paulette Magnin, monitrice ont demandé leur admission à l'Association cantonale féminine neuchâteloise de gymnastique. Les répétitions continueront à avoir lieu le lundi soir et l'on espère que l'effectif de cette section ira en augmentant.

Championnat cantonal et jubilé à Couvet du groupement neuchâtelois de cynologie

Fonction supprimée

(sp) M. Frédéric Hafner ayant renoncé à ses fonctions de mesureur officiel de la commune de Couvet parce qu'il n'a pas eu l'occasion de les exercer ces dernières années, le poste a été supprimé par décision du Conseil d'Etat.

Culte pour une « centenaire »

(sp) Samedi après-midi à 15 h 30, aura lieu au temple de Noiraigue un culte spécial à l'occasion du centième anniversaire de la fanfare locale.

De notre correspondant :

Le groupement neuchâtelois de cynologie qui groupe dans le canton les sociétés canines du Locle, de Neuchâtel, du Val-de-Travers, de Boudry, de la Chaux-de-Fonds, du « Club de boxer » de Neuchâtel, du « Berger allemand » de la Chaux-de-Fonds, du « Berger allemand » de Neuchâtel et des environs, fêtera dimanche son 25^e anniversaire, à l'occasion du championnat cantonal qui aura lieu à Couvet. Ajoutons que le groupement neuchâtelois vient d'admettre en son sein une société cynologique du Val-de-Ruz qui participera pour la première fois au championnat cantonal. Ce dernier se déroulera exceptionnellement durant un seul jour, cela pour marquer le quart d'existence du groupement cynologique.

La manifestation sera organisée par la Société cynologique du Val-de-Travers et sous la présidence de M. André Wenger de Travers, la direction technique étant confiée à M. Amédée Schuler de Pontarlier. Nonante chiens répartis dans les catégories : chiens d'accompagnement, chiens de défense I, II et III, chiens sanitaires participeront aux différentes épreuves. Toutes ces bêtes sont d'utilité publique ; elles peuvent être appelées à rendre de grands services lors de recherches de personnes ou d'objets. Les plus nombreuses d'entre elles sont les bergers allemands et belges.

CHALLENGES EN JEU

Les épreuves débuteront dimanche matin et auront lieu dans la région de Couvet et Travers pour les classes A et de défense II ; dans la région de la Nouvelle-Censière pour les classes de défense I et III ; dans la région des Sagnettes (Boveresse) pour la classe sanitaire. Les sociétés faisant partie du groupement cantonal se disputeront plusieurs challenges. Il ne sera tenu compte — dans chaque classe — que des deux meilleurs résultats de chaque société.

Pour marquer le 25^e anniversaire du

TRAVERS

Nouveau conseiller général

(sp) En remplacement de Mme Jacqueline Murarotto, qui a démissionné pour des raisons personnelles, M. André Rufieux (soc) a été tacitement élu au Conseil général de Travers.

Un cabaret italien au Château

(sp) Organisée dans un esprit de rapprochement des Suisses et des travailleurs italiens, la Quinzaine culturelle italienne, qui se déroule jusqu'au 28 octobre dans notre canton, fera escale samedi après-midi au château de Môtiers. Dans leur langue maternelle teintée d'un savoureux accent local les étudiants de l'université de Gênes présenteront un spectacle de cabaret où l'humour et la satire font bon ménage avec l'évocation de la grande misère de notre temps. Comédiens, mimes, chanteurs et guitaristes, ces jeunes Gênois connaissent un plein succès partout où ils passent, alors même que certains spectateurs ne pratiquent pas couramment l'italien, mais comprennent ce langage international que constitue la musique ou la pantomime.

Canton Prix Boutique
FOURRURE
DAIM - CUIR

Nouveau... 46, rue du Lac

YVERDON

Rentrée scolaire : lundi

(sp) Quinze jours, ça passe vite, surtout quand il s'agit de vacances scolaires, même si le temps automnal n'a pas tenu toutes ses promesses d'ensolaillement ! Lundi, toutes les écoles primaires, secondaires et professionnelles du Vallon rouvrent leurs portes pour aborder la seconde partie du premier trimestre de l'année scolaire 1973-1974, trimestre qui prendra fin début décembre déjà. Alors commencera le deuxième trimestre, entrecoupé par les vacances d'hiver fixées du 22 décembre au 7 janvier.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Le Grand Meaulnes, 16 ans.
Môtiers, château : de 17 h à 22 h, exposition Jean Hirtzel et le Brésil.
Môtiers, musée Rousseau : photographies et iconographie.
Fleurier, temple : 20 h 15, Charles Benbow, organiste américain.
Couvet, salle des spectacles : récital Gil Bernard.
Les Verrières, Grande salle : 20 h, Récital Pepe de Cordoba, son guitariste Vicente et une danseuse de flamenco.
Fleurier, patinoire : 20 h 30, Fleurier - Martigny.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, téléphone 61 10 37 ; les Verrières, Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

LA FLAMME BLEUE DE SONY

le vrai brûleur économique
Fourneaux de 80 à 500 m3 pour tous locaux.
NOTRE GRAND SUCCES :
Chauffage central SOMYtherme avec chaudière silencieuse.
Installation complète à partir de Fr. 5000.—.
Devis sans engagement pour appartements, villas ou ateliers.
Quincaillerie-chauffage
COUVEY
Tél. (038)
63 12 06

Temple de Fleurier

Ce soir, à 20 h 15,
à l'occasion du festival international des jeunes organistes à Bienne :

RÉCITAL D'ORGUE CHARLES BENBOW

Grand prix de Chartres 1972.
Œuvres de : Dupré, Bach, Buxtehude, Franck, Ives.
Entrée libre. Collecte.

COUVEY - Salle des spectacles

GIL BERNARD

Vendredi 19 octobre, à 20 h
Samedi 20 octobre, à 20 h, avec les JP. de Sainte-Croix
Dimanche 21 octobre, à 17 h, avec les routiers bleus
Samedi 20 octobre, à 14 h 30, avec Ph. Aubert, animateur des « Compagnons de Daniel »

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES

COUVEY
FLEURIER
non-réponse

63 23 42
61 11 47
61 15 47

La menthe Blackmint désaltère

C'est naturel...
C'est bien meilleur...

Restaurant du Chapeau-de-Napoléon

Fermeture pour la saison dimanche 21 octobre

Pour une bonne FONDUE et des CROUTES AU FROMAGE, profitez jusqu'à cette date.

Par la même occasion, je profite de remercier ma fidèle clientèle et lui donne rendez-vous à fin avril 1974.

Marcel HIRTZEL

SALLE « FLEURISIA » FLEURIER

Samedi 20 octobre 1973, dès 20 h 15

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Société fédérale de gymnastique.
Superbes quins : lapins, jambons, fumés, salamis, bandes de lard, lots de vin, estagnons d'huile, cageots garnis, lots de sucre, etc.
Abonnement pour toute la soirée (35 tours) Fr. 15.—
Abonnement partiel (11 tickets) Fr. 5.—

SIX QUINCES PAR TOUR

A la fin du match, il sera joué un TOUR ROYAL.
Se recommande : la S.F.G. de Fleurier



La vie en tranches et en séries

Les graves personnages qui se penchent sur le phénomène télévision pour analyser ce monstre hydrocéphale ont dépeché, disséqué les moindres parcelles d'images et n'ont pas manqué, après avoir étudié entre autres choses la publicité télévisée, de jeter leur dévolu sur les feuilletons et autres séries. Certains ont signalé le côté culturel ou pseudo-culturel de quelques films de série, d'autres ont vitupéré avec violence cet opium du peuple véhiculant tous les archétypes d'une société pré-déterminée et conditionnée.

Il est vrai que si l'on décortique le genre policier, genre parmi les plus appréciés, on découvre assez vite certaines ficelles. Ainsi, Schulmeister, Maigret, dont on nous abreuve ces temps aussi bien à l'ORTF qu'à la SSR, sont les types de bons maris et bons pères de famille, en lutte contre le mal représenté toujours sous forme de traîtres, de voleurs, de bandits ou d'assassins. Un manichéisme un peu facile veut que ces policiers ou agents secrets, ce qui revient sensiblement au même dans ces feuilletons, n'aient jamais de problèmes de conscience, qu'ils soient toujours honnêtes et fidèles, tandis que ceux qu'ils poursuivent sont tout aussi irrémédiablement fourbes et maléfiques. Même dans un feuilleton pseudo-historique où Dieu sait si la distanciation devrait permettre de créer des héros moins stéréotypés, Schulmeister, espion d'un empereur despotique, que l'histoire ne juge pas avec tellement d'indulgence, reste un héros parfait. Toute allusion réellement politique est soigneusement évitée et Schulmeister défend le plus tranquillement

du monde un concept qu'on appelle empereur, sans se soucier si derrière le concept il y a un homme et ce que vaut cet homme. Quant aux Maigret, Callagan et autre Sherlock Holmes, ils protègent un concept non moins désincarné et vague, la société sans qu'il soit jamais précisé de quel- le société il s'agit. Et ces héros-là ne sont jamais confrontés avec des problèmes métaphysiques.

Que cherche l'amateur du genre policier : un moment de détente, une aventure par comédiens interposés, une soif de puissance ? Le policier n'est-il pas l'auxiliaire du destin, le vengeur professionnel ? L'amateur n'a-t-il pas besoin d'être rassuré, le policier jouant alors le rôle du giron maternel dans lequel on se réfugie aux jours d'angoisse ? Un peu tout cela sans doute et la psychanalyse et la socio-psychologie n'ont pas fini d'explorer les médias et leurs tréfonds.

On peut se demander si ces histoires d'un peu trop caricaturales doivent encore avoir leur place dans un moyen de communication de masses qui a un si grand impact que la télévision et si les analyses très précises qui ont été faites à propos de cette télévision ne devraient pas conduire « les responsables » (autre concept un peu global, mais tellement commode) à vouloir une autre télévision basée sur des problèmes humains. Mais, après tout, s'il en était de la télévision comme de beaucoup d'autres choses et que l'on n'ait que la télévision que l'on a méritée qui seraient alors les responsables ?

G.-A. M.

LIPTON'S TEA

Un thé de qualité dans un véritable sachet double-filtre!

Un thé de qualité à l'arôme délicieux. Dans un véritable sachet double-filtre, pour vous simplifier la vie. C'est Lipton's Tea, le thé que les Anglais aiment à retrouver dans le monde entier.

Lipton's Tea. Un thé de qualité pour chaque occasion.

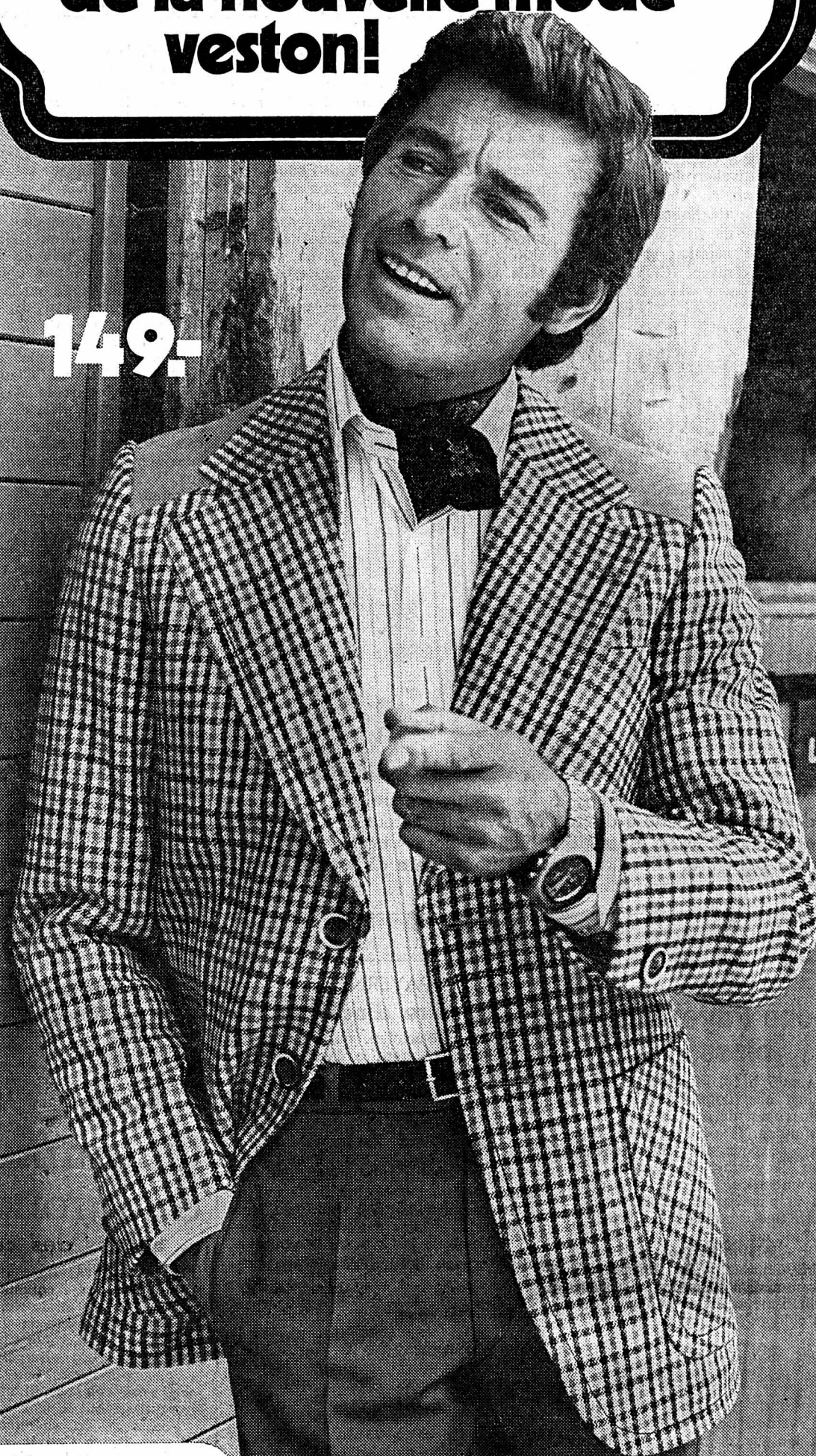
Offre spéciale

Ce thermos de table décoré d'un motif or incrusté vous permettra d'avoir à toute heure de l'eau bouillante à portée de la main. Lipton vous le propose au prix très avantageux de Fr. 10.80. Pour plus de précisions, voyez l'emballage spécial Lipton's Tea 50 sachets-portion double-filtre.



Schild est en tête de la nouvelle mode-veston!

149.-



Veston-Glencheck, 55% polyester/45% laine, avec parties en simili-cuir aux coudes et aux épaules. Grâce à notre propre fabrication : Fr. 149.- avec pantalon 55% Trévira/45% laine Fr. 69.-

Quel plaisir de combiner les vestons sympatiques avec des pantalons, des chemises et des pulls!
Et Schild s'engage avec des idées pour chaque mode que l'on peut suivre.

SCHILD
(TUCH AG)

Schild Mode masculine, 9, Saint-Honoré, Neuchâtel.
Le samedi : Ouverture Non Stop de 8 à 17 heures.

NOUVEAUTÉS

Grand choix de **MINI-JUPES** unies ou fantaisie, tailles 38 à 44

depuis

24.-

Dans le vent : **LUMBER** acryl, longues manches, 2 tons, marine-jaune, brun-beige ou rouge-marine

38.-

GILET uni pour dame, côtes derby, longues manches, 6 coloris mode

35.-

GILET acryl, longues manches, devant fantaisie carreaux, tailles 38 à 46

39.-

JAQUETTE acryl, longues manches, devant rayé, tailles 42 à 50

32.-

FERMÉ LE LUNDI

PRIX NET

Ruelle Dublé 3



La Gerle

Nous avons quelques

MANTEAUX BLANCS, mouton retourné, légèrement défrachis, à partir de

Fr. 230.-

ainsi que des

MANTEAUX ET VESTES afghans, mouton retourné, brodé, avec petits défauts à partir de

Fr. 110.-

BLOUSONS, MANTEAUX agneau pour hommes à partir de

Fr. 380.-

IMPORTATION DIRECTE

OUVERT VENDREDI ET SAMEDI

F. Durgniat, Portes-Rouges 149 (face à Migros)

J'entreprends tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46

pommes

et

pommes de terre

à prix avantageux.
Werner Dietrich-Niederhäuser
2076 Gals.
Tél. (032) 83 10 10.

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

TV COULEUR

Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.

VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.

PHILIPS ou MÈDIATOR

LOCATION A PARTIR DE FR. 93.-

Nous assurons un RÉEL service après-vente. Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. : Heure de préférence :

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

VILARS-SUR-FONTENAI

Deux doigts sectionnés

M. Joseph Choulant, âgé de 50 ans, agriculteur à Villars-sur-Fontenai, a eu, hier, deux doigts sectionnés par une scie circulaire. Il est hospitalisé à Porrentruy.

Transjurane : lancement de la pétition

Le comité d'action « Pro Transjurane » vient de lancer la pétition concernant la réalisation de cette importante voie de communication qui devrait relier le réseau autoroutier français par Belfort-Delle aux routes nationales suisses. Les listes de pétition devront être retournées jusqu'au 17 novembre au comité d'action. Voici le texte de cette pétition : « Constatant que le Jura est la seule région importante de Suisse à ne pas être reliée aux grands axes de communications routiers, les signataires de la présente pétition demandent aux autorités fédérales : » 1. D'incorporer la Transjurane — de Boncourt à Moutier avec deux sorties vers le Plateau suisse — dans le réseau des routes d'importance nationale. » 2. De réaliser cette voie de communication, par étapes prioritaires, dans les délais les plus brefs. »

Priorité à la route Delémont - Bâle

Les députés lausannois au Grand conseil bernois, ainsi que des délégués de tous les partis du district de Laufen ont constitué un comité d'action pour accélérer la reconstruction de la route 118 Delémont-Agenstein. Le comité désire que le développement du réseau routier jurassien soit réexaminé, en coordination avec les cantons voisins. La route 118 Delémont-Bâle doit être incluse dans le réseau des routes principales suisses et, dans le programme de constructions du canton de Berne, elle doit être de première priorité.

Le comité d'action se propose de défendre les intérêts du lausannois lors de la fixation prochaine des priorités pour le développement du réseau routier jurassien. La création de l'organisation « Pro Transjurane », et les buts de cette société, auraient, de l'avis du comité d'action, provoqué une grande inquiétude dans le lausannois, où l'on craint que la construction de la route 118 soit ajournée. Le comité est opposé à une planification du trafic basée sur des motifs d'ordre politique et psychologique. Il est d'avis qu'on ne doit tenir compte que des réalités actuelles pour fixer les priorités, dans le programme de construction des routes jurassiennes. Il rappelle, à cet égard, une statistique fédérale selon laquelle la route Delémont-Bâle est plus fréquentée que la route Delémont-Porrentruy.

Nouveaux projets pour le « New Ragtime Band »

De notre correspondant :

Un nouveau disque du « New Ragtime Band » vient de sortir de presse. Cette fois, c'est avec Claude Luter que l'orchestre jurassien part à la conquête des amateurs de musique de jazz de style Nouvelle-Orléans. Une compagnie aussi célèbre et aussi universellement connue assurée par Jacky Milliet et à ses amis une audience qui dépassera largement les frontières du pays, puisque le disque sera distribué à l'échelle mondiale. C'est dire que le « New Ragtime Band », même s'il est composé de musiciens amateurs, a dépassé le niveau de l'amateurisme, sur le plan de la qualité pour le moins, et même sur celui de la considération qu'il s'est acquise, puisque les maisons de disques les plus prestigieuses lui offrent les conditions réservées habituellement aux formations professionnelles. Est-il superflu de rappeler qu'en 1968, lorsqu'il reprit une activité interrompue pendant plusieurs années, le « New Ragtime Band » était un orchestre composé uniquement de musiciens de Porrentruy ? Dès 1968, le privilège de jouer avec Albert Nicholas obligeait les solistes de l'ensemble à travailler sérieusement leur instrument et à perfectionner leur technique. Tous ne pouvaient cependant fournir l'effort nécessaire dans ce sens et c'est alors que le recrutement s'étendit à l'échelle jurassienne et même suisse, et qu'entrèrent dans l'orchestre le batteur Peggy Moosmann de Bassecourt

(1968), puis le trompettiste Robert Antenen (1970), le tromboniste Pierre Descœudres (1971), et, plus récemment, le contrebassiste Hans Schlaepfer. Avec le clarinettiste Jacky Milliet, le banjoïste et guitariste Bernard Moritz et le pianiste Ervin Montavon, tous trois musiciens de la première heure, l'orchestre était alors au complet et acquiescèrent un niveau musical qui lui permettait d'entrer en relation avec les meilleurs musiciens de jazz vivant actuellement en Europe et, ce qui mieux est, de graver avec eux des disques auxquels des critiques de jazz, tels qu'Hughes Panassié, président du « Hot-club » de France, ou Johnny Simmen par exemple, ont consacré des lignes très élogieuses.

D'UNE VEDETTE A L'AUTRE

En 1970, le « New Ragtime Band » sortit son premier disque (passons sous silence un 45 tours enregistré à ses frais). Il y accompagnait le clarinettiste Albert Nicholas. Cet enregistrement fit, et d'ailleurs fait encore, une belle carrière internationale. La mort récente du grand musicien de la Nouvelle-Orléans lui a conféré un nouveau départ.

Ce fut ensuite, en 1971, un 33 tours intitulé « The New Ragtime Band Meeting », dans lequel Jacky Milliet et ses amis donnaient la réplique à quatre musiciens prestigieux : Albert Nicholas, encore une fois, mais aussi Bill Coleman, Mezz Mezzrow et Benny Waters. Cet album « remarquable à plus d'un titre », comme l'écrit le critique Johnny Simmen dans la revue belge spécialisée, « Le point du jazz », remporta également un vif succès.

ET LUTER VINT...

C'est avec ces deux « pièces à conviction » que les musiciens du « New Ragtime Band » allèrent proposer à Claude Luter, l'année dernière, de lui servir d'accompagnateur dans une série de concerts. Quelque peu réticent au départ, le clarinettiste parisien s'engagea d'abord pour deux jours. Depuis, il a été conquis par les 7 solistes suisses et ce n'est pas moins de 18 concerts qu'il a donnés, à ce jour, en leur compagnie à travers le Jura et la Suisse. De là à graver un disque, il n'y avait qu'un pas que Claude Luter et le « New Ragtime Band » viennent de franchir, non sans quelques difficultés d'ailleurs, Luter étant sous contrat chez « Vogue » et l'orchestre jurassien chez « Evasion ». Cette dernière marque ayant proposé à « Vogue » de lui céder les droits du disque pour la France, un terrain d'entente était trou-

vé et le disque pouvait être gravé. Il allait d'ailleurs, sans tarder, avoir un rejeton : un 45 tours dans lequel sont repris, en quintet, deux des 12 thèmes joués dans le 33 tours. Voilà qui permettra à l'orchestre de se faire mettre en « juke box »...

Quant au disque principal, « Claude Luter Meeting the New Ragtime Band », il a commencé une carrière qui s'annonce sous d'excellents auspices. Le « New Ragtime Band » y est meilleur que jamais. Musicalité, précision, rythme impeccable : c'est du travail d'orfèvre. Chacun des musiciens a dépassé ce stade où la technique de l'instrument est un obstacle au swing et à la mélodie. Parfaitement à l'aise dans ce domaine, les 7 solistes peuvent se consacrer pleinement à l'interprétation, à l'improvisation, à la création. Quant à Claude Luter, il est égal à lui-même et à sa légende. Sa chaude sonorité n'est pas sans rappeler celle du grand musicien noir dont il fut le second dans les années exaltantes de l'après-guerre. Voilà un disque qui procurera beaucoup de plaisir à tous ceux qui aiment la bonne musique de

jazz. Cette gravure n'est pas de la contrefaçon. Il n'est pas exagéré de parler à son sujet de création.

DES PROJETS

Le « New Ragtime Band » va-t-il s'arrêter en si bonne route ? Il n'y paraît pas. Cet orchestre a de nombreux projets et même quelques contrats intéressants. La semaine prochaine, il jouera avec Claude Luter, à Vevey. Pour la cinquième fois, il animera peut-être le bal de l'entraide de Lausanne. Le printemps prochain, il fera une tournée en Suisse avec Benny Waters.

Du côté de l'enregistrement, il y a dans l'air un nouveau disque avec Bill Coleman. Enfin, quelques ponts sont déjà jetés, qui devraient permettre au « New Ragtime Band » de franchir l'Atlantique avec Claude Luter. Mais ça, c'est de la musique d'avenir... Pour l'instant, le « New Ragtime Band » travaille sérieusement afin de mériter, demain mieux encore qu'aujourd'hui, la renommée qu'il s'est acquise à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

BÉVI

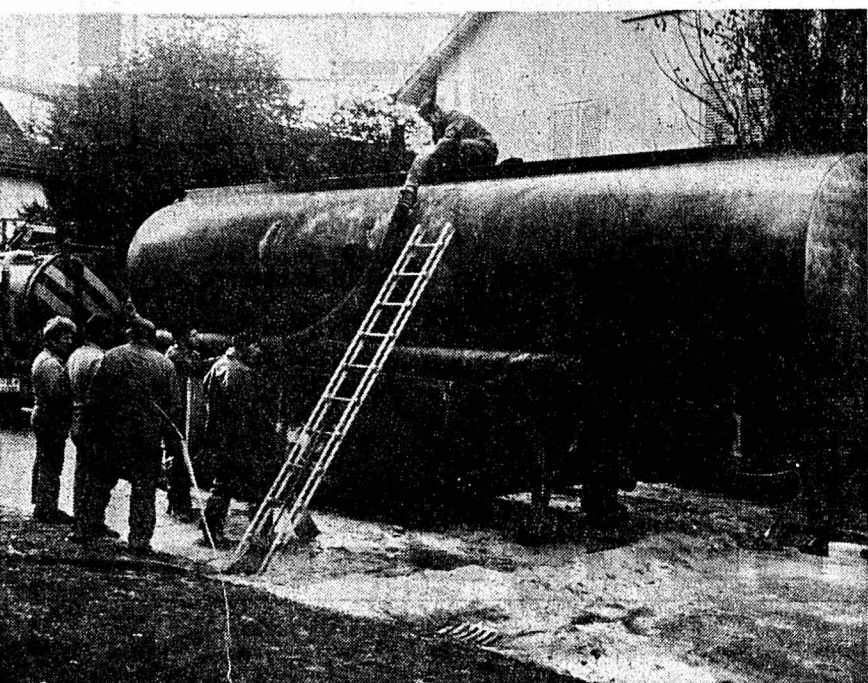


Le « New Ragtime Band », de gauche à droite : Peggy Moosmann, Vito Montavon, Jacky Milliet, Bernard Moritz, Claude Luter, Robert Antenen, Hans Schlaepfer et Pierre Descœudres.

(Avipress - Bévi)

BIENNE

CAMION-CITERNE EN FEU À BIENNE : PRÈS DE 70.000 FRANCS DE DÉGÂTS



Un camion-citerne brûlé et un quartier qui a eu « chaud ».

(Avipress - Guggisberg)

Un camion-citerne contenant du mazout a pris feu, jeudi après-midi, aux environs de 14 h 30 à la rue du Midi à Bienne. Grâce à l'intervention des pompiers, l'incendie a été maîtrisé moins d'une demi-heure plus tard. Les dégâts sont importants, selon une première estimation, ils s'élèveraient à environ 50.000 fr. pour la citerne elle-même, et à

quelque 70.000 fr. au total, le mazout s'étant répandu dans des canalisations. Il semble que l'incendie soit dû à une défectuosité du moteur de la pompe.

Billet biennois
Ultime message

La commission française du théâtre a adressé au public biennois son ultime message : celui de la démission.

Les électeurs n'ayant pas voulu du Capitole, ses membres, à la suite de cette « si cruelle déconvenue », ont jugé préférable de faire baisser le rideau.

Or, cette commission était une commission « du théâtre français », et non pas « du Capitole ».

Qu'il n'y ait plus de Capitole — pour les spectacles français s'entend —, c'est une chose. Mais qu'il n'y ait plus de théâtre français en est une autre.

Chacun pensera ce qu'il veut, mais imaginez un peu qu'une commission scolaire démissionne parce qu'un collègue a été incendié, qu'une troupe de théâtre cesse son activité parce qu'une malle de costumes s'est perdue !...

Bienne possède un merveilleux théâtre municipal qui n'est point, à ce que l'on sache, l'apanage de ses citoyens alémaniques.

Que l'on ne puisse y recevoir les galas Karsenty, cela ne fait aucun doute.

Mais il n'y a pas de théâtre que celui des Karsenty !... Et le Capitole n'est pas le lieu scénique biennois exclusif où l'on peut s'exprimer en français !...

Ce qui est clair, c'est qu'avec le Capitole disparaissent les Karsenty, et que par conséquent disparaît un certain théâtre dit bourgeois dont les Karsenty s'étaient assurés une quasi exclusivité.

Mais le théâtre heureusement vit — ô combien intensément ! — par d'autres formes d'expression.

Il existe de nombreuses troupes issues de la décentralisation dramatique française qui ne demanderaient pas mieux que de s'arrêter à Bienne. A des conditions tout à fait envisageables.

Et les troupes romandes ?... A part le TRP, combien en a-t-on vues à Bienne ces dix dernières années ?

La démission de la commission française du théâtre serait-elle une question d'amour-propre ?... On se pose la question, et cet ultime message pourrait en être la réponse.

Il n'y aura plus de spectacles français au Capitole !... A la bonne heure !... C'est cela qui devrait stimuler une commission du théâtre et justifier son existence.

GASTON

MOUTIER

Records battus

(c) Participant au challenge 210 de Tramelan, deux membres du Club d'haltérophilie de Moutier se sont distingués en battant deux records cantonaux. Tout d'abord, chez les poids lourds, Armin Studer avec une levée de 110 kg à l'arracher et de 130 kg à l'épaulé et jeter, bat le record cantonal bernois et Yvan Lab, entraîneur du Club, a réalisé 85 et 110 kg aux mêmes disciplines chez les moyens, remportant ainsi également un record bernois. Au classement par équipes de meeting c'est Rorschach qui l'a emporté devant Montbéliard et Tramelan troisième. Moutier prend la dixième place.

Le club d'haltérophilie va inaugurer ses locaux

La société d'haltérophilie de Moutier, fondée au début de cette année, va inaugurer dans un mois ses locaux au Collège Chantemerle. A cette occasion un programme de choix a été mis sur pied par les organisateurs, soit une démonstration des athlètes de l'équipe nationale et du champion genevois Michel Broillet. Relevons encore que le club prévoit d'être entraîné par l'ex chaux-de-fonnier Yvan Lab.

Succès des colonies

(c) Pendant les 15 jours des vacances d'automne les enfants des écoles primaire et secondaire de Moutier ont passé d'agréables colonies de vacances à la maison de vacances de La Soldanelle, propriété de la municipalité de Moutier.

Pour 34 enfants, sous la direction de MM. Rusterholz et Montavon ce furent quelques jours de joie passés au grand air, dans une bonne ambiance.

Tennis éclairé

(c) Alors qu'on discute depuis longtemps de l'éclairage du stade du FC Moutier les joueurs de tennis, société moins importante, ont amené, dernièrement, l'éclairage de leurs « courts » et y ont contribué financièrement par la souscription de parts sociales.

TAVANNES

Du beau théâtre

(c) A l'occasion de la vente de la paroisse réformée française de Tavannes la troupe récemment créée des Tréteaux d'Orval, emmenée par M. Michel Lilla de Reconvilier, a donné une représentation très appréciée par le public tavannois malheureusement trop peu nombreux.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Issue fatale

(c) Le 9 octobre, M. Peter Egger-Schäfer, de Tinterin, circulait à bicyclette de Marly en direction de son domicile. Il fut violemment heurté par une voiture conduite par un automobiliste de 18 ans qui effectuait un dépassement. M. Egger n'a pas survécu à ses blessures.

Tunisie - Fribourg : toast à la paix

(c) Groupement amical de professionnels du tourisme, le « Skal-club » de Fribourg que préside M. W. Faessler, organisait, mardi soir, dans un restaurant de la route de Tavel, à Fribourg, une soirée sur la Tunisie. Ce pays fut présenté par le nouveau directeur de l'office du tourisme tunisien en Suisse, M. Zarouk. Celui-ci constata que, en dépit d'une conjoncture politique mouvementée, le « Skal-club » d'une part, le tourisme en général, d'autre part, autorisent la poursuite de fructueux échanges. Et, il affirma que les contacts humains noués grâce au tourisme dépassent, plus souvent qu'on ne l'imagine, les simples relations entre vendeur et client. Et c'est, par un toast à la paix, que s'ouvrit un repas préparé par une cuisinière tunisienne qui sut mettre en valeur quelques-uns des plus estimables charmes de son pays, en ouvrant, via la gastronomie, des fenêtres sur le rêve.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Fribourg : un village dans la ville

De notre correspondant :

L'été dernier, pour la première fois, l'Office du tourisme de Fribourg organisait un « tour de ville » régulier, en autocar, avec des guides polyglottes. D'autre part, on proposait des visites commentées de plusieurs monuments et quartiers. Rien d'extraordinaire, peut-être. Pour Fribourg, c'était néanmoins une innovation, et celle-ci s'adressait pas seulement aux visiteurs passagers. Les fribourgeois eux-mêmes, ceux de la campagne, mais aussi nombre de citadins, avaient enfin l'occasion, on pourrait dire la provocation, de visiter les merveilles de Fribourg. Car, le plus sûr moyen de ne jamais s'apercevoir d'une merveille est souvent de la côtoyer chaque jour. Combien de fribourgeois, qui s'en vont visiter les églises romanes et les cathédrales de France, n'ont-ils jamais connu celle de Saint-Nicolas ?...

Faisant un premier bilan de l'expérience, M. Bugnon, directeur de l'Office du tourisme, est satisfait. La dépense, sans doute, est relativement lourde. Mais, il s'agit là d'un investissement, d'un placement qui n'a évidemment pas pour but le rendement immédiat. Le « tour de ville » n'est plus organisé régulièrement cette saison, il convient de le souligner, mais, en tout temps, on peut le commander en quelque sorte « à la carte ».

La fréquentation, au cours de l'été, a dépassé les prévisions. Beaucoup d'étrangers et de Confédérés sont venus. Mais encore, maints fribourgeois ont saisi l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la ville. Et puis, l'expérience n'a pas

été un feu de paille rapidement éteint. Au contraire, l'arrière-saison a fait mieux que confirmer l'impression qu'on avait visé juste.

REACTIONS POSITIVES

Les réactions des hôtes de Fribourg, également, sont positives. Beaucoup se déclarent frappés par le fait que la vieille ville, notamment, est très vivante. On ne visite pas de vieilles pierres ou une façade, simplement. Les trésors d'art et d'architecture, eux-mêmes, ne sont point des îlots pour touristes. Ce n'est pas un décor. La vieille ville, c'est encore un village dans la cité, avec son rythme, où tout tient ensemble. Un spécialiste français de l'animation des centres-villes, le professeur Michel Tauvel, le soulignait mercredi soir lors d'une conférence organisée par « Pro Fribourg ».

Les habitants ont l'âme bien trempée. Faire connaissance, être accueilli dans la « Basse », ne se conjugue pas au méridional. Mais la carapace n'est pas épaisse. Le sens de l'accueil affleure, et si certains ont considéré l'intrusion touristique avec quelque scepticisme, à son début, les qualités natives ont rapidement pris le dessus.

Sans doute, tout est perfectible. L'expérience du « tour de ville », revue, élargie et augmentée, sera rééditée l'an prochain, c'est sûr. Ce qui ne signifie pas, heureusement, qu'on promette à Fribourg les grands déversements du tourisme de masse. Lorsqu'on possède des quartiers anciens qui sont parmi les mieux conservés d'Europe, on ne les galvaude pas !

Michel GREMAUD.

1000 prix
MARTINI
Concours
Apéritif Vermouth
A vous la chance énorme de gagner un équipement de ski LANGE, de toute grande classe!
Maintenant, vous trouvez des bulletins de participation dans les magasins, les restaurants, les bars et les magasins de sport.

dans 46 pays
Togal
Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Goutte - Sciaticque
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80 cure 23.25
Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

rotel

de Luxe



Il n'y en a pas de meilleur!

Rotel de Luxe: une énorme puissance. d'aspiration, réglable sans gradations. Maintenant avec moteur 750 W — encore plus puissant! Débit d'air 3400 l/min., 1800 mm à la colonne d'eau.

Avec suceur en profondeur combiné, commande au pied. Testé et recommandé par l'IRM.

Aspiration de la poussière: très bonne.

Aspiration des fils: très bonne.

Action en profondeur: très bonne.

Changement du sac: très simple.

Aspirateurs? Rotel a toute la gamme! Pour chaque ménage. 8 modèles, mais une qualité: Rotel!

rotel

Rotel... donc, on peut s'y fier.

REVUE

les nouveaux appareils photo et cinéma de haute qualité...et à quel prix!

REVUE, la marque des appareils de haute performance à des prix plus avantageux. Vendus en exclusivité dans nos magasins, tous les appareils REVUE sont garantis un an. Demandez notre catalogue complet en couleurs.

REVUE Pocket 202, appareil photo format de poche. Flash cube X. Obturateur 1/100 et 1/40 sec. pour flash. Et à quel prix...: **49.50**

REVUE Pocket 202 Set, le même appareil, mais en emballage cadeau avec un film couleur et cube flash: **59.—**

REVUE Pocket 303, appareil photo format de poche. Obturateur électronique 10 - 1/500 sec. (automatisme intégral). Set complet avec film couleur, cube flash et pile: **139.—**



armourins

neuchâtel

en vente également **INNOVATION la Neuveville**

Tous les appareils REVUE peuvent être obtenus par correspondance par le catalogue général Jelmoli.

Veuillez m'envoyer, sans engagement et gratuitement, votre catalogue complet des appareils photo et cinéma REVUE.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal localité: _____

A envoyer sous enveloppe affranchie aux Grands Magasins Innovation SA 1002 Lausanne

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux
et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse: Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

L'opticien ne vous vend pas des lunettes, mais un visage: COBRA



Regardez bien ce sigle!
(...) c'est ce que vous pouvez faire de mieux avec vos anciennes lunettes!

Grâce à COBRA la forme personnalise votre visage, la couleur lui donne du charme et l'opticien est à votre disposition pour vous conseiller. Le matériel de COBRA est Optyl, ce qui permet des formes fantastiques et des couleurs harmonieuses ainsi que 30% d'économie de poids. Madame, Monsieur, votre visage vaut bien une COBRA.

Forme parfaite, couleur parfaite: votre visage

COBRA

LUNETTES SUR MESURE — EN OPTYL

Il y a aussi un opticien qui représente COBRA près de chez vous:

La Chaux-de-Fonds: Von Gunten, opticiens, Av. Léopold-Robert 23 • **Neuchâtel:** P. + R. Comminot, Rue Hôpital 17 • Lunetterie Optique Clairvue, Bassin 8 • V. Rabus, Faubourg de l'Hôpital

Vos assurances... UN PUZZLE?

Peut-être bien. Seulement, les assurances c'est plus sérieux qu'un simple jeu de patience. Qu'il vous manque une pièce dans l'ensemble et votre sécurité matérielle ou celle de vos proches est mise en danger. Pour que vous puissiez vous consacrer en toute tranquillité à vos activités professionnelles et privées sans vous soucier de vos assurances, demandez un **PLAN DE SÉCURITÉ LA GENEVOISE**

Le plan de sécurité LA GENEVOISE vous permet d'adapter toutes vos assurances à votre situation financière, familiale et professionnelle, d'éviter des recoupements et d'économiser de l'argent. Pour en savoir plus, retournez le coupon-réponse, ou adressez-vous à un conseiller en assurances LA GENEVOISE.



LA GENEVOISE — un partenaire sûr!

Direction générale LA GENEVOISE
16, Avenue Eugène Pittard - Case postale 332
1211 GENEVE 25
Téléphone 022 47 92 22 (int. 315)

Vie, maladie, accidents, responsabilité civile, casco, vol, incendie, bris de glaces, dégâts des eaux.

Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.

COUPON

Le plan de sécurité m'intéresse, car je ne suis pas sûr que mes assurances soient réellement adaptées à ma situation.

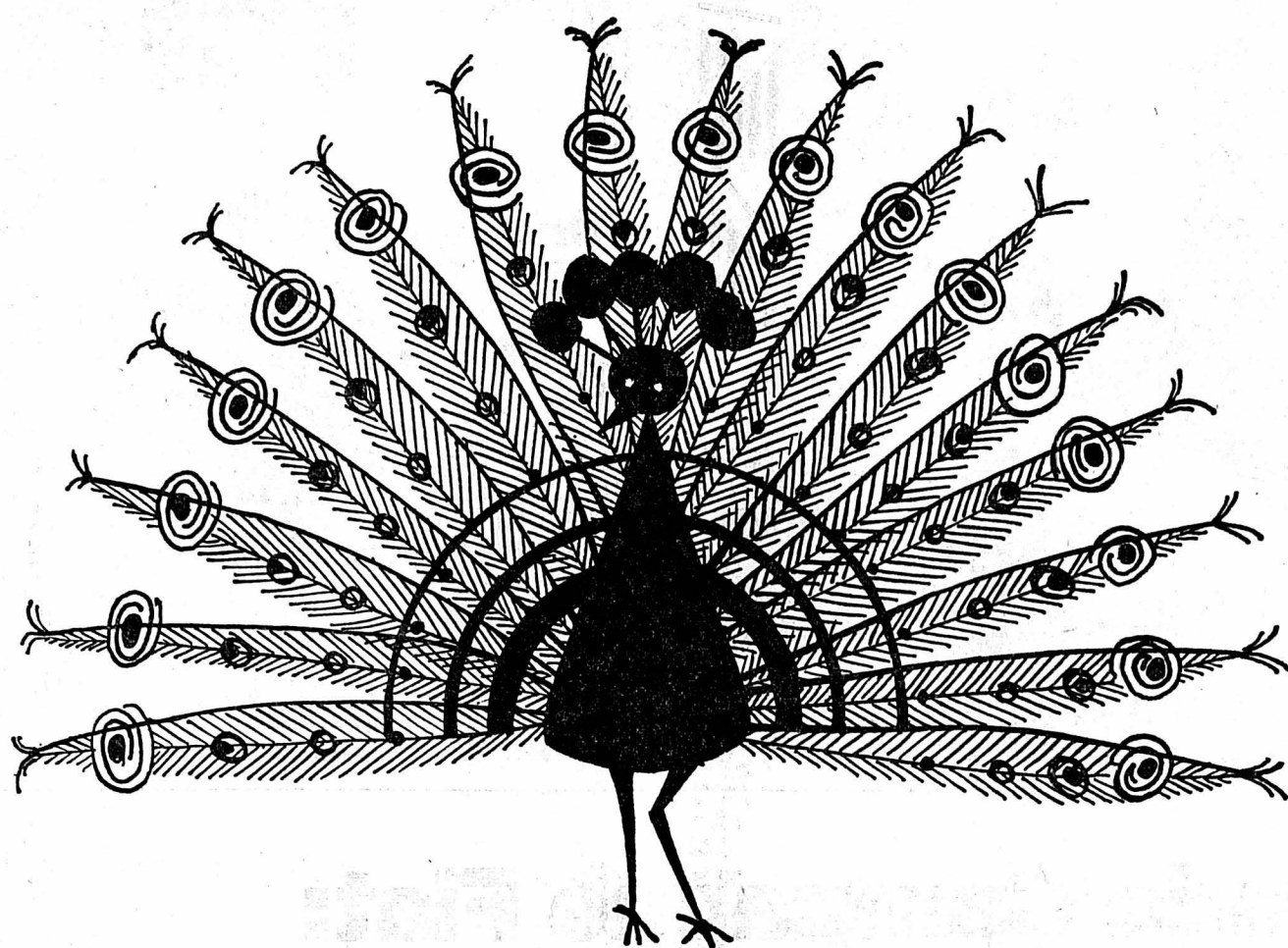
Nom _____

Prénom _____ Année de naissance _____

Adresse _____

No de téléphone _____

LA CITÉ FAIT LE PAON



**CAR ELLE EST HEUREUSE ET FIÈRE DE SE PRÉSENTER
A VOUS DANS SES NOUVEAUX ATOURS**

**DÈS CE JOUR, ET DANS UN CADRE MODERNE
NOUS VENDONS A PRIX NET
ENCORE PLUS AVANTAGEUX**

Il nous était techniquement impossible de démarquer toute notre marchandise en une nuit,
nous vous proposons la solution suivante:

**Tout article portant une étiquette couleur est déjà calculé à marge
réduite, il vous sera vendu à prix net.**

Sur tout article portant une étiquette blanche

(à l'exception des articles de marque à prix imposés)

**c'est-à-dire que nous n'avons pas encore eu le temps de démarquer,
nous vous accordons un**

rabais de 10%

VOTRE VISITE NOUS FERA PLAISIR

Nous avons réservé une petite attention à toutes nos visiteuses



La Cité

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

Chédel PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

Sécurité avec les clôtures

DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S. A.
Maillefer 34-36 - ☎ 25 49 64

Investissements en valeurs réelles!
Tapis en soie et d'autres pièces rares à des prix raisonnables

Pfister ameublements sa
est aussi votre spécialiste en tapis

Cherchez la fleur!

nouveau!

Coupes Panachées

deux arômes, un double régal!

Deux Coupes Panachées Yoplait, deux nouvelles gourmandises. Pour les grands, elles s'appellent Pêche Melba ou Poire Belle Hélène. Pour les petits, c'est de la vanille avec des morceaux de pêche et de la crème Chantilly ou du chocolat avec des morceaux de poire et de la crème Chantilly. Pour tout le monde, c'est un fameux dessert!

Yoplait la fine fleur des desserts.

avanti

Grande Campagne Fiat:
Options sans supplément de prix.

Dès maintenant, vous pouvez acheter une Fiat avec un **équipement complet sans supplément de prix.** Profitez-en!



Extrait de notre Liste de Prix Officielle							
Modèle	Fiat 126	Fiat 127	Fiat 127 3-portes	Fiat 128 2-portes	Fiat 128 4-portes	Fiat 124 Limousine	Fiat 132
Cylindrée	594 cm ³	903 cm ³	903 cm ³	1116 cm ³	1116 cm ³	1197 cm ³	1592/1756 cm ³
Prix de base = PRIX TOTAL	Fr. 6500.-	Fr. 7950.-	Fr. 8500.-	Fr. 8850.-	Fr. 9350.-	Fr. 9950.-	
Equipement:							
Simili-cuir	●	Fr. 100.-	Fr. 100.-	Fr. 150.-	Fr. 150.-	Fr. 150.-	
Dossiers AV réglables	Fr. 100.-	Fr. 100.-	Fr. 100.-	Fr. 150.-	Fr. 150.-	Fr. 150.-	
Lunette AR chauffante		Fr. 100.-	Fr. 100.-	Fr. 150.-	Fr. 150.-	Fr. 150.-	
Essuie-glaces intermittent				●	●	●	
Défecteurs AV	●	●	●	●	●	●	
Rétroviseur «jour et nuit»				●	●	●	
Direction de sécurité	●	●	●	●	●	●	
Servofreins				●	●	●	
Freins à disque		AV	AV	AV	AV	AV-AR	
Répartiteur de freinage		●	●	●	●	●	
Suspension indépendante	●	●	●	●	●	AV	
Traction	AR	AV	AV	AV	AV	AR	
Pneus à carcasse radiale	●	●	●	●	●	●	
Prix d'équipement épargné:							

(Forfait pour transport et livraison Fr. 50.-)

Nos voitures de cylindrée supérieure (Fiat 124 Special, Fiat 132, Fiat 130 Limousine/Coupé) et de Sport (Fiat 128 et Fiat 124) bénéficient déjà de ces conditions: **équipement complet sans supplément de prix.** Les Agents Fiat vous attendent.



Offre spéciale

Vitalzin

Avec du lait chaud, pour le petit déjeuner, ou du lait froid, pour se désaltérer.

Boîte de 1 kilo

640 au lieu de 790

Marchés-Migros et principaux libres-service

De la MIGROS évidemment.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Des coupes sombres dans le budget 1974

Comme l'estimation des impôts, qui représentent 92 % de l'ensemble des recettes budgétaires, est déjà élevée et qu'elle suppose une évolution favorable de l'économie, il n'aurait été possible d'améliorer le résultat du budget qu'en réduisant encore davantage les dépenses, a poursuivi le chef du département des finances. Mais nous n'avons pu nous y résoudre devant les nombreuses tâches qu'il reste à accomplir. Les dépenses ont de toute manière déjà été fortement amputées, car nous considérons la lutte contre les ravages économiques et sociaux de l'inflation comme un devoir commun auquel il convient d'accorder la plus haute priorité dans les circonstances actuelles.

D'autre part, une économie et une prospérité croissantes impliquent des dépenses accrues pour les institutions qui, vu leur nature, doivent être aménagées par les collectivités publiques, en sorte que l'évaluation des dépenses pose des problèmes difficiles à résoudre. Dans cette situation de dilemme, il convient d'orienter la politique des finances publiques vers une croissance économique équilibrée, ce qui est — comme beaucoup de choses — plus vite dit que réalisé, a observé M. Celio. Bien qu'on reconnaisse la nécessité de freiner autant que possible la demande pour combattre le renchérissement en freinant les dépenses, on ne peut réduire des crédits sans discernement. Il ne faut pas perdre de

vue que l'Etat a surtout un rôle économique et social à remplir.

PLANIFICATION

Dans la partie de son exposé consacrée aux orientations à donner à la politique financière dans les années à venir, le chef du département des finances a souligné la nécessité, étant donné la situation actuelle, de voter une importance accrue à la planification à long terme, c'est-à-dire à la tâche consistant à équilibrer l'augmentation des dépenses, que même une gestion sévère ne parviendrait pas à éviter par suite de nouvelles tâches, avec les possibilités de notre économie et les moyens financiers de la Confédération.

Les premiers chiffres établis pour 1975 et 1976 font apparaître, dans le contexte de l'évolution générale décrite — dans laquelle les dépenses tendent à augmenter plus rapidement que la croissance économique, alors que les recettes suivent un rythme plus lent — des déficits probables dépassant le milliard chaque année. Dans un premier rapport, a annoncé M. Celio, nous allons exposer les perspectives financières de la Confédération pour 1975 et 1976 telles qu'elles se présenteraient sur la base des données actuelles, si aucune mesure n'était prise. Ce rapport vient d'être soumis au Conseil fédéral. Il sera mis à la disposition des commissions des finances pour leur permettre d'étudier le budget pour l'an prochain, et les Chambres fédérales le recevront avant la session de décembre, une fois qu'il aura été imprimé. Il

sera ensuite remis à la presse. Les mesures destinées à améliorer la situation, c'est-à-dire les mesures de planification proprement dites, feront l'objet d'un second rapport, qui sera élaboré dès que possible.

D'AUTRE MESURES

Il est évident, a déclaré le ministre des finances, que ces mesures ne peuvent consister uniquement à créer des recettes supplémentaires ou à réduire sérieusement les dépenses, si l'on ne veut pas compromettre le développement harmonieux de notre pays. Les mesures urgentes et à court terme devront être complétées par des mesures à moyen terme pour parvenir à un équilibre durable des finances fédérales. Comme les recettes, à part certaines taxes affectées, ne pourront pas être augmentées notablement à court terme, il sera inévitable de prendre ou de préparer sans tarder des mesures pour ramener la croissance des dépenses à un rythme et à un niveau supportables.

(ATS)

Une politique financière au service de la lutte contre le renchérissement

BERNE (ATS). — « La convention signée pour la première fois entre la Confédération et les cantons et concernant des directives communes pour l'élaboration des budgets de 1974 a nettement souligné la nécessité et la volonté de mettre la politique financière encore davantage au service de la lutte contre le renchérissement, observe le message du Conseil fédéral sur le budget pour l'année prochaine. L'objectif de cette convention était avant tout de limiter si possible l'accroissement des dépenses publiques à la croissance probable du produit national brut nominal, afin d'éviter une aggravation des déficits et de freiner l'augmentation des effectifs du personnel.

Le fait que tous les cantons ont

signé cette convention montre combien les pouvoirs publics sont conscients du fait que pour pouvoir combattre efficacement le renchérissement les mesures prises sur le plan économique et notamment monétaire doivent être accompagnées d'un nouvel aménagement des finances publiques.

« Il ne faut pas oublier cependant que le budget n'offre que des possibilités restreintes pour influencer sur la demande de l'Etat. Ce sont plutôt les lois et crédits d'engagements approuvés durant les années précédentes qui jouent un rôle déterminant. Le budget constitue néanmoins une possibilité qu'il convient d'exploiter. La pratique d'une politique budgétaire ferme par la Confédération et les cantons produira surtout un effet psychologique favorable ».

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	En millions de francs				
	Compte 1972	Budget 1973	Budget 1974	Différence c 1972	par rapport au b 1973
Budget financier					
Dépenses	10.366	11.360	12.851	+ 2.485	+ 1.491
Recettes	10.119	11.161	12.656	+ 2.537	+ 1.495
Excédent des dépenses	247	199	195	— 52	— 4
Variations de la fortune					
Charges	697	856	1.018	+ 321	+ 162
Revenus	1.100	1.121	1.669	+ 569	+ 548
Excédent de revenus	403	265	651	+ 248	+ 386
Budget général					
Boni	156	66	456	+ 300	+ 390

Routes nationales: énorme renchérissement des coûts

BERNE (ATS). — Au budget de 1974, la contribution fédérale aux dépenses de construction des routes nationales s'élève à 935 millions. S'ajoutent à ce montant près de 38 millions que les cantons sont appelés à rembourser pour les travaux qui ont été provisoirement payés par le compte des routes nationales aux fins de rationalisation, mais qui n'entrent pas dans le calcul de la contribution fédérale. Les dépenses pour l'établissement des projets et la direction des travaux sont estimées à quelque 77 millions, celles pour les achats de terrains à 126 millions et celles pour les travaux de construction proprement dits à 770 millions. Les dépenses totales

consacrées par la Confédération et les cantons à la construction des routes nationales en 1974 s'élèveront à environ 1150 millions, sans les intérêts et les frais administratifs. A la fin de 1973, le coût total était de 10 milliards 342 millions, dont un milliard 507 millions versés par les cantons et 8 milliards 835 millions par la Confédération. Environ 70 pour cent de la part de la Confédération ont pu être couverts par des recettes affectées. Sur une longueur totale du réseau des autoroutes de 1846 kilomètres, environ 770 km ou 42 pour cent étaient ouverts à la circulation à la fin de 1972 alors que 363 km ou 20 pour cent étaient en construction. D'ici

à la fin de l'année en cours, 80 km seront encore vraisemblablement ouverts à la circulation.

L'énorme renchérissement des coûts des travaux, lit-on d'autre part dans le budget, ainsi que les exigences accrues de la protection de l'environnement ont provoqué une importante augmentation des crédits. Le gouvernement a été contraint, cet été, d'adapter le programme de construction à l'évolution des coûts et à l'état actuel du plan routier. Cela a pour conséquence que la construction de plusieurs tronçons de routes nationales doit être différée de 1 à 3 ans.

Caractéristiques d'un budget « conjoncturel »

BERNE (ATS). — Le budget financier de la Confédération se solde par un excédent de dépenses de 195 millions de francs, les recettes s'élevant à 12.656 millions et les dépenses à 12.851 millions. Grâce à l'excédent de revenus de 651 millions au budget des variations de la fortune, le budget général présente un boni de 456 millions qui permet de réduire d'autant le découvert du bilan.

L'excédent de dépenses du budget financier s'élève à 1,5 % de l'ensemble des dépenses budgétaires. Ce résultat est dommageable au point de vue conjoncturel, d'autant que depuis 4 ans il n'a plus été possible d'équilibrer le compte ou le budget financier. Il faut cependant noter que l'utilisation de la marge de flexibilité à l'impôt de défense nationale et à l'impôt sur le chiffre d'affaires fera sentir ses effets pour la première fois en 1974. Les recettes supplémentaires — 440 millions — prévues à ce titre seront supérieures de presque 200 millions aux moins-values résultant de la suppression des droits d'entrée due aux mesures d'intégration.

Compte tenu des chiffres budgétés pour 1973 et 1974, les excédents de dépenses se montent à près d'un milliard — 935,3 millions — depuis 1971. Le déficit du budget financier pour 1974 est toutefois le plus petit des excédents de dépenses enregistrés depuis 1971.

PROGRESSION MOINS FORTE DES DÉPENSES

Les dépenses prévues sont supérieures de 1491 millions au précédent budget. Cependant, les sévères restrictions conjoncturelles ont eu, pour effet, que l'augmentation des dépenses — un peu plus de 13 % — est nettement inférieure à

celle du budget de 1973 — 16,6 %. Après déduction des parts cantonales aux recettes de la Confédération, le taux d'accroissement est encore de 11,9 % par rapport au budget de 1973. On a réussi à faire croître les dépenses et les recettes au même rythme. Ces dernières ont augmenté de 1495 millions.

Limité essentiellement aux crédits permettant de poursuivre les anciennes tâches, le budget 1974 ne prévoit pas de nouvelles dépenses importantes, mises à part la prise en charge du déficit des CFF, les contributions au financement de leurs constructions et au déficit résultant de la distribution des journaux, par les PTT, et enfin les prestations pour le développement des régions de montagne.

COMPRESSIONS

Dès le début de l'année, le département des finances et des douanes s'est efforcé de réaliser un budget, tant soit peu acceptable au point de vue conjoncturel. Il a donné de sévères instructions à l'administration. Il n'empêche que la première « mouture » du budget comportait encore un déficit de 600 millions. Il a fallu pratiquer d'autres compressions, surtout dans les crédits destinés à la construction (par exemple, projets de construction de la Confédération: 75 millions, construction des routes nationales: 40 millions, subventions à la protection civile: 43 millions), dans les subventions (par exemple, aide aux universités, subventions d'équipement: 10 millions, conception du transit à travers les Alpes: 10 millions, agrandissement des aéroports: 10 millions, installations de la protection des eaux: 15 millions, etc...) et dans les prêts (par exemple, prêts au personnel fédéral pour la cons-

RÉSERVE CONJONCTURELLE

Afin de mieux adapter les dépenses de la Confédération aux exigences de la conjoncture, un budget de rechange nommé « réserve conjoncturelle » a, de nouveau, été établi. Cette réserve comprend notamment des dépenses de construction et d'acquisition de matériel qui ont été ajournées pour des raisons conjoncturelles, mais qui pourront être rapidement libérées en cas de ralentissement de la conjoncture. Le Conseil fédéral propose de la fixer à 219 millions.

Des instructions ont été données pour limiter autant que possible l'accroissement de l'effectif du personnel de la Confédération. Le budget de 1974 fixe l'effectif maximum du personnel à 33.353 personnes. 55 nouveaux emplois avaient été autorisés pour 1973. Le Conseil fédéral a, d'emblée, limité les demandes d'emplois supplémentaires pour 1974 à 200, soit moins de 1 % de l'effectif actuel (taux prévu par la convention passée entre la Confédération et les cantons au sujet des directives communes pour l'élaboration des budgets de 1974). 122 emplois seront supprimés l'année prochaine par suite de la fermeture du dépôt des chevaux de l'armée. L'augmentation d'effectif par rapport au budget de 1973 est de 78 personnes.

LE PROBLÈME DES RÉGIONS DE MONTAGNE Sauvegarde dans l'union

De notre correspondant :

Régulièrement revient sur le tapis tout le problème de la promotion et de la sauvegarde des régions de montagne. On sait comment à la suite d'une initiative lancée par le député valaisan Antoine Bellwald a été créée cette année une « association suisse pour la sauvegarde et la promotion des régions de montagne ». Treize cantons sont représentés en son sein. Plus de 70 conseillers d'Etat et parlementaires fédéraux la patronnent. Des groupes de travail ont été constitués. Les premiers dossiers ont été créés et diverses données peuvent déjà être résumées.

Une première constatation s'impose: le fossé entre les régions défavorisées (régions rurales) et les régions riches (régions urbaines) ne fait que s'accroître. Qui donc peut rester indifférent au fait que les perspectives économiques dans des zones rurales situées aussi bien dans le Jura, les Préalpes que les Alpes, se détériorent sans cesse. Dans bien des régions, le revenu continue d'être inférieur à la moyenne suisse. Le phénomène de

l'exode s'aggrave. La situation démographique empire. Dans beaucoup de communes, le vieillissement de la population approche du point critique quand il ne l'a pas dépassé. De puissants groupes mettent tout en œuvre depuis des années afin de concentrer toute la croissance économique dans les grandes agglomérations du Plateau suisse. Selon eux, la tâche des régions de montagne consiste uniquement à mettre à disposition de l'industrie des réserves de main-d'œuvre qui puissent, si nécessaire, être licenciées en cas de récession économique.

COMMENT ENVISAGER LA SAUVEGARDE ?

Selon les responsables de l'association, les possibilités d'implanter l'industrie sont limitées dans les régions de montagne en raison des facteurs de localisation défavorables. Les grandes industries de pointe ne s'installent pratiquement plus que dans les grandes agglomérations. « L'histoire de l'industrialisation dans les zones alpines, nous dit-on, montre que le capital suisse ne s'engage pratiquement que là où une contrainte absolue existe ».

Dans bon nombre de régions alpines et préalpines, seul le tourisme constitue une assise économique. Même si la vo-

cation touristique ne répond pas partout à l'attente des indigènes, il est cependant certain que beaucoup de régions n'ont une chance de développement que dans ce secteur.

L'association regrette qu'une large partie de la presse expose rarement les problèmes des régions de montagne dans leur réelle dimension. « Les mass media présentent depuis quelques années de manière si intensive la conception de vie citadine que les grands problèmes des régions de montagne en sont réduits à la portion congrue. Chacun est tenté ainsi de ne plus penser qu'au folklore, à la flore alpine, au mode de vie ancestrale et aux sommets altiers ».

L'association ne voit de solution dans les divers cantons intéressés que dans une collaboration intense et une véritable œuvre de planification. L'une des études conclut par ces termes: « Les régions de montagne sont actuellement si divisées (elles ne constituent dans chacun des grands partis qu'une minorité et si insignifiantes dans le contexte économique suisse, que le Conseil fédéral peut en fait les considérer comme quantité négligeable ». Et c'est bien là l'un des dangers.

Pétrole: l'approvisionnement est normal Berne suit la situation de très près

BERNE, (ATS). — Alors que mercredi, la situation au Proche-Orient et ses conséquences sur l'approvisionnement de la Suisse en produits pétroliers étaient inscrits au programme de la séance hebdomadaire du Conseil fédéral, le conseiller fédéral Brugger et de hauts fonctionnaires tels que M. Niederhauser, le nouveau délégué à la défense nationale économique se sont penchés jeudi sur cette question au cours d'une longue séance.

Des contacts constants établis avec l'industrie pétrolière permettent d'assurer

qu'il n'y a pas, pour l'instant, de ralentissement des importations. L'approvisionnement est donc toujours normal.

Un porte-parole de l'office du délégué à la défense nationale économique a d'autre part affirmé que toutes les dispositions ont été prises afin que des mesures appropriées puissent entrer en vigueur très rapidement dans le cas d'un changement de la situation.

Il n'est cependant pas nécessaire pour l'instant de prendre des mesures spéciales. (ATS).

Si vous voulez savoir comment constituer un capital en valeurs mobilières moyennant des versements mensuels de 50,100 francs ou plus, nous vous conseillons de lire notre brochure « Plan d'Investissement ».

Elle vous indiquera comment y parvenir en mettant de côté chaque mois 50, 100 francs ou plus, pendant une durée de 10, 15 ou 20 ans.

Lisez donc notre brochure « Plan d'Investissement », elle vous convaincra.

Je vous prie de m'envoyer gratuitement votre brochure « Plan d'Investissement ».

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Adresse _____ 19/2

A envoyer à: Union de Banques Suisses, Investmentplan S.A., Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich



Des centaines de Suisses désirent se rendre en Israël comme volontaires

BERNE, (ATS). — De nombreux suisses ont déjà quitté leur pays pour aller soutenir l'économie d'Israël et plusieurs centaines se sont annoncées à l'ambassade de comme volontaires pour un prochain départ, a déclaré jeudi matin à l'ATS un porte-parole de l'ambassade d'Israël à Berne.

En fait, il y a deux catégories de volontaires. La première est constituée de Suisses qui ont déjà travaillé en Israël, dans les kibboutzim ou autres. Ces candidats possèdent donc en Israël des correspondants fixes avec lesquels ils se sont déjà mis en contact. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis, sans toujours s'annoncer à l'ambassade d'Israël. Ils ont payé eux-mêmes leur voyage. La compagnie israélienne « El Al » ne leur a pas accordé de facilités financières. Ils ont voyagé comme des passagers réguliers.

« D'autres volontaires qui ne connaissent personne en Israël nous téléphonent », a poursuivi le porte-parole. Leurs noms et leurs adresses sont transmis en Israël. Dès que des places seront trouvées pour eux, ils obtiendront le feu vert pour leur départ. Pour l'instant, cependant, Israël n'a pas encore donné de réponse. Ces volontaires devront également financer eux-mêmes leur voyage. Quant à leur nombre exact, le porte-parole se borne à déclarer qu'ils sont « plusieurs centaines ».

Quelles sont les mesures de surveillance ou de contrôle prises par Israël ? A cette question, le porte-parole a répondu que l'ambassade ne fait pas d'enquête détaillée sur les candidats, les mesures de surveillance étant prises en Israël.

Quatre automobilistes transformés en torches vivantes

(c) Un atroce accident de la route a eu pour théâtre hier matin la localité lucernoise d'Inwil, où une voiture, occupée par quatre personnes, est entrée frontalement en collision avec un camion. La collision a été d'une telle violence, que la voiture a terminé sa course sous le camion, après quoi elle prit immédiatement feu. Les quatre occupants furent transformés en torches vivantes. Des passants et des soldats vinrent en aide aux malheureux, qui ne purent être délivrés qu'après quelques minutes. Ils ont été transportés dans un état alarmant à l'hôpital cantonal de Lucerne, puis évacués sur celui de Zurich, où ils sont soignés dans la section spéciale pour grands brûlés.

Le Klausen et le Susten fermés la Furka à nouveau ouverte

ALTDORF, (ATS). — L'Etat des routes alpines uranaises s'est modifié au cours de la journée de jeudi. Ce sont maintenant les cols du Klausen et du Susten qui ont dû être fermés. Quant à la route du col de la Furka, elle a pu être rouverte. Les chaînes à neige sont toutefois obligatoires pour franchir ce col. Sur la route du Gothard, les pneus à neige sont exigés, car la chaussée est recouverte de neige. Pour l'instant, seul le col de l'Oberalp est pratiquement normalement.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Nouvelle nuit d'angoisse à Lucerne: trois nouveaux incendies criminels

(c) La police et les pompiers lucernois ont encore vécu une nuit d'angoisse. Entre mercredi soir 23 heures et jeudi matin 4 heures, pas moins de trois incendies criminels ont nécessité une action combinée de la police et des pompiers. Comme nous l'avons relaté dans nos éditions de jeudi, trois incendies avaient déjà été signalés au cours de la nuit de mardi à mercredi. Mais si les enquêteurs étaient prudents mercredi matin, précisant que la thèse du pyromane n'était pas encore prouvée, ils ne

l'étaient plus au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Le juge d'instruction nous a déclaré en effet: « Il n'y a plus de doute. Nous avons à faire au même pyromane, qui avait « travaillé » à Lucerne ce printemps. Sa méthode est toujours la même. »

L'invasible série a commencé route de Berne, où un chien, qui avait réveillé ses maîtres, évita une catastrophe. L'incendiaire s'était introduit dans la maison, où il trouva de vieux journaux, qu'il transporta à la cave, où il mit le feu. Les pompiers purent éviter le pire. Un peu plus d'une heure plus tard, un deuxième incendie se déclara route de Bâle, où le feu avait été mis à du papier et à des formes pour souliers, stockés dans le couloir. L'incendie prit rapidement de l'ampleur. Deux enfants durent être sauvés par la grande échelle et huit habitants, menacés d'asphyxie furent évacués.

A 3 heures: troisième alarme. Un feu de cave avait éclaté Casimir-Pfyfferstrasse. 60 pompiers luttèrent pendant plus d'une heure, parvenant à éviter que le feu ne se propage dans l'immeuble de huit étages. Pendant que les pompiers

étaient occupés à combattre cet incendie, la police était alertée une nouvelle fois, un incendie ayant éclaté à la Muehlebachstrasse. Ce fut une fausse alerte. Alors que les agents de police se rendaient sur les lieux, ils virent passer un inconnu, vêtu d'un pantalon clair. Ce dernier roulait à vive allure. Le temps de faire volte-face, et l'inconnu « s'évaporait » dans la nuit.

DANS LA NUIT

« Chaque incendie aurait pu se terminer par une catastrophe. L'incendiaire semble avoir des connaissances pyrotechniques, car il met le feu comme un « spécialiste ». Il choisit toujours des immeubles vieillots et prend soin d'allumer le feu au bas des escaliers, dans le secret espoir de couper la sortie aux habitants », a précisé le commandant des pompiers de Lucerne. Un appel a été lancé à la population lucernoise, qui devient de plus en plus nerveuse. Les portes des immeubles locatifs doivent être fermées à la tombée de la nuit.

E.E.

Budget des CFF pour 1974: déficit de 79 millions

BERNE, (ATS). — Le conseil d'administration des CFF a approuvé le budget des CFF pour 1974 à l'intention du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale, lors de sa séance de jeudi, sous la présidence de M. R. Meier. Le budget prévoit une somme des produits d'un montant de 2591,7 millions de francs, et des charges s'élevant à 2670,7 millions, de telle sorte que le compte des profits et pertes se solde par un déficit de 79 millions (compte de 1972: 17,7 millions).

Le conseil d'administration des CFF a d'autre part autorisé la direction générale à acquérir dans les communes de Morat et de Montilier le domaine nécessaire à l'aménagement d'un centre de formation CFF en lui demandant de poursuivre l'étude du projet.

Après avoir été renseigné sur les progrès de l'énoncé de la politique d'entreprise, le conseil a admis le programme proposé en vue de la continuation des travaux, qui prévoit notamment une large collaboration du personnel.

Le projet relatif à la construction d'un cinquième groupe de voies dans le faisceau de direction de la gare de Lausanne-Denges, principal centre de triage de la Suisse romande, a été également adopté.

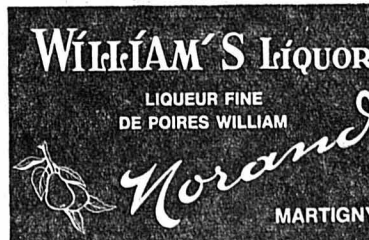
Deuxième réunion du comité mixte de l'accord Suisse-CEE

BERNE (ATS). — Le comité mixte prévu à l'accord CEE-Suisse a tenu sa deuxième réunion à Bruxelles mercredi, sous la présidence de M. Roland de Kergorlay, directeur général adjoint à la direction générale des relations extérieures de la commission.

La délégation suisse était présidée par l'ambassadeur Paul-Henri Wurth, chef de la mission suisse auprès des Communautés européennes.

Le comité mixte a examiné le fonctionnement général de l'accord. Il a été informé des travaux du comité douanier, portant notamment sur le problème de la simplification des formalités administratives. Il a également étudié les problèmes touchant les échanges commerciaux de certains produits.

Les deux délégations se sont félicitées de l'excellente atmosphère et de l'esprit de coopération qui ont marqué la réunion.



Renseignements et recouvrements



en sait plus

Succursales à : Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Colre, Fribourg, Genève, la Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Saint-Gall, Weinfelden, Winterthur, Zoug, Zurich.

A vendre machine à adresser

Stielow, année 1966, ainsi que 60 cassettes à l'état de neuf et 2500 cartes d'adressage, non employées, le tout cédé à bas prix.

Tél. (038) 25 92 92, interne 24, heures de bureau.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité

FAN

La plus belle salle à manger en CHÊNE

— Des ensembliers de renom en sont aussi persuadés

Tous les modèles:
Vente exclusive
chez PFISTER —
Livraison gratuite
dans toute la Suisse!

Buffet Mod. 17.534
Chêne, portes en formica, couleur ardoise, 275 cm, démontable. Avec 2 tiroirs à couverts **seulement**

2265.-

Chaise rembourrée Mod. 28.944
Chêne, revêtement de tweed de laine beige. Très confortable **seulement**

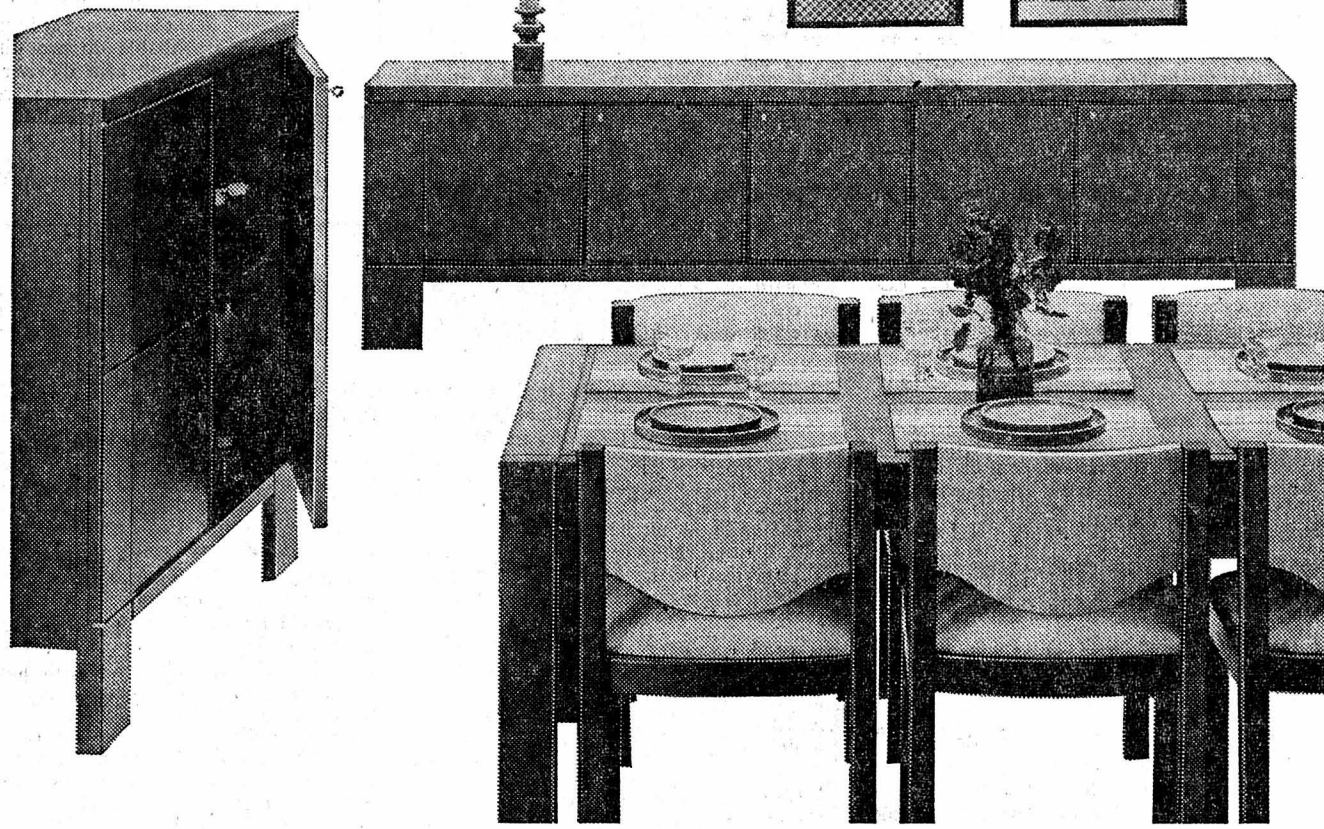
290.-

Armoire-bar Mod. 17.535
Chêne, portes en formica, 132 cm, partie inférieure pour couverts **seulement**

1490.-

Table de salle à manger Mod. 25.331
Chêne, dessus de table en formica, 190/90 cm, avec rallonge, longueur totale 250 cm. Pour 6 à 8 personnes **seulement**

985.-



Le chêne aux caractéristiques marquantes, au profil moderne, donne son cachet au style d'habitation de notre temps. Un choix de meubles en chêne — modernes ou rustiques — et un choix qui n'a pas son pareil en Suisse: Chez PFISTER!

Dans la même Maison: tapis, rideaux, tissus aux teintes naturelles assorties. Regardez, comparez prix et qualité... c'est mieux pour se convaincre que des flots de paroles.

Du CHÊNE? alors

Pfister

... aucune autre maison ne vous offre d'avantage!

BIENNE Place du Marché-Neuf • Tél. 032-422862 • Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h
dans les environs. De la gare: Bus 1 ou 2 • SA 8-16 h • JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7 • Téléphone 038 - 25 79 14
LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

Bon goût Bon prix

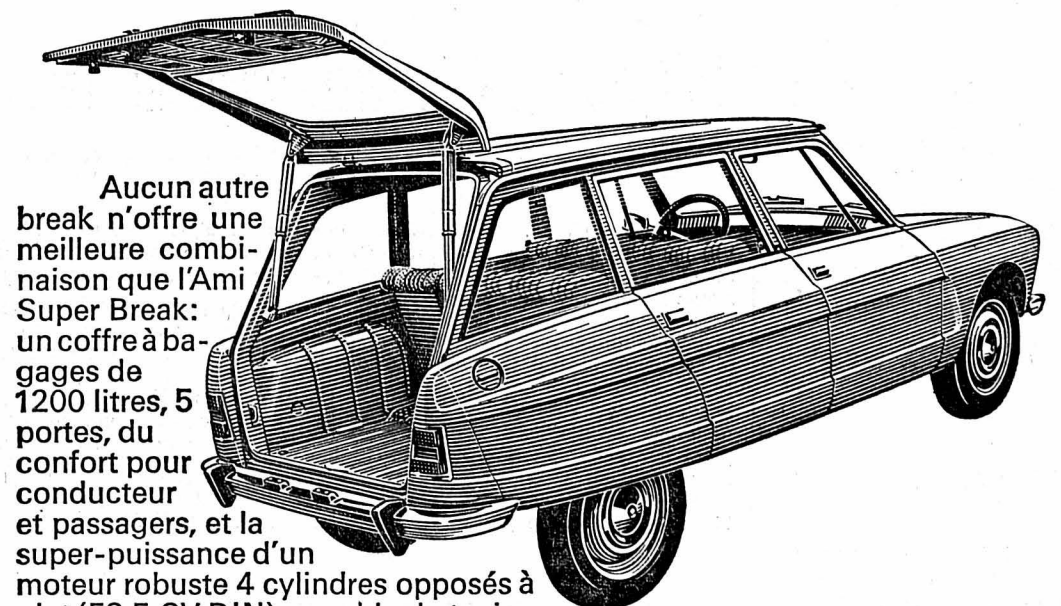
Bottines de patinage — pour que les jeunes compétitrices réussissent leurs élégantes figures artistiques. Chaussures de hockey en cuir, avec patin d'acier suédois — pour assurer l'avenir du hockey sur glace en Suisse!

DYNAMIC
star
★★★
Fabrication Suisse

27/35
54.—
36/46 59.—

27/35
54.—
36/42 59.—

Quant aux autres: ou c'est plus cher, ou c'est moins puissant.



Aucun autre break n'offre une meilleure combinaison que l'Ami Super Break: un coffre à bagages de 1200 litres, 5 portes, du confort pour conducteur et passagers, et la super-puissance d'un moteur robuste 4 cylindres opposés à plat (53,5 CV DIN), capable de tenir une vitesse de croisière de 140 km/h.

Tout cela pour Fr. 8900.—

Ami Super Break:
74% de puissance en plus.

AS 402

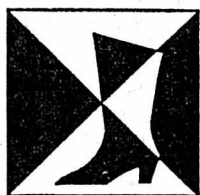
CITROËN AMI SUPER

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garage Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12.
Boudévilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12**
pour un essai de 24 heures

CITROËN Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

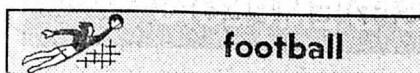


**Chaussures
Diana**

NEUCHÂTEL

rue du Concert 2 Tel. 25 29 54

Vous trouverez d'autres magasins de chaussures Diana à:
la Chaux-de-Fonds, le Locle, Saint-Imier, Fribourg et Lausanne



football

Chronique hebdomadaire des séries inférieures

III^e LIGUE
NEUCHÂTELOISE

Bien qu'elles n'aient pas été particulièrement favorables, les conditions météorologiques n'ont cependant apporté aucune perturbation au programme du week-end, en III^e ligue.

Dans le groupe I, nous avons assisté à un changement de « leader ». L'arrivée de Béroche au pouvoir n'est pas usurpée si l'on songe au « carton » réalisé par Duperré et ses camarades face à Dombresson qui, après un bon départ,

connaît une sérieuse baisse de régime. A noter que l'équipe du Val-de-Ruz ne semble pas être la seule dans ce cas, pour Corcelles la, qui paraît également en perte de vitesse, le mal s'est résumé à encaisser trois buts de la lanterne rouge. Heureusement les attaquants ont su faire preuve de suffisamment d'efficacité pour combler ces lacunes défensives, si bien que l'équipe du Grand Locle partage la première place.



UN DES HUIT. — Le jeune Kummer marque un des huit buts de Béroche face à Dombresson, malgré l'intervention de deux défenseurs locaux. (Avipress - Baillod.)

II^e LIGUE
VAUDOISE

Payerne remonte la pente

Concordia a créé la sensation du groupe I en battant, très nettement, une équipe d'Assens qui se croyait déjà « guérie » après son carton réussi aux dépens d'Yverdon II décidément hors de question. Le résultat est sans appel.

La meilleure défense du groupe, celle de Moudon, a une nouvelle fois démontré ses très grandes possibilités. Face à Sporting 62, cette équipe a même donné à ses spectateurs un récit offensif, bien exploité par ses avants; une innovation, en quelque sorte. Le néo-promu, Folgore, paie bien lourd son apprentis-

sage dans cette ligue. Et son accession rapide à ce groupe lui cause des désillusions. Il fallait s'y attendre.

Quelle magnifique progression Orbe accompli actuellement. Il ne se trouve plus qu'à une petite longueur du trio de tête. Cette équipe a marqué neuf buts en deux rencontres. Longtemps hésitant, fragile, sans conviction, Payerne réussit enfin le retour tant attendu en signant sa troisième victoire consécutive. Ainsi de l'avant-dernière place, il y a moins d'un mois, il remonte brillamment à la mi-classement.

Classement. — 1. Assens 7-10; 2. Moudon 7-10; 3. Malley 7-10; 4. Orbe 7-9; 5. Concordia 6-8; Payerne 6-7; 7. Yverdon II 7-6; 8. Sporting 62 7-5; 9. Crissier 7-5; 10. Prilly 7-2; 11. Folgore 7-2.

Sainte-Croix efficace
en troisième ligue

Sainte-Croix emploie les grands moyens, dans le groupe 4 de troisième ligue. Il a résolument décidé de reconquérir la première place, avec un potentiel lui permettant de « voir venir ». Ainsi, grâce à sa large victoire face à Grandson, il caracole en tête, mais il ne se trouve pas seul: Donneloye cherche, lui aussi, la manière de dominer le débat. Yverdon III l'a appris dimanche dernier. Avec une rencontre en plus, Bonvillars s'accroche durement. Il est parvenu à battre Yvonand, ex-dauphin. Baulmes et Vaulion font un effort pour s'éloigner d'un secteur dangereux. Ils ont, tour à tour, gagné à l'extérieur, face à Champagne et Orbe II.

Par contre, la situation de sa victime, Boudry II, empire. Sonviller étant parvenu à prendre la totalité de l'enjeu à Cortaillod, il existe une marge de trois points entre avant-derniers et dernier. Floria continue à mettre dans l'embarras plus d'un pronostiqueur. Après son étonnante défaite, il se permet de « ramener sur terre » Deportivo. Il est vrai que les données étaient celles d'un derby, avec toutes les incertitudes qu'elles comportent. Il n'empêche que le vainqueur se trouve dans une situation où l'espoir peut naître. Quant à Comète, il a dû céder un point à Auvornier. Le mal est loin d'être irréparable puisque les Subiéreux ne se trouvent qu'à deux longueurs des chefs de file. Un fossé que l'on peut combler... d'un seul coup.

Il suffirait que lors du prochain week-end, il prenne la fantaisie aux gars de Pesoux d'aller montrer à leur voisin du Grand Locle de quel bois ils se chauffent et que, pendant ce temps, Floria réalise l'exploit du jour en battant Béroche sur les bords du lac. Comme il s'agit là de la dernière chance pour les Chaux-de-Fonniers de « rester dans la course », la possibilité d'une victoire n'est pas à exclure.

Les trois autres rencontres touchent des formations songeant surtout à éviter le pire. La seconde garniture boudryenne qui recevra Sonviller, finira bien par obtenir cette victoire après laquelle elle court depuis le début de la saison. En le temps des vendanges? Dans l'affirmative, Cortaillod et Auvornier, qui accueilleront, respectivement, Travers et Deportivo, auront intérêt à tenter de tirer plein profit de l'avantage du terrain. Ça ne devrait pas constituer un grand problème pour les gars de Papis. On ne saurait en dire autant pour les « Perchettes », encore que leur visiteur semble plus à l'aise quand il bénéficie de l'encouragement de son public.

MARIN SE DÉTACHE

Sans connaître le résultat obtenu par le chef de file, Colombier et Saint-Blaise pouvaient s'estimer heureux de s'être quittés dos à dos. Mais, Marin étant revenu avec les deux points du Locle, les gars du Bied et des Fourches pourraient bien avoir réalisé un marché de dupes. La journée fut d'ailleurs particulièrement favorable au chef de file, dans

le groupe II, puisque son poursuivant immédiat, Hauterive II, a reçu une leçon du Locle II. Ce dernier constitue, désormais, la menace la plus directe pour les hommes de Yovovic.

Un petit but a suffi au bonheur de Châtelard et... au malheur de Corcelles Ib, qui n'a toujours pas récolté le moindre point. La seule satisfaction pour la seconde garniture du Grand Locle est de savoir que l'écart sur l'avant-dernier demeure le même, grâce à Etoile qui a « étrillé » l'Areuse. Les Stelliens ont voulu fêter leur 75^e anniversaire à leur manière. Succès d'autant plus beau... lorsqu'il est inutile, tout au moins dans la course au titre. Quant au Parc, il a profité de la venue de Gorgier dans la Métropole horlogère pour roquer avec son adversaire.

HAUTERIVE II AUX FOURCHES

Toujours invaincu, Marin pourrait bien terminer le premier tour sans connaître la défaite. Il fera certainement un pas de plus vers cet exploit durant le prochain week-end, aux dépens de son visiteur, Le Parc. Il devra pourtant conserver dans son sillage Le Locle II, qui nous paraît être de taille à surmonter l'obstacle que représente Gorgier, même si la rencontre a lieu dans le Bas. Mais le match à « suspense » aura pour cadre le Centre sportif d'Hauterive où les maîtres de céans accueillent leur voisin, Saint-Blaise. Un match nul ne pourrait que servir les intérêts des deux favoris cités plus haut. Il faudra donc se battre pour la victoire. Souhaitons que, malgré l'importance de l'enjeu, on sache rester dans les limites admises par l'esprit sportif.

Réduit à tenir un rôle de trouble-fête, Etoile joue en toute décontraction, ce qui lui a réussi face à l'Areuse. Mais les Stelliens ne devront cependant pas oublier qu'en se rendant à La Chaux-de-Fonds, Châtelard vise la sixième place occupée par... son adversaire. Ayant perdu un nouveau point dimanche, Colombier ne doit plus guère nourrir d'espoir pour le titre, ce qui ne veut pas dire, pour autant, que les gars du Bied rentreront bredouilles de leur déplacement à Couvet. Quant à Ticino, il profitera, comme ses devanciers, de son affrontement avec Corcelles Ib pour améliorer son « goal-average ». Ca



NOUVEL ÉCHEC. — Saint-Blaise a connu un nouvel échec, cette fois devant Colombier dont on reconnaît l'entraîneur-joueur Egli (deuxième depuis la gauche) et le gardien Itten. (Avipress - Baillod.)

FOOTBALL CORPORATIF

Esco écrase Rio Bar

Dans le groupe 1 de série B, Esco a provoqué une surprise en remportant une nette victoire au détriment de Rio Bar, qui menait par 2-1 à la mi-temps. Par la suite, Esco a marqué 6 buts sans en recevoir aucun! Esco, qui a joué un match de moins que sa victime, prend la tête du classement. Neuchâteloise Assurances a remporté une courte mais importante victoire au détriment de Derby Marin. Elle conserve, ainsi, le contact avec les premiers. La suite du championnat s'annonce palpitante.

Résultats: Rochettes - Voumard 3-2; Neuchâteloise Assurances - Derby Marin 1-0; Rio Bar - Esco 2-7.

Classement: 1. Esco 2 matches-4 points (9-3); 2. Rochettes 3-4 (6-6); 3. Rio Bar 3-4 (10-11); 4. Neuchâteloise Assurances 3-3 (3-4); 5. Voumard 3-1 (4-6); 6. Derby Marin 2-0 (4-6).

II^e LIGUE
FRIBOURGEOISE

Portalban accède à la première place

Rien ne semblait indiquer que Portalban jouerait le rôle de grand favori, dans ce groupe, surtout si l'on se réfère au début de saison magistral de Beauregard. Rien, non plus, ne paraissait pouvoir empêcher ce dernier de dicter sa loi comme il l'avait si bien fait jusqu'il y a quinze jours. Mais, voilà, Portalban, sous l'impulsion de Bertschi, pense sérieusement au titre. Il peut leur échoir, mais il faudra travailler encore plus dur à la conquête de cette consécration.

Seulement, on ne peut penser que Beauregard se laissera encore longtemps manœuvrer de la sorte. Lui aussi, peut prétendre au titre, lui aussi est capable de se hisser à un très haut niveau, à condition qu'il surmonte rapidement le passage « à vide » qu'il connaît actuellement. Actuellement, l'équipe la mieux placée et la mieux armée techniquement est celle de Portalban. Elle a mis un certain temps à accéder au premier rang, mais tout porte à croire qu'il ne sera pas facile de l'en déloger. Cependant, il faut bien admettre qu'avec ses deux matches en retard, Beauregard peut refaire surface, effacer ses deux déni-

res déconvenues et reprendre le commandement.

LE RUSÉ DOMDIDIER

Courtepin continue sa « chute libre » et, de la deuxième place qu'il occupait il y a quatre tours, il se retrouve, après sa défaite face à Tavel, à l'avant-dernier rang! Une nouvelle fois accroché (à Cormondres), Alterswil perd le contact avec le haut de l'échelle, tandis que dans le « choc des mal classés », Broc et Arconciel n'ont pu se départager.

La situation en tête du classement pourrait s'être encore plus resserrée, si Féigny n'était pas tombé dans le piège tendu par ce rusé Domdidier. Ce dernier se singularise par sa régularité troublante, dans un style « transpalin »: il a joué 7 rencontres, a marqué 5 buts et en a reçu 6! Avec cet étonnant schéma, il parvient à comptabiliser 7 points et à occuper la septième place, alors que Cormondres, qui a marqué à 21 reprises, se trouve... derrière lui, à une longueur.

Classement. — 1. Portalban 9-12; 2. Beauregard 7-10; 3. Attalens 8-10; 4. Féigny 8-9; 5. Tavel 7-8; 6. Alterswil

9-8; 7. Domdidier 7-7; 8. Cormondres 7-6; 9. Broc 7-5; 10. Courtepin 7-5; 11. Arconciel 8-7.

En III^e ligue :

TAVEL II DÉGRINGOLE

Groupe 3. — Tavel II, qui avait si bien débuté, ne se trouve plus au commandement. Pire, cette formation, sans doute par excès de confiance, occupe la 4^e place avec 3 points de retard sur le nouveau chef de file, Villars, vainqueur à Ueberstorf. En nette reprise, Montagny-la-Ville s'éloigne d'une façon décisive de la zone dangereuse. Il est imité par Belfaux, qui précipite, par la même occasion, Marly Ib dans les « oubliettes ».

Corminbeuf et Schmitten consolident leurs positions en battant, respectivement, Richemond et Fribourg II qui prennent tous deux une direction guère recommandable.

Classement. — 1. Villars 8-13; 2. Corminbeuf 8-11; 3. Ueberstorf 9-11; 4. Tavel II 8-10; 5. Schmitten 7-8; 6. Belfaux 7-8; 7. Grolley 7-7; 8. Fribourg II 7-6; 9. Montagny-la-Ville 8-6; 10. Richemond 8-3; 11. Marly Ib 7-1.

Groupe 4. — Tout comme dans le groupe qui précède, la situation en tête du classement est longue à s'éclaircir. Une différence, par contre, pour ce qui est du niveau inférieur de l'échelle: l'équipe classée 6^{me} ne compte... qu'un point d'avance sur le dernier!

Déjà freiné dans sa course à l'hégémonie, Montbrelloz, qui se croyait sans doute « arrivé », a encore perdu face à une équipe de second plan. En effet, Cugy lui a, à son tour, infligé une défaite, et cela sur son terrain. Vully en a profité, en battant Montet (d'un petit but), pour prendre le commandement. Cheyres et Chières se sont séparés dos à dos, tandis que Dompiere a battu Montagny, obligeant ainsi ce dernier à « siéger » à la dernière place. Morat partage ce poste, après sa défaite à Estavayer.

Classement. — 1. Vully 9-12; 2. Estavayer 7-10; 3. Saint-Aubin 8-10; 4. Montbrelloz 8-9; 5. Dompiere 8-9; 6. Chières 7-6; 7. Montet 8-6; 8. Cugy 8-6; 9. Cheyres 8-6; 10. Morat 8-5; 11. Montagny 8-5. A. CHALLET

IV^e LIGUE
NEUCHÂTELOISE

Plusieurs chefs de file intraitables

Malgré le mauvais temps, le championnat s'est déroulé normalement, en ce deuxième dimanche d'octobre, et l'on approche à grands pas de la fin du premier tour. La journée a été relativement calme, les résultats étant demeurés logiques.

Groupe 1. — Saint-Imier IIb consolide sa place de dauphin en s'imposant devant La Chaux-de-Fonds II, avant son échec de dimanche prochain, face au chef de file. Superga II, en dominant Floria IIa, demeure bien placé pour la suite du championnat. Le Locle III devient un spécialiste du partage puisqu'il enregistre, face à la Sagne II, son troisième match nul. Les Bois Ib fêtent leur première victoire au détriment des Brenets Ia, qui, certainement, espéraient mieux.

1. Le Parc II 7 matches-14 points; 2. Saint-Imier IIb 7-11; 3. Superga II 7-11; 4. Etoile IIa 7-7; La Chaux-de-Fonds II et La Sagne II 7-7; 7. Floria IIa 7-5; 8. Les Brenets Ia 7-4; 9. Le Locle III 7-3; 10. Les Bois Ib 7-2.

Groupe 2. — Les Bois Ia ont éprouvé passablement de difficultés pour venir à bout des Brenets Ib, mais les Francs-Montagnards demeurent toujours dans le sillage du chef de file, Saint-Imier IIa, au repos dimanche. Ticino II, en déplacement, a obtenu un succès logique devant Floria IIb, alors que Sonviller II faisait honneur à sa nouvelle place de jeu en s'imposant devant les Ponts-de-Martel.

1. Saint-Imier IIa 6-11; 2. Les Bois Ia 6-10; 3. Centre Espagnol 7-10; 4. Ticino II 6-9; 5. Les Ponts-de-Martel et Les Brenets Ib 6-4; 7. Sonviller II 7-4; 8. Floria IIb et Etoile IIb 6-2.

CHEFS DE FILE MENACÉS

Groupe 3. — Neuchâtel Xamax III poursuit sa série positive sans difficulté en s'imposant facilement devant le modeste Saint-Blaise IIb. Par ailleurs, Coffrane, sur son terrain, subit un revers quelque peu surprenant par le résultat, face à Marin IIa, qui, ainsi, ravit la deuxième place à son adversaire. Dombresson II et Comète II paraissent de force égale, comme en témoigne le partage à l'issue de leur rencontre, tandis que Fontainemelon II enregistre un facile succès aux dépens d'Helvétia Ia.



ON NE PASSE PAS. — C'est ce que doit penser le gardien Weyermann, de Fontainemelon, qui s'oppose à un attaquant serriérois qui a échappé à la garde de la défense locale. (Avipress - Baillod.)

II^e LIGUE
NEUCHÂTELOISE

Il attend... Hauterive

Carte décisive pour Superga

Est-ce le temps détestable de ce week-end qui a provoqué quelques surprises lors de la 9^{me} journée du championnat? On ne le sait, mais, cette fois, les résultats n'ont pas été conformes à ce qu'on attendait.

BOUDRY EFFICACE

Tout finit par arriver et Fontainemelon a eu raison de ne pas se décourager. Ses récentes prestations laissaient bien augurer qu'un succès viendrait couronner ses efforts. Sa victime, Serrières, menait pourtant au repos et ce n'est qu'après celui-ci que la décision intervint. Hauterive, privilégié jusqu'ici, est tombé sur une défense solide, bien que Fleurier se soit livré, avant la mi-temps, à des attaques fort dangereuses. Il fut près d'ouvrir la marque. Mais, finalement, le match nul est parfaitement mérité. Qui aurait cru que La Sagne serait écrasée par Boudry sur son propre terrain? Les recevant n'ont pas mal joué et ne furent que de peu inférieurs. Mais Boudry, plus réaliste, convertit les occasions de but alors que La Sagne manqua de percuter. Saint-Imier a retrouvé la fine forme et son visiteur, Couvet, fut surclassé, non sans avoir mené la vie dure aux Erguéliens durant la première partie. Bôle a profité de la visite de Neuchâtel Xamax II pour fêter un nouveau succès. Cela donna un match tendu, mais de bonne qualité, que les Bôlois remportèrent de façon méritée.

Le programme de ce week-end comporte comme d'habitude, cinq rencontres, dans l'ordre suivant: Serrières - Saint-Imier; Boudry - Neuchâtel Xamax II; Superga - Hauterive; Fleurier - Fontainemelon; La Sagne - Bôle.

HAUTERIVE MENACÉ

Le finaliste de la saison dernière sera sérieusement menacé sur le terrain du bord du lac, car Serrières

a prouvé qu'il valait mieux que son classement. Il n'est donc nullement exclu que les Erguéliens connaissent des difficultés. Boudry, qui a réalisé neuf points dans ses cinq matches à l'extérieur, paraît éprouver un certain complexe devant son public. Comme Neuchâtel Xamax II n'a jamais montré de faiblesse devant son adversaire, la rencontre sera incertaine, bien que Boudry possède les cartes en ordre pour fêter un succès.

Le choc du jour aura pour théâtre le terrain du Centre sportif de La Chaux-de-Fonds. Superga accueille Hauterive dans un match dont le vainqueur, si c'est Hauterive, s'envolera au-dessus de la mêlée. Par contre, si Superga réussit à vaincre, il se rapprochera à un seul point de son adversaire. On le voit, Superga va jouer sa saison sur un seul match. Fleurier, revitalisé par son bon résultat d'Hauterive, va tenter de poursuivre sur sa lancée, mais Fontainemelon est dans le même cas, si bien qu'il faut attendre un match équilibré dont le vainqueur est difficile à désigner par avance. Fontainemelon nous paraît plus mûr pour signer un deuxième succès.

RÉACTION DE LA SAGNE ?

La Sagne déçoit quelque peu. Après deux revers initiaux, elle a enregistré trois victoires d'affilée avant de perdre, à nouveau, trois fois de suite. Cette fois, l'adversaire demeure dans les cordes de l'équipe des frères Cassi, laquelle devrait empêcher deux points qui feraient bien dans le paysage avant l'hiver. Car les deux derniers ne se trouvent qu'à deux points derrière elle. C'est dire que la situation n'est pas rose pour les Sagnards.

Souhaitons un joli week-end afin que les matches se jouent régulièrement et non pas sur des terrains glissants où le hasard joue parfois de mauvais tours aux équipes. We.



gymnastique

La carrière d'Arnaboldi sérieusement compromise

Le Tessinois Michele Arnaboldi (20 ans), qui appartient aux cadres de l'équipe nationale, a subi, à Berne, une opération chirurgicale qui remet sérieusement en question la poursuite de sa carrière sportive.

On sait qu'à l'Université de Moscou, l'étudiant d'Ascona avait été victime d'un déchirement des ligaments et d'une blessure au ménisque interne. La gravité de cet accident n'avait pas été décelée immédiatement. L'erreur initiale de diagnostic a eu des conséquences fâcheuses que le gymnaste risque de payer chèrement.

Questions
à ...

René HUSSY

Dans notre édition du mercredi 24 octobre, René Hussy, directeur technique de l'équipe suisse de football, répondra aux questions de nos lecteurs. Celles-ci, qui seront sans doute nombreuses au lendemain du match Italie - Suisse, devront être adressées à notre rédaction jusqu'au mardi 23 à midi, par téléphone (038 25 65 01) ou par carte postale.



rugby

MONTHEY REDOUTABLE

c'est un nouvel essai transformé (16-8), la mi-temps est sifflée sur ce résultat.

A la reprise, les Valaisans qui ont senti le vent du boulet repartent en force et ne cesseront d'augmenter leur avance sans que Neuchâtel ne démerite. D'ailleurs le dernier essai neuchâtelois, marqué à nouveau par Bangerter et transformé par Zwahlen n'est qu'une juste compensation. En résumé, ce fut un match agréable, d'un très bon niveau de ligue B. Retenons, chez les Valaisans les actions du demi de mêlée Larigaudi et du trois quarts aile Bruttin, ainsi que le « fair play » des deux formations.

M.C.

Ligue A: Genève RC - Stade Lausanne 0-52. Cern - Nyon 16-0.

Ligue B: Uni Lausanne - Albaladéjo 12-8.

OFFRES D'EMPLOIS

CAFÉ DU THÉÂTRE, NEUCHÂTEL,
cherche pour le 1er novembre :
cuisinier
qualifié, avec références ;
fille de buffet
sommelière, sommelier
Prière de s'adresser à R. Schweizer, ou de télépho-
ner au 25 29 78.

AXOR
SA

cherche

**TAILLEUR
DE PIGNONS**
et
CONCIERGE
à temps partiel, pour sa succursale de
Saint-Martin.

Faire offres par téléphone au (038)
53 37 22.

Fabrique de machines industrielles à laver la vais-
selle à Berne cherche :

ferblantier
connaissant l'usinage d'acier au nickel-chrome

dessinateur technique
Nous offrons :
Perfectionnement comme chef de service.
Situation stable ; bon salaire.
Période de formation approfondie.
Possibilités d'avancement.

Adresser offres à : LIBO - BERNE,
Länggassstrasse 65, 3012 Berne. Tél. (031) 23 83 55.

OFFRES D'EMPLOIS

PAPETERIES
DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement
ou pour date à convenir, un

MÉCANICIEN
pour les réparations et l'entretien
des machines.

Se présenter ou faire offres écri-
tes au service du personnel des
Papeteries de Serrières S.A.,
2003 Neuchâtel. Tél. 25 75 75.

On cherche
serviceman

Téléphoner au (038) 25 02 72 pour
prendre rendez-vous.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous avons un poste de travail intéressant à vous offrir.

Téléphonez-nous
Venez nous voir

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de nos nouveaux entrepôts à
ONNENS
nous aimerions encore nous assurer les services d'un

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN
au bénéfice du certificat fédéral de capacité et de quel-
ques années d'expérience.

— Horaire de travail normal
— Cantine à disposition
— Avantages sociaux de premier ordre.

MIGROS
cherche
à sa centrale de distribution à Marin
boucher-désosseur

Nous offrons :
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner
au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel,
case postale 228, 2002 Neuchâtel.

FBR
Fabrique de Balanciers Réunies S.A.
2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous engagerions,
pour entrée immédiate ou date à convenir

un aide-décolleteur

Manœuvre serait mis au courant par personnes
compétentes.

Faire offres écrites, se présenter (sur rendez-vous)
ou téléphoner au (038) 55 24 33.

Bourquin
Carton ondulé

La fabrique de carton ondulé A. BOURQUIN & CIE
S.A., cherche pour son usine de Couvet

OUVRIERS
pour travaux sur machines et divers travaux
d'atelier.
— Semaine de 5 jours
— Bons salaires à personnes capables
— Formation assurée par nos soins.

Se présenter, téléphoner ou écrire au bureau de
l'entreprise, rue de la Gare 3. Tél. 63 11 54.
Succursale à Zurich-Alstetten.

DUBIED

Nous cherchons pour notre nouveau départe-
ment de **CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES**
LÉGÈRES

SERRURIERS
PROFESSIONNELS

**AIDES-
SERRURIERS**

Nous offrons de très bonnes conditions à
toute personne capable de travailler de façon
indépendante (déplacements).

Notre service du personnel vous renseignera
très volontiers et sans engagement.
Discrétion assurée.

Ed. DUBIED & C^o S.A.
Service du personnel
2074 MARIN
Tél. (038) 33 12 21.

USINE DE MARIN

Nous engageons :
**aides-monteurs-
sanitaires**
aides-ferblantiers
Mentha S.A., Seyon 17, Neuchâtel.
Tél. 25 12 06 ou 25 00 00.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
en pleine expansion cherche,
pour entrée immédiate ou date à
convenir, du
PERSONNEL FÉMININ
(éventuellement masculin), pour
posage-emboutage et travaux fins
et soignés.
Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

On cherche, pour entrée immé-
diate ou date à convenir

aide-mécanicien

Faire offres ou se présenter à
COSMO S.A., 2013 Colombier.

Tél. (038) 41 26 36.

On engagerait tout de suite ou
pour époque à convenir (région
Neuchâtel)

2 chefs de groupes
— réglage machines de produc-
tion
— montage appareils de préci-
sion.
Mécaniciens capables seraient
formés. Salaire mensuel, avan-
tages sociaux, horaire mobile.
Appartements tout confort, libres
tout de suite.

Faire offres sous chiffres
28-900277 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Un plan de financement
avec dividende
**Plan par
étapes X10**





Avec 40 francs par mois vous pourrez réaliser vos
projets. Pour cela, quelques années suffiront.
Notre plan de financement vous donne
droit, tous les 10 ans, à un capital augmenté
de dividendes. Chaque année, les
dividendes portent eux-mêmes intérêt.

Le «Plan par étapes X10» ne comporte
pour vous aucun risque. En effet, la réalisation
de vos vœux est certaine même si vous
devenez incapable de travailler. Désirez-
vous recevoir d'autres informations? Dans
ce cas, n'hésitez pas à nous demander dès
aujourd'hui notre jeu appelé «Plan par
étapes X10». Vous le recevrez gratuitement.

Coupon de commande
pour un jeu de dé «Plan par étapes X10»
26/19/10
Nom _____
Prénom _____
Age _____ Tél. _____
Domicile _____
Localité/n° postal _____
év. n° de police WV _____

Envoyez ce coupon sous enveloppe affranchie
(30 ct.) à l'adresse suivante:
«Winterthur»
Société d'Assurances sur la Vie,
17, Römerstrasse,
8401 Winterthur

**Winterthur-
Vie**



football

Eliminatoire pour la Coupe du monde: après le match de Wembley

Le délire règne en Pologne et la consternation en Angleterre

L'élimination de l'Angleterre par la Pologne constitue un fait important. Les 100.000 spectateurs de Wembley en ont été conscients. Leur déception, sans avoir de commune mesure avec celle des 190.000 Brésiliens qui, le 9 juillet 1950 au stade Maracana restèrent sans voix lorsque Ghiggia assura le succès de l'Uruguay sur le Brésil, est des plus vives.

REGRETS ALLEMANDS

Sir Alf Ramsey qui, depuis 1966 (la victoire en coupe du monde de

l'Angleterre), conduit la sélection anglaise, va devoir faire front à de vives critiques alors que les organisateurs allemands regretteront l'absence de l'Angleterre qui figurait au départ parmi les équipes favorites du tour final de 1974.

Pourtant, la Pologne, qui figurera pour la première fois parmi les seize formations qualifiées depuis 1938, n'a pas usurpé sa qualification puisqu'elle avait triomphé de l'Angleterre à Varsovie (2-0) avant de la tenir en échec à Londres (1-1), ce qui constitue une remarquable performance.

C'est la première fois depuis 1950, année de sa première participation, que l'Angleterre est éliminée en phase préliminaire. Elle a toujours été présente au tour final, y tenant à chaque coup un rôle important. Certes, elle a connu des joies (sa victoire de 1966 en finale face à la RFA) mais aussi des déceptions, comme son élimination par la Pologne. Mais en 1950 l'Angleterre avait déjà été mortifiée lorsqu'elle dut s'incliner à Belo Horizonte devant la modeste équipe des Etats-Unis, le petit et brun avant-centre Gaetgens ayant eu son jour de gloire en marquant l'unique but de la partie.

La situation

Après son exploit de Wembley face à l'Angleterre (1-1), la Pologne est la sixième équipe qualifiée pour le tour final de la coupe du monde qui aura lieu en RFA du 13 juin au 7 juillet 1974. Au total seize formations participeront à cette phase finale. Pour l'instant, outre la Pologne, le Brésil, tenant du titre, l'Allemagne de l'Ouest, nation organisatrice, l'Ecosse (gr. 8), l'Uruguay (gr. 1 d'Amérique du Sud) et l'Argentine (gr. 2 d'Amérique du Sud) ont déjà leur billet en poche. Les dix autres qualifiés possibles sont :

Europe. — Gr. 1 : Suède ou Autriche. — Gr. 2 : Italie ou Suisse. — Gr. 3 : Hollande ou Belgique. — Gr. 4 : Allemagne de l'Est ou Roumanie. — Gr. 5 : Bulgarie (le Portugal ne possède pratiquement plus aucun chance). — Gr. 6 : Yougoslavie ou Espagne.

Europe-Amérique du Sud : Chili ou URSS.

Amérique du Nord et Amérique centrale : Mexique, Honduras, Guatemala, Haïti, Trinité ou Antilles Néerlandaises.

Asie-Océanie : Australie ou Corée du Sud.

Afrique : Maroc, Zambie ou Zaïre.

Les Suisses à Rome

A quarante-huit heures du match éliminatoire de la Coupe du monde, qui les opposera aux Italiens à Rome, les joueurs suisses se sont entraînés durant une heure et demie au stade olympique de la capitale italienne. Auparavant, ils avaient disputé un tournoi de tennis de table, le matin. A l'issue de cet entraînement, qui s'est déroulé à nouveau par une température élevée, toute la délégation helvétique a été reçue par l'ambassadeur suisse à Rome avant de regagner sa base de Grottaferrata. Dans l'ensemble, les Suisses ont un moral excellent et ils semblent s'être bien habitués à la chaleur et au vent qui souffle en permanence.

Dix jours après son arrivée à Porrentruy

Eichmann: « Je ne regrette pas... »

Il y a dix jours à peine que Léo Eichmann, ex-gardien international, reprenait en main les destinées du FC Porrentruy. Le club ajoutait avoir connu un début de saison particulièrement difficile dont fut rendu responsable le frontalier Gilbert Isquierdo, entraîneur depuis deux saisons.

— Léo Eichmann, n'avez-vous pas accepté une tâche très difficile en succédant à Isquierdo ?

— Oui bien sûr, répond avec un sourire l'ancien gardien chaux-de-fonnier. Il est toujours malaisé de reprendre en main une équipe en mauvaise posture. Pourtant, dix jours après, je ne regrette pas d'avoir accepté l'offre des dirigeants bruntrutains. Premièrement, je dispose de bons, même de très bons éléments. Il leur manque bien peu pour former une équipe de valeur capable de tenir un rôle en vue dans sa catégorie de jeu. Une fois la condition physique mise au point — la lacune est d'importance dans ce domaine — une fois réglés quelques principes concernant l'occupation du terrain, bien des choses iront beaucoup mieux. La plupart des joueurs ont un bagage technique suffisant. Tous font preuve de beaucoup de bonne volonté. Ce sont des atouts appréciables.

— Et sur le plan de la discipline ?

— Mes idées sont très précises dans ce domaine. Je suis le capitaine du bateau. A chacun ses responsabilités. Et que chacun ait à répondre des tâches qui lui sont confiées. Je suis ouvert au dialogue certes, mais dans le respect des prérogatives. Tous les joueurs participent à deux entraînements hebdomadaires, au minimum, ceux qui sont domiciliés à l'extérieur aussi. Les frontaliers sont réguliers. Je puis donc accomplir un bon travail à chaque séance.

— Envisagez-vous d'occuper dès que possible les buts bruntrutains ?

— Je serai qualifié avec Porrentruy dans quelques semaines. Mais ce sera pour occuper le poste de gardien... remplaçant. Le titulaire, Hirschy, qui fut mon remplaçant à la Chaux-de-Fonds de nombreuses saisons durant, a toutes les qualités voulues. Je lui fais confiance. Il vient de mériter cette confiance, dimanche dernier à Berne. Je veux donc être prêt à rendre service en cas de blessure, mais c'est tout. D'ailleurs, mon rôle d'entraîneur m'appelle à d'autres tâches. De nombreuses améliorations doivent être apportées au système de jeu de Porrentruy. Serrer de près en phase défensive, appeler la balle quand un coéquipier la détient sont des impératifs

que mes joueurs n'appliquent pas avec assez de rigueur. Je veux réaliser des progrès dans ce domaine.

— Ne craignez-vous pas que cette nouvelle expérience d'entraîneur soit sans lendemain, comme avec le FC Brühl ?

— J'ai de bons espoirs avec le FC Porrentruy. Remarque que, malgré un contingent très réduit, j'avais évité la relégation avec le club saint-gallois. Après mon départ, ce fut la chute. La proximité de Porrentruy supprime les fatigues des longs déplacements qui ont porté préjudice à mon travail au FC Brühl. Le climat que j'ai rencontré à Porrentruy me paraît bon et j'envisage l'avenir avec confiance. Il y a certes beaucoup de travail, mais je songe à celui-ci avec plaisir, à cause de la bonne volonté des joueurs et vu la confiance placée en moi.

— L'équipe première du FC Porrentruy est très jeune. Ne craignez-vous pas une certaine irrégularité dans ses prestations ?

— On peut nourrir cette appréhension, c'est vrai. Cependant, dans quatre semaines, Francis Meury, l'ex-Chaux-de-Fonnier, sera qualifié. Il pourra devenir le meneur de jeu qui fait défaut actuellement. En attendant, il nous faut cependant déjà progresser afin que Meury « débarque » dans une formation en plein boom, et puisse donner la pleine mesure de ses moyens.

— Pensez-vous apporter une nouvelle orientation du système de jeu de Porrentruy ?

— Non. Le 4-3-3 actuel doit devenir plus souple et permettre l'intégration d'un demi dans la ligne d'attaque, en phase offensive. La solidité de notre défense le permet. Pour y parvenir, il importe cependant que les joueurs occupent mieux le terrain, utilisent avec plus d'aplomb les espaces libres et dépouillent leur jeu des crochets inutiles. Ce sont de petits changements qui ne s'opèrent pas d'un jour à l'autre. Mais un travail méthodique autorise tous les espoirs.

— En somme, vous êtes confiant dans l'avenir.

— Oui. Et je crois que les joueurs ont repris pleinement conscience de leurs possibilités. Ils savent qu'ils valent mieux que leur classement actuel. Il leur appartient en définitive d'en apporter la preuve. Ce sera encore le meilleur moyen pour ramener au stade du Tirage un public réticent et dont les encouragements ont été bien rares depuis le début de la saison, je crois.

Propos recueillis par G.

re. Les Polonais rejoints (1-1) sur un discutable pénalty ».

Lo Stadio (Bologne) : « Stupeur à Wembley. La Pologne fait match nul et sort les « Maestri ».

L'équipe italienne, qui prépare à Coverciano son match décisif contre la Suisse samedi à Rome, a également suivi avec grand intérêt les péripéties de la rencontre « historique » de Wembley. « J'y crois seulement parce que je l'ai vu de mes propres yeux. Les Anglais se sont procuré un nombre incalculable d'occasions de buts et la Pologne a eu une grande réussite. C'est cela le football. Les mauvaises surprises sont toujours possibles. Cela devrait nous inciter à réfléchir avant notre rencontre face aux Suisses », a dit Gianni Rivera, le capitaine de la « Squadra azzura ».

De son côté Ferruccio Valcareggi, le sélectionneur italien, a tenu à rendre hommage à l'équipe polonaise qui, a-t-il dit, « ne s'est pas contentée de se défendre mais a cherché à contre-attaquer à chaque occasion ».

III^e LIGUE JURASSIENNE

Lyss a réalisé une excellente opération. Il a, à l'arraché, comptabilisé le maximum en accueillant Boujean 34 qui, lorsqu'il entra sur la pelouse de son hôte, détenait encore les rênes du groupe. Les Biennois, battus, ont abandonné la plus haute marche du podium à leur vainqueur.

Aegerten a bien digéré la défaite subie huit jours plus tôt dans le Jura. Les hommes de Quattronani ont même pris le soin d'améliorer leur différence de buts en accueillant Bévillard.

La cote d'alerte est maintenant dépassée par la troupe de Fasola qui a déjà encaissé vingt buts cette saison !

Berthoud s'affirme comme le champion des performances en dents de scie. Dimanche dernier il a permis à Young Boys de signer son premier succès de l'automne. Est-ce l'aube d'un renouveau pour les pensionnaires du Wankdorf ?

Les deux derbies romands ont satisfait les antagonistes puisqu'ils ont capitalisé tous les quatre. Boncourt (à Aurore) et Delémont à Tramelan) n'ont pourtant



cyclisme

PAS DE FRANÇAIS

Il n'y aura pas de coureur français au « Trophée Baracchi » qui se courra dimanche par équipes contre la montre entre Bergamo et Brescia. Les deux seuls qu'avait contactés M. Baracchi lui-même, Bernard Thévenet et Jean-Pierre Danguillaume, ne s'aligneront pas au départ. Ainsi en a décidé Gaston Plaud, leur directeur sportif, qui reproche à l'organisateur italien de ne pas avoir fait la demande au groupe sportif des deux coureurs, mais de s'être contenté de les engager individuellement, sans prévenir ni le directeur sportif, ni le soigneur. Tous deux se devaient de les accompagner pour cette classique longue de 100 kilomètres.



boxe

IL N'A FALLU QUE 1'56" À VILLAFLO

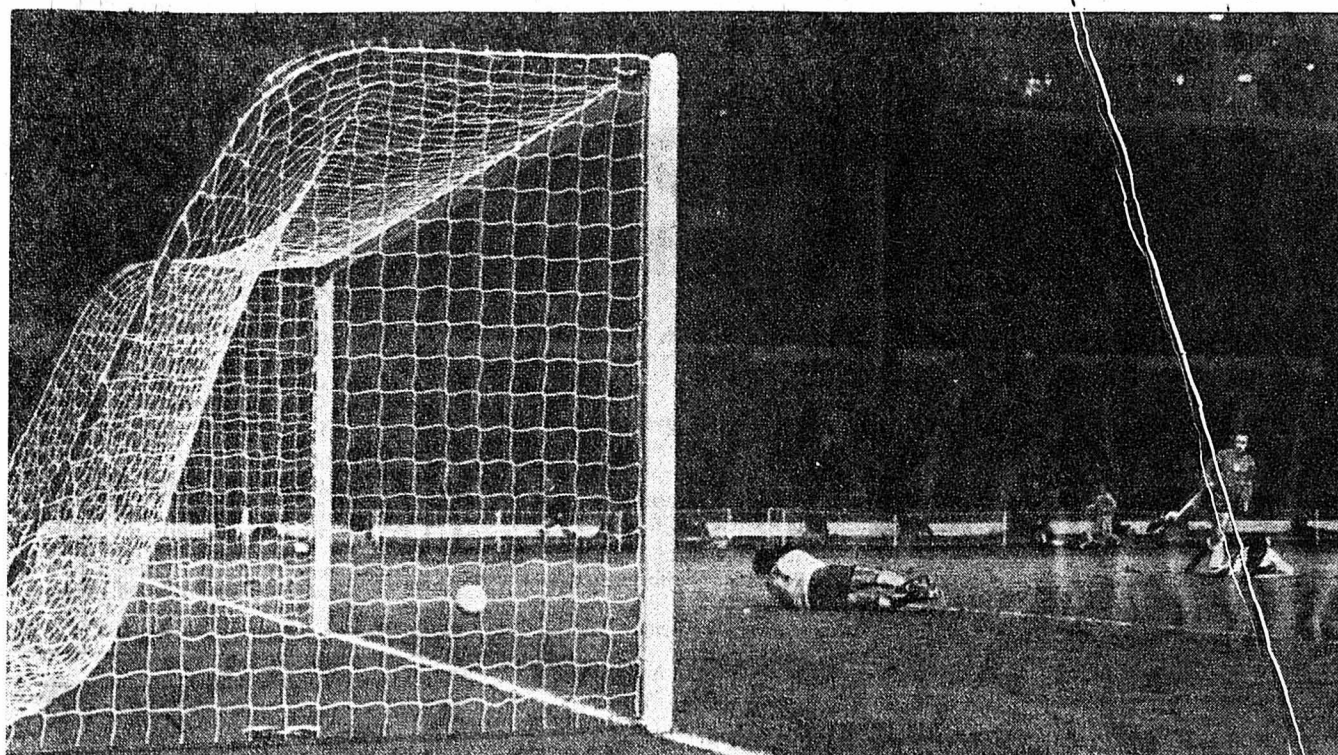
Le Philippin Ben Villaflo est devenu champion du monde des poids légers juniors. A Honolulu, il a battu le tenant du titre (version World Boxing Association) au terme d'un combat éclair. Villaflo s'est imposé par K.O. après 1'56" dans le premier round de ce championnat du monde prévu en quinze reprises !

Villaflo avait déjà été champion du monde de la catégorie en avril 1972 mais il avait dû céder son titre au Japonais en mars de cette année. Lors de cette revanche, les deux adversaires entamèrent le combat à toute allure. Après une minute, Villaflo infligeait déjà un premier « knock-down » à Shibata. Ce dernier se relevait péniblement et il était proprement mis K.O. d'un direct du gauche peu avant la deuxième minute.

Atzori à Bienne

Le champion d'Europe des poids mouches, l'Italien Fernando Atzori, sera la vedette de la réunion du 2 novembre à Bienne. Atzori sera opposé pour la circonstance au poids coq français Norbert Barrière. Il s'agira là pour le champion d'Europe de l'ultime préparation en vue de son championnat, titre en jeu, contre le Suisse Fritz Chervet, le 26 décembre à Zurich.

Fais contrôler ta vue



COUP D'ASSOMMOIR ! — Ce fut peut-être pour les Anglais ce but concédé par Shilton (58^{me} minute) suite à un tir de Jan Domarski.

(Téléphoto AP)

Lyss a réalisé une excellente opération

marqué le but égalisateur qu'en fin de partie.

La lecture du classement nous indique que la situation s'est décantée en ce qui concerne les candidats au titre et les formations en danger de relégation. Le peloton principal comprend sept clubs séparés par trois points seulement. Parmi eux on enregistre avec satisfaction l'arrivée de deux ambassadeurs jurassiens, Boncourt et Delémont II.

Classement : 1. Lyss 7 matches, 11 points ; 2. Aegerten 8-11 ; 3. Aurore et Boujean 34 8-10 ; 5. Boncourt - Delémont II et Berthoud 7-8 ; 8. Longeau 6-4 ; 9. Tramelan 7-4 ; 10. Bévillard 6-2 ; 11. Young Boys II 7-2.

Troisième ligue

Groupe 6 : USBB, la fin des illusions. — USBB paie chèrement les conséquences des événements qui se sont déroulés lors du premier dimanche d'octobre. La formation biennoise s'est en effet trouvée singulièrement décimée (joueurs suspendus et blessés) pour se rendre à Mâche. Chez ce modeste adversaire, USBB a perdu ses dernières illusions. Le

champion sortant ne pourra sauver sa titre.

La chevauchée des chefs de file Aarberg et Schuepfen se poursuit. Même en déplacement ces ténors se jouent des difficultés. Sur un résultat identique (3-1) ils ont battu respectivement La Neuveville et Orpund.

Anet respire. Le néo-promu a gagné à la force des jarrets le duel qu'il n'osait perdre sans risquer d'hypothéquer ses chances de survie. Face à son voisin Tauelfellen, il a tenu la gageure de récolter ses premiers points. Il rejoint ainsi son vaincu qui, lui-même, partage les malheurs de La Neuveville au bas du tableau. Ces trois lanternes rouges ont en ligne de mire Ceneri qui ne les devance que d'une unité. Avec certitude on peut déjà affirmer que le relégué sera choisi entre ces quatre équipes.

Classement : 1. Aarberg 8 matches, 15 points ; 2. Schuepfen, 8-12 ; 3. USBB, 7-9 ; 4. Mâche, 6-8 ; 5. Etoile, 7-8 ; 6. Orpund, 6-7 ; 7. Ceneri, 6-3 ; 8. La Neuveville, 6-2 ; 9. Tauelfellen et Anet 7-2.

Groupe 5 : plus que 3 prétendants. — Aurore II est définitivement éliminé de la course au titre. Devant leur public les réservistes n'ont pas pu entraver la réhabilitation de Gruenstern.

Perles a connu la même mésaventure qu'Aurore II. Il a, en s'inclinant devant Boujean 34, perdu plus que les deux points : il s'est fondu dans l'anonymat du gros de la troupe.

Si Gruenstern et Boujean 34 se partagent la première place, Azzuri, lui, attend son heure. En visite à Dotzigen, il n'a laissé aucune chance à la lanterne rouge. Avec un point et deux matches en moins que le duo de tête, les Latins, toujours invaincus, guettent avec raison l'échelon supérieur.

Bueren et Madretsch ont saisi l'occasion qui se présentait d'échapper à la région malsaine. Ils ont battu plus mal lotis qu'eux, en l'occurrence Nidau et Lyss II.

Classement : 1. Gruenstern et Boujean 34 II 8 matches, 11 points ; 3. Azzuri, 6-10 ; 4. Perles, Bueren, Madretsch et Aurore II, 6-6 ; 8. Lyss II, 5-3 ; 9. Nidau, 7-3 ; 10. Dotzigen 6-2.

Groupe 7 : Mervelier confirme. — Depuis un mois Mervelier non seulement ne cesse d'augmenter son capital, mais il accapare des points au détriment des trois formations de tête. L'unité qu'il a subtilisée à Reconvilier est d'ailleurs parfaitement méritée.

Le Noirmont refait surface. Il a battu une équipe des Breuleux qui lui facilita la tâche en ratant un penalty.

Courtételle s'est imposé en recevant Corban de manière plus aisée que ne l'indique le résultat final.

Vicques (à Courrendlin) et Tavannes (à Tramelan) sont rentrés bredouilles après avoir longtemps espéré conquérir la moitié de l'enjeu.

A chaque dimanche son nouveau chef de file serait-on tenté de dire. Les candidats au titre se livrent une lutte sans merci pour la prise du pouvoir. Les résultats enregistrés au cours de la septième journée prouvent ces allégations. Quatre matches se sont terminés sur un résultat identique (2-1 pour les locaux) alors que Mervelier et Reconvilier se quittaient sur un résultat vierge.

Classement : 1. Reconvilier et Courté-

telle 7 matches, 10 points ; 3. Les Breuleux et Le Noirmont 7-9 ; 5. Courrendlin 7-8 ; 6. Mervelier et Tramelan II 7-6 ; 8. Corban 7-5 ; 9. Tavannes, 7-4 ; 10. Vicques, 7-3.

Groupe 8 : avalanche de buts. — Comme dans le groupe 7, les formations évoluant à domicile se sont taillées la part du lion. Seul Bure est rentré (de Courtételle) avec un point en poche.

Guerdat (Courtémarche), A, Etienne (Bure) et Gurba (Alle) se sont particulièrement mis en évidence en réalisant le coup de chapeau. Il y a quinze jours six équipes étaient au commandement. Aujourd'hui elles se suivent à la file indienne.

Courtémarche et Alle qui ont comptabilisé le maximum face respectivement à Grandfontaine et Courgenay paraissent les mieux armés avec Glovelier (au repos) pour revendiquer la couronne. Chevenez et Courfaivre ont pour leur part agréablement surpris leurs partisans en recevant Boncourt II et Fontenais.

Classement : 1. Courtémarche, 7 matches, 11 points ; 2. Alle, 6-10 ; 3. Glovelier, 6-9 ; 4. Fontenais et Courgenay, 6-8 ; 6. Bure, 6-7 ; 7. Courfaivre, 7-6 ; 8. Chevenez, 8-4 ; 9. Courtételle II, 7-3 ; 10. Grandfontaine 6-2 ; 11. Boncourt II, 7-2.

LIET



escrime

Brassard neuchâtelois

Thiébaud en verve

Denis Thiébaud s'est distingué durant ce mois d'octobre. Il a remporté le brassard neuchâtelois. Parti handicapé par deux défaites inattendues, il vit son camarade Crelrier nettement se détacher, et on voyait déjà en lui le vainqueur du jour, lorsque victime de ses nerfs, il s'emporta et perdit ses deux derniers assauts. Cela permit à Thiébaud de gagner l'épreuve sans même disputer de barrage.

Quant à Raaflaub, maintenant tout à fait rétabli, il s'efforce surtout de remonter au classement général, espérant ainsi atteindre la huitième place, et gagner sa participation au brassard d'honneur de fin d'année.

Après ce résultat sur le plan neuchâtelois, Denis Thiébaud a participé avec succès au tournoi international seniors de Ebingen (All.-Ouest), en terminant sixième de la finale remportée par le maître d'armes allemand Rompsa. Cette performance constitue pour le Neuchâtelois un début de saison prometteur. A ce même tournoi, le deuxième du brassard d'octobre était éliminé en quart de finale.

Classement (octobre) : 1. D. Thiébaud 7 v ; 2. Crelrier 6 v ; 3. Raaflaub 6 v ; 4. Jung 5 v ; 5. de Montmollin 5 v ; 6. Naef 4 v ; 7. Thorens 4 v ; 8. Jeanneret 4 v ; 9. F. Thiébaud 3 v ; 10. de Cerjat 1 v.

Classement général : 1. Crelrier 344 p ; 2. D. Thiébaud 313 ; 3. Jung 260 ; 4. Jeanneret 240 ; 5. Lacroix et F. Thiébaud 204 ; 7. de Montmollin 181 ; 8. Naef 171 ; 9. Ott 167 ; 10. Thorens 162 ; 11. Raaflaub 156 ; etc.



hockey sur glace

CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE B

FLEURIER: NE PAS SOUS-ESTIMER MARTIGNY

Fleurier redoute tout particulièrement la rencontre de ce soir au cours de laquelle il sera opposé à l'équipe de Martigny. Cette crainte envers la formation valaisanne provient avant tout de l'absence totale de point de repaire récent et sérieux pour la situation dans l'échelle des valeurs. Néo-promu, Martigny, formé dans sa majeure partie de jeunes éléments animés du désir de vaincre, peut poser des problèmes de nature nouvelle aux Fleurisans.

Les hommes de Vincent ont certes bien débuté dans ce championnat. Mais celui-ci semble plus ouvert que

jamais, les premières rencontres en ont déjà donné un aperçu. Aussi, cette situation a non seulement élargi la panoplie des victimes potentielles de chacune des équipes, mais a, de plus, fait miroiter des possibilités de qualification aux yeux de formations qui n'y songeaient pas avant le début du championnat. Ainsi, l'équipe valaisanne peut fort bien, d'ici quelques semaines, se retrouver en concurrence directe avec son adversaire de ce soir et la valeur des points en jeu se verrait réévaluée d'autant.

Fleurier se présente au complet. Pourtant, quelques remarques au caractère restrictif se doivent d'être

émises. Eisenring et Girard sont toujours au service militaire. Et si l'absence du premier peut être comblée par Jean-Luc Walther, le second se trouve épuisé d'une partie de ses possibilités par une grande fatigue accumulée ces dernières semaines. Frossard — blessé au poignet contre Morges — pourra pourtant s'aligner.

Dans le dessein de se forger un avenir serein, les gars du Val-de-Travers se doivent — ils en ont la possibilité — de remporter l'enjeu.

A moins bien sûr que Martigny décide du contraire.

J.-P. D.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Très importante société d'informatique

cherche le

responsable
de son implantation
dans les cantons de Berne et de Zurich

Ce collaborateur, rompu aux techniques modernes de gestion, devra posséder les qualités d'un bon négociateur.

Ce poste offre de très intéressantes perspectives d'évolution au sein d'une société en constante expansion.

Formation Informatique assurée. STATUT CADRE. Nombreux avantages sociaux.

Se présenter : BERNE, hôtel Schweizerhof, Bahnhofstrasse 11, le mardi 23 octobre, à 9 heures.

ZURICH, Atlantic hôtel, Dörlschweg 234, mercredi 24 octobre, à 9 heures. Demander M. Valentin.

Notre chef-comptable aimerait encore engager un(e)

AIDE-COMPTABLE

Nous désirons la (le) faire participer à l'élaboration des comptes mensuels d'exploitation, du bilan, ainsi que du calcul des budgets. Des connaissances de base de l'informatique seraient un avantage (elles peuvent également être acquises chez nous). En dehors de conditions sociales très importantes, nous offrons de réelles possibilités de perfectionnement professionnel et d'avancement. Notre chef du personnel, M. Bachmann, attend avec plaisir votre appel téléphonique.

RENAULT (SUISSE) S.A., Riedthofstrasse 124, 8105 Regensdorf. Tél. (01) 71 10 10.



RENAULT

DUBIED

cherche, pour son nouveau département de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES LÉGÈRES,

un constructeur

expérimenté dans la construction de serrurerie en bâtiment, génie civil ou charpente métallique.

Notre service du personnel vous renseignera très volontiers et sans engagement sur nos excellentes conditions de travail.

Ed. DUBIED & Cie S.A.
Service du personnel
2074 MARIN
Tél. (038) 33 12 21.

USINE DE MARIN

SPECKEN AG

engage, pour date à convenir,

UN COLLABORATEUR TECHNIQUE

en tant qu'employé dans notre service Interne, avec possibilité, après formation, de s'occuper du service extérieur, l'idéal serait :

- Que vous soyez âgé de 25 à 32 ans
- Que vous soyez, si possible, bilingue (français-allemand)
- Que vous aimiez les contacts téléphoniques et les simples travaux de bureau
- Que vous cherchiez une activité dans la vente de produits techniques et les conseils auprès d'une clientèle exigeante
- Que vous soyez intéressé par les problèmes de compresseurs d'air, d'automatisme pneumatique et hydraulique.

Nous offrons :

- Une rémunération en rapport avec vos capacités
- Des prestations sociales modernes
- Une camaraderie d'équipe agréable et enthousiaste.

Les candidatures doivent être adressées à SPECKEN S.A., automation, rue Guillemin 16, 1700 Fribourg. Tél. (037) 23 41 35.

Atelier spécialisé dans la construction de moules destinés à la fabrication de pièces en matières plastiques cherche, pour entrée immédiate ou pour une date à convenir,

mécanicien mouliste

en qualité de

chef d'atelier

de construction et réparation de moules.

Ce poste offre, à un spécialiste expérimenté dans ce domaine, la possibilité de se créer un champ d'activité intéressant et varié où les connaissances professionnelles, l'esprit d'initiative et de collaboration trouveront une réelle opportunité de s'exprimer.

Adresser les candidatures, qui seront traitées rapidement et de manière confidentielle, sous chiffres E. J. 2459 au bureau du journal.

2000 NEUCHÂTEL
25 90 50 EVOLE 92
ÉLECTRICITÉ
WALTER

cherche :

monteur électricien
manœuvre de chantier

pour travaux d'installations.

Aimeriez-vous vous joindre à notre équipe de spécialistes en qualité de
mécanicien, électrotechnicien, électromonteur
et participer à son travail qui consiste à assurer le bon fonctionnement de nos ordinateurs et périphériques installés dans toute la Suisse ?
Outre un apprentissage dans la mécanique ou l'électrotechnique, vous devez posséder si possible quelques connaissances d'anglais et la volonté d'apprendre encore beaucoup. Votre âge : 25 ans au maximum.
Quant à votre
formation de technicien sur ordinateurs,
nous nous en chargerons :
— Vous suivrez des cours de formation en Suisse et à l'étranger tout en recevant un salaire adéquat
— Vous serez assuré d'adopter un métier ayant de l'avenir et qui vous permettra de suivre le développement technique (hardware et software) des systèmes d'informatique les plus modernes.
— Votre activité exigera de la détermination et de l'initiative et vous procurera des contacts constants avec nos clients.
Téléphonez-nous et demandez Monsieur Müller ou Monsieur Stalder.

Honeywell Bull

Honeywell Bull (Suisse) S.A., Neugasse 6, 8005 Zurich. Tél. (01) 42 70 11.

Commerce de gros
de la ville cherche
**emballeur-
expéditeur**
Prière de téléphoner
au (038) 25 66 61.

BAECHLER

TEINTURIERS

cherchent pour Pesex.

employée de magasin

20 à 45 ans.

Bon salaire.

Travail indépendant.

Entrée Immédiate.

Faire offres à :

BAECHLER TEINTURIERS
1005 Lausanne, Langallerie 4
Téléphone (021) 20 65 61

PKZ

cherche

VENDEUSE

pour ses rayons enfants et chemiserie, ainsi que pour différents travaux d'expédition. Débutante serait mise au courant.
Bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres ou s'adresser à PKZ, Seyon 2, Neuchâtel.

La boucherie-charcuterie
MAX HOFMANN

à Neuchâtel - Rue Fleury 20
engage tout de suite ou pour entrée à convenir

BOUCHER

OU MANŒUVRE BOUCHER.

Logement de 2 pièces à disposition.
Faire offres ou téléphoner au
(038) 25 10 50.

Fabrique d'Horlogerie
de Saint-Blaise S.A.
engage :

ouvrières

ouvriers spécialisés

ou manœuvres

qui seraient formés pour différents travaux : tournage, fraisage, découpage et montage d'appareils.
Appartements à disposition.

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 33 28 62.



Aimez-vous l'étranger ? Désirez-vous voyager, faire la connaissance de l'Amérique, apprendre l'anglais ? Nous pouvons vous offrir une situation intéressante en qualité

d'horloger - rhabilleur

à notre filiale de

KANSAS-CITY USA

Voyage pris en charge par l'entreprise. Connaissances d'anglais souhaitées mais pas indispensables.

Date d'entrée : à convenir.

Si vous êtes sérieux, capable, et que vous ayez de l'intérêt pour ce « job », nous vous invitons à faire vos offres par écrit à :

SYNCHRON S.A., FHR
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 41 41

CYMA BOREL DOXA



L'annonce
reflet vivant
du marché



Nous cherchons pour date à convenir

téléphoniste

aimable, discrète et consciencieuse, de langue maternelle française.

Nous offrons :

Place stable et bien rémunérée. Bonne ambiance de travail. Avantages sociaux d'une grande maison dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats.

Semaines de 5 jours, par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

Menuiserie possédant parc de machines modernes cherche

MENUISIER

ou

MACHINISTE

qualifié. Jeune homme sortant de l'apprentissage serait mis au courant. Place stable, bon salaire, prestations d'avant-garde.

Faire offres à la menuiserie Cl. Gindraux,
2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 13 08.

Nous engageons un

aide
de bureau

à la demi-journée,
3 à 5 jours
par semaine.

Garage Waser,
Seyon 34-38,
Neuchâtel.

Café-restaurant du Cerf,
1350 Orbe,
cherche, pour entrée immédiate,
serveuse-fille de salle

ou
sommelier

Bon gain. Logement tout confort.
Congés réguliers.
Demander Mme J. Grivat.
Tél. (024) 7 12 80.

Boîtes de Montres Bouille S.A.,
Monruz 17, Neuchâtel, engage,
pour le 5 novembre 1973, des

ouvriers (ères)

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 77 33.

On cherche :
sommelière

Nourrie, logée, restaurant de la campagne, bord du lac, bon salaire ;

cuisinier (ère)

pour remplacement.
Samedi - dimanche.
Tél. (037) 77 13 15.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Notre département « OPÉRATION » cherche plusieurs

opérateurs-mécaniciens

pour la surveillance des installations de raffinage (travail en équipes, service continu). Nous demandons un certificat de capacité en mécanique ou une expérience équivalente, une bonne connaissance du français, âge 25 à 40 ans.

Les personnes engagées bénéficieront de la formation qui leur sera nécessaire pour compléter leurs connaissances ou les adapter aux exigences du poste. En outre, elles disposeront d'un emploi stable et jouiront des avantages de la grande entreprise.

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 47 15 21, interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom et prénom :

Poste : OPÉRATEUR-MÉCANICIEN

Adresse :

Age :

Nationalité :

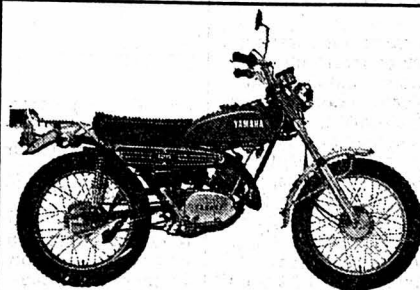
Sports **FAN** Sports
L'EXPRESS

ACNF 1973-1974

HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

Confiez vos transports au spécialiste
Déménagements tous pays
Camionnage officiel
FLUHMANN, Saint-Blaise
Tél. (038) 33 17 20

Sport SERVICE
Equipements sportifs et chaussures
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87



YAMAHA
De la 50 cm³ à la 750 cm³
Toute la gamme en stock permanent
Au centre des 2 roues
Agent officiel
Maison CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 Tél. 25 34 27

Encore aujourd'hui
La qualité d'autrefois

BRILLOD
Buvon 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 27

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste

MEILLARD & GLAUS
électricité
Cortailod Tél. (038) 42 11 52



LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF

Fabricant: La Gaine Viso

2072 SAINT-BLAISE

CARROSSERIE

DROZ

Vauseyon

Neuchâtel Tél. (038) 25 25 55



GRAND CHOIX DE
JEANS

**LEVI'S
JOHN'S
WRANGLER**

POUR DAMES ET MESSIEURS

CHEZ

JUTZELER

Hôpital 3 NEUCHÂTEL

Radio - Télévision
Hi-Fi

chez le spécialiste

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 25 - 28 - 33 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Tous les articles de
ski alpin et ski de fond
hockey sur glace
chez

bertschl
SPORTS

Fausses-Brayes 3, Neuchâtel - ☎ 24 51 41

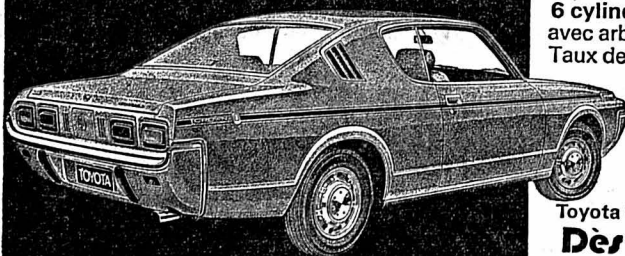


**Bière
Muller**

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1 NEUCHÂTEL

(En face du gymnase)

**Toyota Crown 2600
Hardtop**



5 places, 2 portes. Moteur
6 cylindres de 2563 cmc
avec arbre à cames en tête.
Taux de compression 8,5:1
(essence normale);
140 CV (SAE) à
5200 t/min. Vitesse
de pointe 170 km/h.
Direction assistée.

Toyota Crown 2600 Hardtop
Des fr. 20 900.-
Sur demande, couleurs
métallisées, sans supplément.

TOYOTA
en toute confiance

Le plus grand producteur
d'automobiles du Japon

**Tél. (038)
24 44 24**

HF/62.1.2/73

Distributeurs locaux: Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28
GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60
GARAGE DU VAL-DE-RUZ, Boudevilliers, tél. 36 15 15

LISTE DU CHAMPIONNAT DES 20 et 21 OCTOBRE 1973

Interrégionaux A 1

Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax 15 h 30 Dimanche 21

Interrégionaux A 2

Landeron - Romont 15 h Dimanche 21
Le Parc - Central 13 h Dimanche 21

Interrégionaux B

1. Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax 13 h 45 Dimanche 21
2. Etoile Sporting - Renens 15 h 15 Dimanche 21

Ile ligue

6. Serrières I - Saint-Imier I 14 h 30 Dimanche 21
7. Boudry I - Neuchâtel Xamax II 15 h Dimanche 21
8. Superga I - Hauterive I 10 h 15 Dimanche 21
9. Fleurier I - Fontainemelon I 15 h Dimanche 21
10. La Sagne I - Bôle I 14 h 30 Dimanche 21

IIle ligue

11. Cortailod I - Travers I 15 h Dimanche 21
12. Boudry II - Sonvilier I 10 h 15 Dimanche 21
13. Auvignier I - Deportivo I 9 h 45 Dimanche 21
14. Béroche I - Floria I 15 h Dimanche 21
15. Corcelles Ia - Comète I 15 h 30 Dimanche 21
16. Corcelles Ib - Ticino I 13 h 30 Dimanche 21
17. Areuse I - Colombier I 10 h Dimanche 21
18. Marin I - Le Parc I 15 h Dimanche 21
19. Etoile I - Châtelard I 10 h Dimanche 21
20. Gorgier I - Le Locle II 15 h 30 Dimanche 21
21. Hauterive II - Saint-Blaise I 15 h Dimanche 21

IVe ligue

22. Le Locle III - Les Bois Ib 9 h 30 Dimanche 21
23. Les Brenets Ia - Floria Ia 10 h 15 Dimanche 21
24. Superga II - Etoile Ia 15 h Dimanche 21
25. Le Parc II - Saint-Imier Ib 15 h Dimanche 21
26. Chaux-de-Fonds II - La Sagne II 10 h Dimanche 21
27. Les Ponts I - Les Bois Ia 15 h Dimanche 21
28. Les Brenets Ib - Floria Ib 8 h 30 Dimanche 21
29. Ticino II - Etoile Ib 9 h 30 Dimanche 21
30. Centre esp. I - Saint-Imier Ia 15 h Dimanche 21
31. Marin Ia - Neuchâtel Xamax III 9 h 45 Dimanche 21
32. Saint-Blaise II - Dombresson II 9 h 45 Dimanche 21
33. Comète II - Helvétia Ia 9 h 30 Dimanche 21
34. Fontainemelon II - Gen.-s.-Cof. I 10 h Dimanche 21
35. Salento I - Coffrane I 15 h Dimanche 21
36. Serrières II - Landeron I 10 h Dimanche 21
37. Espagnol Ib - Saint-Blaise Ia 15 h Dimanche 21
38. Lignières Ia - Helvétia Ib 14 h 30 Dimanche 21
39. Cressier I - Audax II 15 h Dimanche 21
40. Marin Ib - Lignières Ib 13 h 30 Dimanche 21
41. Colombier II - Bôle II 9 h 30 Dimanche 21
42. Cortailod II - Auvignier II 9 h 30 Dimanche 21
43. Gorgier II - Pal Friul I 13 h 30 Dimanche 21
44. Boudry III - Béroche II 8 h 15 Dimanche 21
45. Blue Stars I - Noiraigue Ib 9 h 30 Dimanche 21
46. Travers II - Buttes I 9 h 45 Dimanche 21
47. Môtiers I - Couvet II 14 h 30 Dimanche 21
48. Saint-Sulpice I - Fleurier Ia 14 h 30 Dimanche 21

Juniors A

51. Fleurier - Marin 13 h 15 Dimanche 21
52. Fontainemelon - Hauterive 15 h 15 Samedi 20
53. Etoile - Cortailod 13 h 30 Dimanche 21
54. Comète - La Sagne 15 h 30 Dimanche 21
55. Superga - Couvet 13 h 15 Dimanche 21
56. Saint-Imier - Le Locle 14 h 30 Dimanche 21

Juniors B

57. Cortailod - Béroche 13 h 30 Samedi 20
58. Comète I - Boudry 14 h Samedi 20
59. Fontainemelon - Corcelles 13 h 45 Samedi 20
60. Audax - Comète II 15 h 15 Samedi 20
61. Neuchâtel Xamax - Les Ponts 13 h 45 Samedi 20
62. Travers - Colombier 14 h 30 Samedi 20
63. Couvet - Fleurier 20 h 15 Vendredi 19
64. Hauterive - Cressier 13 h 15 Dimanche 21
65. Saint-Blaise - Lignières 15 h 30 Samedi 20
66. Les Bois - Etoile 15 h 15 Samedi 20
67. Le Locle I - Floria 14 h 45 Samedi 20
68. Saint-Imier - Sonvilier

Juniors C

69. Colombier - Châtelard 15 h 30 Samedi 20
70. Auvignier - Cortailod
71. Boudry - Béroche 14 h Samedi 20
72. Neuchâtel Xamax - Cressier 14 h Samedi 20
73. Saint-Blaise - Audax I 14 h Samedi 20
74. Hauterive I - Le Landeron 15 h 30 Samedi 20
75. Couvet - Noiraigue 13 h 15 Samedi 20
76. Bôle - Areuse II 14 h 15 Samedi 20
77. Comète - Corcelles 13 h 45 Samedi 20
78. Hauterive II - Fontainemelon 14 h Samedi 20
79. Audax II - Dombresson 14 h Samedi 20
80. Etoile - Chaux-de-Fonds 14 h 45 Samedi 20
81. Le Parc - Floria 13 h Samedi 20
82. Ticino - Sonvilier 13 h 45 Samedi 20
83. Saint-Imier - Les Ponts 15 h 15 Samedi 20

Juniors D

84. Colombier - Hauterive 14 h Samedi 20
85. Cortailod - Boudry 13 h 30 Dimanche 21
86. Béroche - Neuchâtel Xamax 14 h 30 Samedi 20
87. Landeron - Corcelles 14 h 30 Samedi 20
88. Marin - Audax 14 h Samedi 20
89. Comète - Neuchâtel Xamax II 15 h Samedi 20
90. La Sagne - Geneveys-sur-Coffrane 14 h 30 Samedi 20
91. Les Bois - Le Parc 14 h Samedi 20
92. Le Locle - Etoile 13 h 30 Samedi 20
93. Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 13 h Samedi 20

Vétérans

94. Chaux-de-Fonds - Ticino 16 h 15 Samedi 20
95. Boudry - Superga 15 h 15 Samedi 20
96. Etoile - Le Locle 13 h Samedi 20

Juniors E

97. Le Parc I - Deportivo 14 h Samedi 20
98. Saint-Imier - Le Parc II 9 h 30 Samedi 20
99. Chaux-de-Fonds - Le Locle

Match féminin

Boudry - Berne 13 h 30 Dimanche 21

FONTAINEMELON: une équipe toute nouvelle et bien dirigée

Après la déconvenue de la saison dernière où la première équipe perdait sa place en première ligue, les dirigeants ont envisagé l'avenir avec sérénité et se sont mis à l'ouvrage afin de créer un esprit sain et former avec les anciens et jeunes joueurs, une formation digne de bien représenter les couleurs de Fontainemelon.

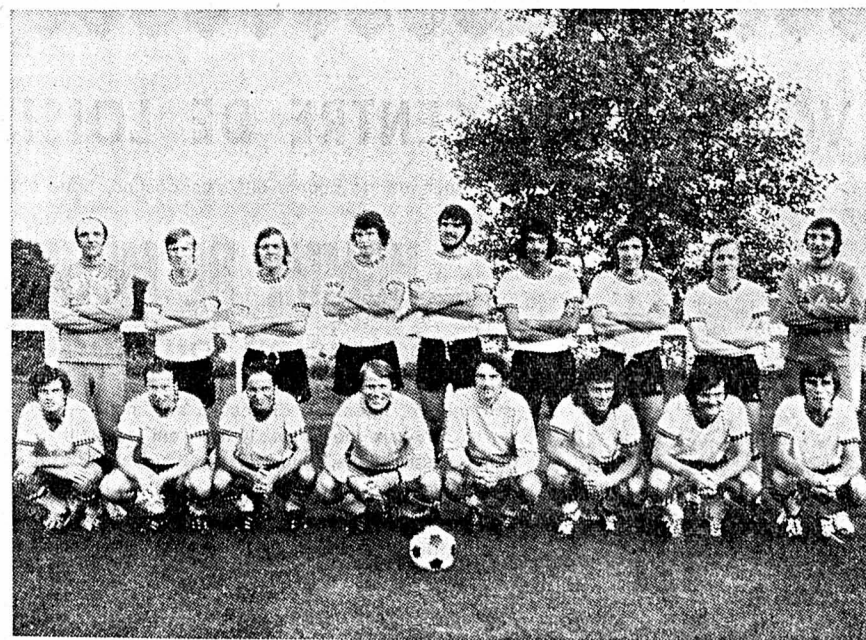
Le but de la saison est de se maintenir en deuxième ligue et de préparer la saison 74-75 afin de retrouver sa place en catégorie supérieure. Fontainemelon compte également une deuxième équipe qui évolue en 4^{me} ligue et une dynamique section juniors.

1^{re} équipe saison 1973-1974

WEYERMANN	Pierre	1944
GIACOMINI	Patrice	1954
ROTH	Frédéric	1952
ROTHPLETZ	Roland	1944
MONNIER	Raymond	1952
CLEMENT	Gérald	1952
LIENGME	Christian	1953
WENGER	Rex	1949
GUYOT	Pierre-Alain	1954
THEURILLAT	Pierre-Yves	1945
PLANAS	Jean-Pierre	1949
BONANDI	Luigi	1953
SANAPPO	Vito	1954
JACOT	Denis	1954
STETTNER	Willy	1951
ZAUGG	Ernest	1951
RITSCHARD	Michel	1945



L'entraîneur Ritschard Michel est un homme écouté.
(Photo Uniphoto R. Schneider)



Debout de gauche à droite: G. Ritschard, Stettner W., Clément G., Guyot P.-A., Monnier R., Sanapo V., Planas J.-P., Schaffer J.-P., Ritschard M., (entraîneur) accroupis: Liengme C., Wenger R., Theurillat P.-Y., Weyermann P., Giacomini P., Bonandi L., Roth F., Jacot D., manquent sur la photo: R. Rothpletz et soigneur Jean Wetzel.

(Photo Uniphoto R. Schneider)

Vuillomenet
ELECTRICITE TELEPHONES
NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

A l'occasion du 50^e anniversaire de notre entreprise, nous organisons un



Grand Concours

destiné aux enfants de 6 à 15 ans

Conditions du concours

- Chaque concurrent est invité à confectionner un objet de jeu (poupée, animal, véhicule, etc.) avec des emballages et des produits typiques tels qu'ils sont vendus dans une droguerie.
- L'objet de jeu aura une grandeur raisonnable et n'excèdera pas 40 cm en largeur, en hauteur et en profondeur.
- Chaque concurrent apportera son œuvre à la Droguerie Schneitter, rue de l'Hôpital 19, à Neuchâtel. Sur place son nom et son adresse seront inscrits sur une liste correspondant au numéro qui sera apposé au verso de l'objet. Ainsi le jury n'aura pas connaissance des auteurs des œuvres à considérer.
- Les objets devront être remis au magasin jusqu'au 31 octobre 1973 à 18 h. 30.
- La liste des lauréats, après décision du jury, paraîtra dans le FAN du 9 novembre 1973 et le Bulletin officiel du 14 novembre 1973.

Liste des prix

- 1^{er} prix 1 vélo Peugeot à 10 vitesses
- 2^e prix 1 chien
- 3^e prix 1 paire de ski avec fixations de sécurité
- 4^e prix 1 montre dame plaquée or
- 5^e prix 1 montre homme étanche genre plongée
- 6^e prix 1 Poket Instamatic 200 outfit
- 7^e prix 1 Poket Instamatic 100 outfit
- 8^e prix 1 lapin nain d'appartement
- 9^e prix 1 paire de patins de hockey
- 10^e prix 1 cochon d'inde
- 11^e prix 1 hamster
- 12^e prix 1 ballon de football
- 13^e prix 1 canne de hockey
- 14^e prix 1 jeu réunis
- 15^e prix 1 ballon
- 16^e prix 1 poupée
- 17^e prix 1 puzzle 750 pièces
- 18^e prix 1 puzzle 500 pièces
- 19^e prix 1 boîte de peinture pour décorer les bougies
- 20^e prix 1 boîte de peinture pour peindre avec les doigts

Composition du Jury

Mlle Tilo Frey, directrice de l'Ecole professionnelle de Jeunes filles à Neuchâtel
Mme Ruth Widmer-Sydler, journaliste
M. Daniel de Coulon, graphiste ASG et designer SID
M. Eric Huguenin, professeur de dessin
M. Claude Langel, publicitaire

SCHNEITTER

DROGUERIE SCHNEITTER, RUE DE L'HOPITAL 19, NEUCHÂTEL
Tél. 038 252452

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate

femme de chambre

ainsi qu'une

lingère

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Hôtel Terminus, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate

SOMMELIÈRE

Horaires: 9 h - 17 h; 17 h - 1 h.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 20 21.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

cherche

une demoiselle de réception

pour son service de presse minute.

Nous demandons la connaissance de la dactylographie; âge entre 25 et 35 ans; bonne présentation.

Nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise, semaine de 5 jours, salaire intéressant.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photo, à la Direction de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

en qualité de chef de groupe ou pour notre atelier de mécanique ;

HORLOGER

pour département de contrôle ;

PERSONNEL

pour travail facile sur machines.

La formation est assurée par nos soins.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Les exigences fonctionnelles et modernes de nos produits mécaniques et électroniques, les nouvelles méthodes de fabrication et de montage ont développé de façon décisive le champ d'activités recherche + développement dans notre société.

Afin de créer et ensuite d'animer ce service, nous désirons engager un

INGENIEUR ETS EN MICROTECHNIQUE

ayant quelques années d'expérience dans la construction et étant intéressé aux techniques d'assemblage.

Notre nouveau collaborateur doit être capable d'assumer une activité indépendante. Il lui sera assuré une mise au courant approfondie. Il nous serait très agréable d'entrer en contact avec vous.

Faire offres détaillées sous chiffres P 28-950133, à Publicitas, L.-Robert 51, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Entreprise de Saint-Blaise engage

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

Nous désirons : candidat au bénéfice d'une solide formation commerciale, doué en comptabilité et en statistique, désireux de se créer une situation stable et progressive, dans entreprise dynamique.

Nous offrons : poste à responsabilité et activité très diversifiée.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, références et prétentions, à CK 2486 au bureau du journal. Discretion assurée.

Cadrans Leschot S.A., Mail 59, Neuchâtel, engage

jeune homme

pour travaux de nettoyages à raison de 2 heures par jour.
Tél. (038) 25 84 44.

Nous cherchons

1 pâtissier-confiseur

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours. Faire offres à Pâtisserie Walker, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 16 55.

Fabrique de cadrans, en face de la gare de CORCELLES-PESEUX, engage

OUVRIERS

pour travaux variés dans département de galvanoplastie.

Prière de se présenter ou de téléphoner à Somco S.A. tél. (038) 31 23 31.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

20 ans, cosmétique, cherche place pour apprendre le français. Enfants, coiffeur, etc. Mlle Jacqueline Page, Freiburgstrasse 467b, 3018 Berne.

JEUNE FILLE

de 17 ans, ayant suivi 11 ans l'école, de langue maternelle allemande, désirant se perfectionner en langue française, cherche emploi dans famille pour garder des enfants, etc., du 16 novembre au 1er mars. Faire offres sous chiffres 77-2671 à Annonces Suisses S.A., case postale 225, 4001 Bâle, ou téléphone (061) 41 15 96.

Demoiselle de 22 ans bonne présentation, 3 ans de pratique, cherche, à Neuchâtel, emploi de réceptionniste

réceptionniste

à plein temps ou d'employée de bureau à temps partiel. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres EM 2488 au bureau du journal.

CUISINIER

50 ans, libre, cherche travail comme cuisinier seul.

Faire offres sous chiffres 28-300577 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Sommelier

connaissant les deux services cherche remplacement à Neuchâtel et aux environs, libre tout de suite.

Adresser offres écrites à 1910-236 au bureau du journal.

Jeune fille, 20 ans, cherche

emploi médecin

dentiste ou autre, à partir d'avril 1974. S'adresser à R. Beck, Moulins 3, Yverdon, tél. (024) 2 44 33.

Technicien en bâtiment

niveau entrepreneur maçonnerie cherche travail indépendant avant-métrés, métrés, facturation, calcul et établissement de soumissions, décomptes, conduite de chantiers, etc.

Adresser offres écrites à DI 2458 au bureau du journal.

Jeune fille connaissant le français et l'anglais cherche place de

mécano-graphie

ou travail de bureau. Tél. (038) 25 01 44.

Jeune

mécanicien de précision

diplômé, cherche place dès mi-novembre 1973. Faire offres sous chiffres IR 2492 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Infirmière

auxiliaire diplômée cherche un emploi chez médecin pour janvier 1974.

Adresser offres écrites à BJ 2485 au bureau du journal.

Je cherche

EMPLOI

immédiatement ou pour date à convenir. Travail de fournisseur, magasinier conviendrait. Permis de conduire. cat. A. Tél. 67 11 43, le soir, dès 19 h 30.

Dem. à acheter

Collectionneur cherche

tableaux

de peintres suisses : Vallotton, Buchet, Le Corbusier, Glimm, Hodler, Buchser, Amiet, Giacometti, Barraud, etc.

Adresser offres sous chiffres 80-3180, aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Prof. médicales

DOCTEUR

CLOTTU

SAINT-BLAISE,

ABSENT

du 20 au 24 octobre.

COMMERCE

Offres et demandes

Neuchâtelois cherche à acheter ou à louer avec long bail, café-restaurant dans la vieille ville de Neuchâtel uniquement. Paiement comptant. Ecrire sous chiffres FN 2489 au bureau du journal.

Val-de-Travers - Les Verrières

station-service

avec appartement disponibles immédiatement

Serait remise en gérance libre, à un couple dynamique, présentant les garanties commerciales et financières.

Opportunité de se créer une situation indépendante et de profiter du développement réjouissant du Val-de-Travers (aménagement des routes de transit France-Suisse, création de stations de ski, piscine, etc.).

Possibilité d'agrandissement : création d'un garage-atelier-exposition, parking, motel, etc.

Faire offres à AVIA, case postale 16, 1213 PETIT-LANCY 2.

A VENDRE

SINGER

vous propose un grand choix de

CEINTURES MODERNES

J. Monnier rue du Seyon 11 Neuchâtel Tél. (038) 25 12 70

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SUPERBES BOUILLI ET RÔTI DE BŒUF

extra-tendres

Poulets FIN-BEC

et poules fraîches à bouillir

Les bonnes petites LANGUES

Belles tripes bien cuites du pays

Rue Fleury 20

NEUCHÂTEL

max Holmann
T.251050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE CENTRE DE LOISIRS ?

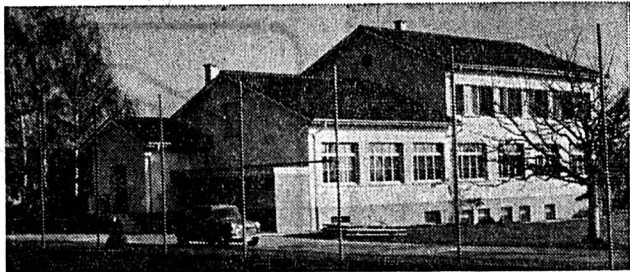
Pour seconder le couple qui s'en occupe, nous cherchons un

HOMME DE MÉTIER (mécanicien ou serrurier)

débrouillard, bricoleur, disposé à accomplir — avec le sourire — les travaux de toute nature qui peuvent se présenter : petites réparations, entretien, nettoyage, aide à la conciergerie, etc.

Notre futur collaborateur devra savoir s'organiser, faire preuve d'une grande maturité de caractère, rendre service, avoir le contact facile, être de toute confiance.

Les personnes attirées par cette activité qui ne fait pas uniquement appel à des connaissances professionnelles sont priées de faire leurs offres ou de téléphoner aux FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., tél. 21 11 45, Interne 225 ou 226.



FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Venez pêcher...

des bons d'achat de Fr. 5.- 10.- et 20.-

du 19 au 23 octobre, vous pêcherez des bons d'achat à la

PÊCHE MIRACULEUSE

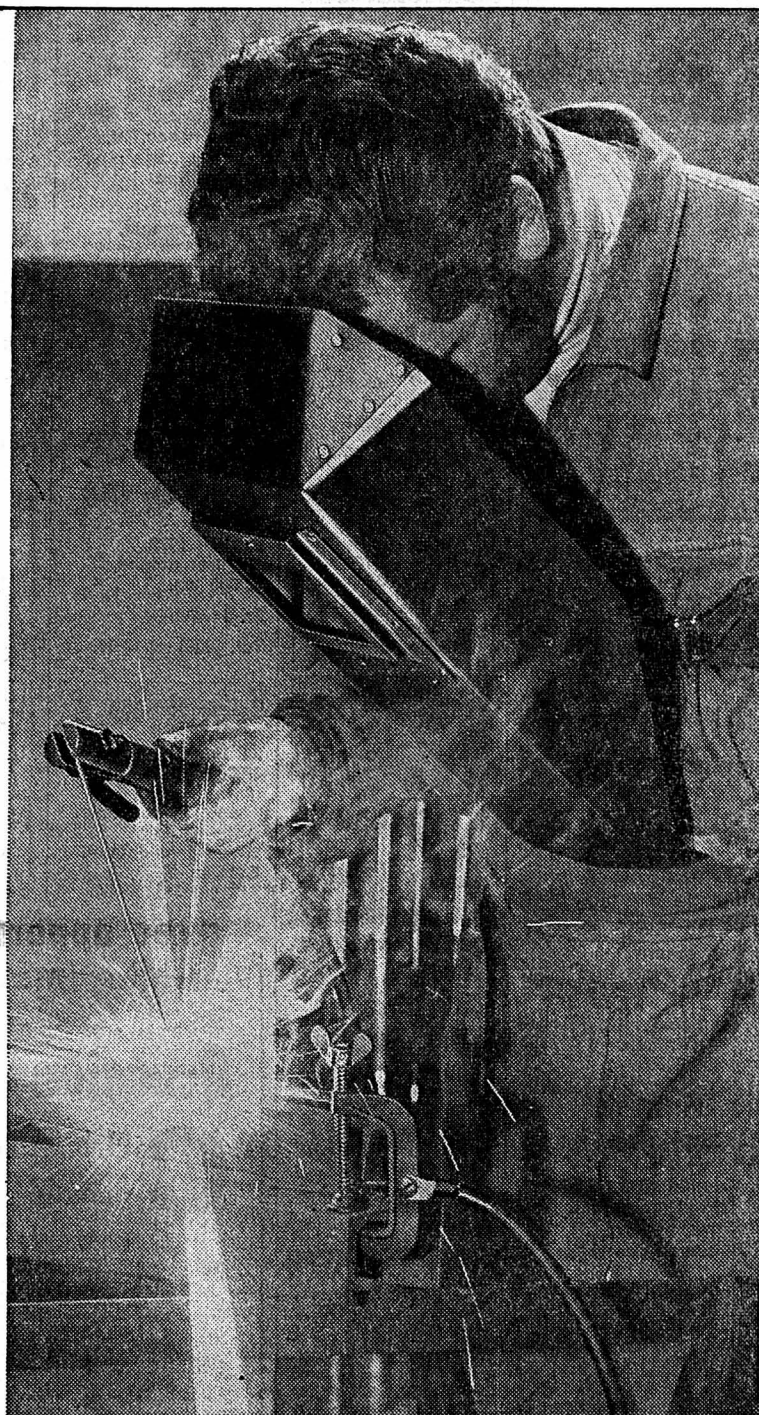
au rez-de-chaussée.

C'est une animation « Cigarettes Brunette » avec distribution d'échantillons.

armourins
neuchâtel

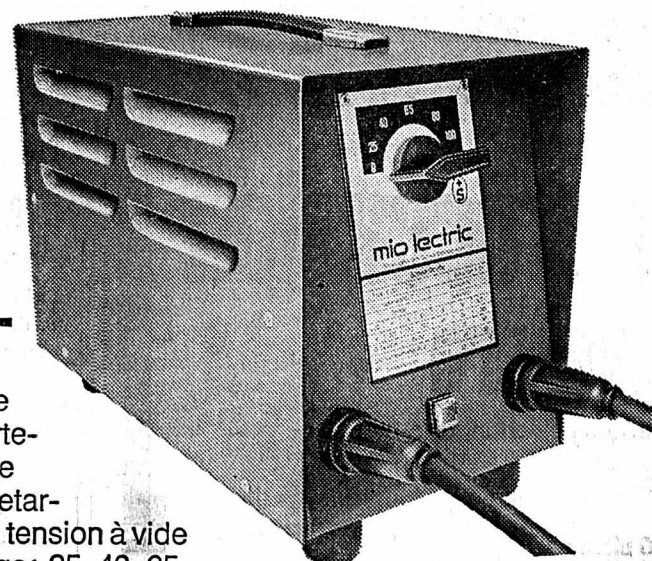
Prix MIGROS

toujours
plus
appréciés



mio lectric Appareil à souder 100 Amp.

320.-
au lieu de 380.-



Sont compris dans le prix: le masque à main, les câbles de contact avec porte-électrodes et le serre-joint. Tension de réseau 220V, 50 Hz, fusible à action retardée 10 A, charge de connexion 4 kVA: tension à vide maximum 45 V, 5 positions de réglage: 25, 40, 65, 80, 100 A. Dispositif de protection thermique pour éviter toute surcharge de l'appareil. Contrôlé par l'ASE. Poids env. 18 kg.

Electrodes universelles mio lectric

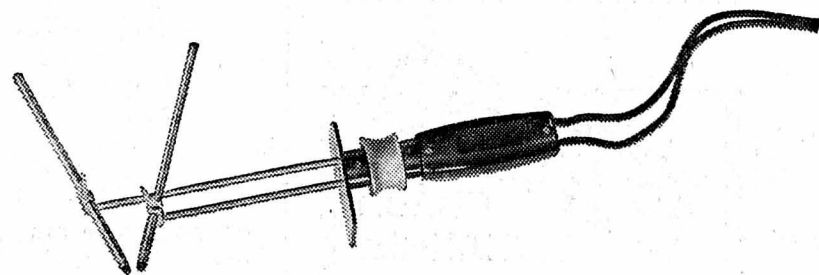
Ø 1,5 mm, 250 mm de longueur	50 pièces	5.30
Ø 2,0 mm, 350 mm de longueur	50 pièces	5.30
Ø 2,5 mm, 350 mm de longueur	50 pièces	5.80

Masque de protection

avec vitre de protection. Permet de travailler librement, des deux mains. **24.-**

Chalumeau pour la soudure à l'arc mio lectric

L'accessoire idéal de l'appareil à souder mio lectric et d'autres transformateurs à souder, à courant alternatif. Chaleur très intense pour les brasures, les soudages à l'étain, pour recuire, durcir, brûler, courber, etc. Avec une paire de charbons, câble de raccordement et crosses de câble. **42.-**



Baisse de prix!

mio lectric

Perceuse- frappeuse à 1 vitesse

Très puissante pour les forages les plus difficiles

450 W, 800 t./min, mandrin 13 mm, poignée tournante «VARIO», transformable en perceuse classique, isolation totale, testée par l'ASE.



Maintenant
plus que

150.-

De

MIGROS

Do it yourself



Avenue des Portes-Rouges

**Vous n'avez pas
le droit
de vous laisser
grossir**



CONTREX EAU MINÉRALE NATURELLE
SULFATÉE CALCIQUE

Pour ceux qui vous aiment, pour votre beauté, pour votre santé, vous devez contrôler votre poids. Chaque kilo en trop vous donne un an de plus. Surveillez votre régime, efforcez-vous de pratiquer des exercices physiques, et pour vous aider à défendre votre ligne, buvez CONTREX. L'eau minérale naturelle de CONTREX-VILLE active l'élimination sous toutes ses formes. CONTREX: contre-poids.

Contrex vous l'interdit

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

RÔTI de BŒUF

extra-tendre
Boucherie GUTMANN
av. du 1er-Mars

A vendre d'occasion,
état de neuf :

paroi murale
1 table à rallonges,
4 chaises
rembourrées.

Clément Richard,
le Landeron.
Tél. (038) 51 26 60.

**L'annonce
reflet vivant
du marché**

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 21515

EN ACTION CETTE SEMAINE :

Vin blanc La Côte Château de Favières	la bouteille	4.50	
Bain de mousse Everest	le flacon géant de 1,9 kg net	4.25	
Drap molleton blanc	165 cm - 250 cm	12.80	
Hair-spray Chandor	2 bombes pour	8.50	au lieu de 19.80
Ambra boxe		6.—	au lieu de 9.80
All boxe		6.75	au lieu de 10.90
All tambour		12.40	au lieu de 13.50
Petits pois fins	carton 6 x 1 kg	9.95	au lieu de 13.80
Pois et carottes fins	carton 6 x 1 kg	10.50	au lieu de 15.—
Aromat Knorr	la boîte 1 kg	7.30	au lieu de 10.—
Bouillon de bœuf Knorr	1 kg	13.20	au lieu de 18.25

GRAND PARKING



Jeunes gens, jeunes filles qui préparez votre avenir,

avez-vous pensé aux professions paramédicales et sociales

SAVEZ-VOUS QU'ELLES VOUS PERMETTENT :

- de développer votre personnalité ?
- de connaître et d'aider ceux qui vous entourent ?
- de trouver un intérêt scientifique et technique ?
- d'avoir des conditions de travail agréables et un salaire adapté aux responsabilités ?

LE BUREAU D'INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE SUISSE
NEUCHÂTEL, avenue du 1er-Mars 2
Tél. (038) 25 43 38 (mercredi excepté)

vous documentera sur les possibilités offertes à chacun selon ses aptitudes et ses goûts.

VENTE DE POMMES 1er CHOIX

SAMEDI 20 OCTOBRE, de 8 h à 16 heures,
VERGERS DU CHÂTEAU, rue du Château,

Cormondrèche

Les meilleures variétés : Golden, Jonathan, pommes
Cloches, etc., aux meilleurs prix. Sacs de 5 kg ou
cageots de 20-25 kg.



**Toute
la
chasse**

au magasin spécialisé

Lehnherr frères

Gros et détail

MARIN et NEUCHÂTEL

Dans notre nouveau magasin
Rue Fleury 7, Neuchâtel
(038) 25 30 92

Derrière la maison des Halles
FERMÉ LE LUNDI

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi
7 h 15 - 12 h 15 — 14 h - 18 h 30
Samedi 6 h 30 - 16 heures



Tectyl
VALVOLINE
protège
VOTRE
VOITURE
de la rouille

pour longtemps.
Faites confiance
au spécialiste
CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive,
Tél. (038) 25 93 33.

Véhicules à moteur
et accessoires

A vendre
FIAT 124

expertisée,
Tél. (038) 25 49 45
(heures repas).

A vendre
Yamaha 125

trial, plaque
et assurance.
Tél. (038) 65 11 40.

A vendre,
cause départ,
Escort 1100
gris métallisé, radio,
pneus neufs,
freins neufs,
30.000 km,
comme neuve,
expertisée,
Fr. 4500.— ;

**Honda CB
250**
7000 km.
Fr. 2200.—.
Tél. (038) 42 37 02,
dès 18 heures.

A vendre superbe

PORSCHE 911 T

Etat Impeccable. Modèle 1968.
Peinture neuve jaune ; phares
brouillard + longue portée, 4 jan-
tes spéciales. Très belle occasion
expertisée.

Tél. (038) 24 27 77 ou 24 53 21.

OCCASION DU JOUR MAZDA 616

de Luxe, 1973,
3000 km.
Garantie de fabriquer.
Prix Intéressant.

Garage M. BARDO,
Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Limousine
5 places
4 portes

**Wolseley
6/110**

Modèle 1966.
Complètement
révisé.
Expertisé. Radio.
Crochet
de remorque
pour caravane.
Easy Drive.
Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 3900.—.
Grandes facilités
de paiement.
Echange possible.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

OCCASION UNIQUE Opel Olympia 1100 Super

1970, toit vinyl.
Parfait état.
Expertisée.
Prix Intéressant.
Garage M. BARDO,
Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

Peugeot 204

modèle 1968,
expertisée,
Fr. 2900.— ;

Triumph Spitfire

juillet 1973.
Prix Intéressant.
Tél. 31 77 78,
heures des repas.

MUSTANG MACH I

neuve, 351 V8, automatique, servo-
direction, servo-freins, pneus radiaux,
vitre chauffante à l'arrière, intérieur
de luxe, décaouée.
PRIX UNIQUE (tout compris) :
Fr. 20.000.—
Garantie - Crédit - Service après-
vente soigné.

VON HOPE, Von Büren + Cie.
citures américaines
Résidence de la Côte 40.
1110 MORGES. Tél. (021) 71 94 45.

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

GS. 1220, rouge	1973
CONSUL 2300 GT, jaune, automatique	1972
DW 21 PALLAS INJECTION, bleu métallisé	1970
Simca 1301 S, gris métallisé	1971
Renault R 16 TS automatique bleu métallisé	1971
DW 21 Pallas Injection	1971
GS Club, bleu-vert métallisé	1972
Autobianchi A 112, jaune	1971
Mercedes 200, grise	1966
VW K 70, blanche	1971
VW 1302 S, bleu métallisé	1972
VW 1300, bleue	1967
Opel 1700, verte	1968
NSU 1200 TT, blanche	1970
Dyane 6, bleue	1970
2 CV 4, bleue	1971
Fiat 1600 Spider, rouge	1971
Fiat 124, bleue	1967
Austin America, rouge	1969
Datsun 1800, rouge	1969
DS Super, beige	1971

CITROËN

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

VW PICK-UP 1600
8 CV, 1969, grise, charge utile 1000 kg,
21.000 km. Expertisée.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

**GARAGE
DU
LITTORAL**

A vendre Citroën GS 1220 CLUB

1973, rouge,
intérieur tissu.
Tél. (038) 33 57 67,
aux heures
des repas.

URGENT. A VENDRE moto Yamaha

125 TRIAL,
année 1972.
Expertisée ce mois,
9000 km, 1500 fr.
Tél. 24 61 37,
heures des repas.

A vendre bateau à moteur

hors-bord, 40 CV,
avec équipement pour
ski nautique.

Pour tous
renseignements,
tél. 25 65 12.

A vendre Austin 1000

1972, 30.000 km,
très soignée.
Prix à discuter.
Tél. (038) 47 11 24.

A vendre VOLVO 144

blanche,
modèle 1973,
état très soigné,
16.000 km.
Fr. 14.000.—
Tél. (038) 46 14 04.

Jaguar XJ 6

2,8 l, 1971,
32.000 km, rouge,
garantie pièces
3 mois, impeccable.
DAI,
3, rue Jean-Jaquet,
Genève.
Tél. (022) 32 28 68.

Occasions Bayard B. KALTENRIEDER CCASIONS

Vente achat
échange
Reprise au plus
haut prix du jour
pour voitures neu-
ves de toutes
marques.

MERCEDES 220-8 mot. neuf	Fr. 10.800.—
MERCEDES 220 S	Fr. 5450.—
MERCEDES 220 S	Fr. 4500.—
MERCEDES 220-8, 1972	Fr. 16.950.—
VALIANT, 1970, 14 CV	Fr. 9900.—
VALIANT, 1965	Fr. 3500.—
VALIANT, 14 CV	Fr. 3400.—
DS 21, 1972, 25.000 km	Fr. 13.500.—
MANTA SR CONTRERO, 145 CV	Fr. 12.800.—
FIAT 128, 1972, 29.000 km	Fr. 6500.—
ALFA GT, 1967	Fr. 4500.—
ALFA GT	Fr. 3400.—
RENAULT R 4, 1969, révisée	Fr. 3900.—
RENAULT R 4 EXPORT, 1972	Fr. 5200.—
RENAULT 16 GL, 1969	Fr. 5450.—
TOYOTA COROLLA, 1972	Fr. 7300.—
15.000 km, 4 portes,	Fr. 7950.—
TOYOTA CORONA, 1971	Fr. 4500.—
CHEVROLET IMPALA	Fr. 4500.—
BARACUDA COUPÉ	Fr. 3900.—
TRIUMPH SPITFIRE, 1969	Fr. 3900.—
SUNBEAM 1500, 1970	Fr. 1950.—
MORRIS 1100, révisée	Fr. 1950.—
FIAT 1100	Fr. 1950.—
CORTINA 1200	Fr. 1900.—
TAUNUS P 3	Fr. 1900.—
CADILLAC, 1947, voiture unique pour collection	Fr. 4000.—
AUDI 100, 1972	Fr. 7950.—

GARAGE DE LA CUVETTE
RUE DES TUNNELS 9
2006 VAUSEYON
Tél. 25 29 50
NEUCHÂTEL

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

VW 1300	beige	1970	66.000 km
VW Variant	blanche	1969	
VW 1300	bleue	1973	17.000 km
VW 1300	bleue	1973	8.000 km
VW Pick-Up 1600	grise	1969	21.000 km
AUDI 60 L	blanche	1969	59.000 km
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
DAF 55 Break	beige	1969	62.000 km
FORD ESCORT 1100	grise	1971	19.000 km
FIAT 850 Spécial	rouge	1970	30.000 km
ALFA 1750	blanche	1970	
ALFA 2000	blanche	1971-2	37.000 km
RENAULT R 8 Major	bleue	1968	75.000 km
RENAULT 16 TS	beige	1970	
CITROËN GS Club	jaune	1972	25.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	jaune	1972	17.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de
paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91.

la vie économique

DIFFICULTÉS EN VUE

La mine d'asphalte de Travers, qui célèbre son centenaire, témoigne par son existence même au caractère insolite, tout comme la mine de sel de Bex d'ailleurs, que la Suisse, par l'absence de grandes exploitations minières, est restée en retrait des grands affrontements sociaux du XIX^e siècle.

En effet, partout où l'industrie lourde, liée à l'exploitation du charbon et du fer, s'est fortement implantée et développée, que l'on songe à la Grande-Bretagne, à la France, à la Belgique, à l'Allemagne, les problèmes sociaux ont pris une tournure parfois dramatique, toujours aiguë et aujourd'hui encore des séquelles de cette situation subsistent et se manifestent par des tensions très vives qui rendent difficile l'établissement d'une véritable paix sociale. Restant en marge des excès du libéralisme économique à l'échelle des grandes industries de base générateur d'une classe ouvrière misérable, privée de toute espèce de sécurité quant à l'emploi et à la rémunération, la Suisse et ses fils ont été très protégés depuis un siècle et demi, épargnés au surplus par les guerres, l'invasion et leurs misères. Bien qu'il finit par n'être plus qu'un cliché déformant, le vers de Victor Hugo,

— Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement —

n'en donne pas moins une image assez juste d'un pays paisible et prospère où chacun vaque à ses occupations dans la sécurité et avec le sentiment naif mais réconfortant « qu'il n'y a en point comme nous ». La grève générale de 1918 a été notre seul drame social et politique de cette longue période, les crises économiques, y compris celles de 1929 à 1936, ont été surmontées sans dommages irréparables et depuis un tiers de siècle nous traversons des temps prospères qui ont d'ailleurs profondément modifié nos structures économiques et sociales, par le développement industriel d'une part, et l'afflux des travailleurs étrangers d'autre part, facteurs qui ont permis une « promotion sociale » des Suisses dans leur ensemble, supérieure à celle que connaissent la plupart des Etats occidentaux.

La pauvreté qui était reconnue à notre pays depuis ses origines, par l'absence de grandes terres fertiles et faciles à cultiver, puis le manque de matières premières, métaux et combustibles, a fini par jouer en sa faveur en accélérant le développement d'une industrie de transformation créée de toutes pièces par des chefs d'entreprises courageux, intelligents et tenaces, disposant d'une main-d'œuvre qualifiée, travailleuse

et fidèle. C'est à cette conjonction d'énergie et d'assiduité que la Suisse doit sa prospérité, son équilibre et, il ne faut pas hésiter à écrire ce mot, son bonheur.

LES TEMPS CHANGENT

Mais les temps changent. Depuis quelques années le revers de ces brillantes médailles prend un relief toujours plus marqué. Longtemps contenue dans des limites supportables, l'inflation prend une allure galopante et les recettes pour la combattre sont peu efficaces parce qu'elle se nourrit elle-même. En se développant elle compromet les assises de notre économie et demande à celle-ci un effort toujours plus grand pour compenser les pertes que la dépréciation monétaire lui fait subir. A la limite cet effort ressemble à celui de Sisyphe condamné à rouler son rocher. Certes nous n'en sommes pas là, mais la situation est sérieuse et exige beaucoup de discipline et de sens de l'intérêt général. Or dans ce domaine, qui donnera l'exemple ? Le Conseil fédéral multiplie ses avertissements, il a raison, mais dans son propre domaine il est incapable d'opérer les réformes nécessaires pour équilibrer un budget déficitaire comme le sont ceux des cantons et des communes dont les charges financières vont croissant. Les services publics, qui jusqu'à présent fonctionnaient très normalement accusent des signes de défaillance. Les PTT en particulier qui annoncent des perturbations possibles, faute de main-d'œuvre et de nouvelles diminutions de leurs prestations, ce qui est très grave par le mauvais exemple qu'ils donnent.

Si jusqu'à présent notre économie a fait preuve d'une résistance déconcertante aux difficultés qu'elle connaît depuis la réévaluation de fait du franc de plus de 30 % en deux ans par rapport au dollar, elle peut soudain « accuser le coup », sans parler de nouveaux obstacles toujours possibles en raison de la fragilité de la situation politique et économique mondiale. D'autre part nos possibilités de développement plafonnent, beaucoup de limites tout simplement matérielles étant atteintes maintenant. Les prochaines années verront donc se multiplier des difficultés d'adaptation qui atteindront tous les milieux économiques et sociaux, ainsi que les collectivités publiques. Pour les surmonter, nous aurons besoin de beaucoup de cohésion, de réalisme et de discipline. Sinon...

Philippe VOISIER

Les sociétés multinationales

vues par M. Pierre Liotard-Vogt

L'interpénétration toujours plus poussée des économies nationales conduit les entreprises privées à débordier aussi le cadre du seul pays où elles ont vu le jour pour créer des centres de production et de distribution dans d'autres Etats.

A cela s'ajoute le processus de concentration des unités économiques du secteur privé, nécessité par le poids toujours plus lourd des investissements productifs que l'accélération des progrès techniques démontre aussi plus rapidement.

Ces questions présentent un caractère d'une haute actualité pour les entreprises moyennes et grandes. Le comité directeur des Rencontres suisses a été particulièrement bien inspiré en invitant M. Liotard-Vogt, président-administrateur-délégué de Nestlé, à présenter une synthèse de son expérience en la matière, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette association, tenue samedi dernier à Lausanne, sous la présidence de M. Charles-F. Ducommun.

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Il convient de faire une distinction entre les grandes entreprises originaires d'un pays puissant, comme General Motors et les entreprises multinationales provenant d'un petit pays, comme Nestlé. Dans le premier cas, la maison mère occupe une position dominante et chacun sait à l'étranger qu'il s'agit d'une société américaine; dans le second, le chiffre d'affaires réalisé en Suisse ne représente que 4 % de l'ensemble et les filiales s'intègrent plus facilement dans le pays où on les implante.

Dans un petit pays industrialisé comme la Suisse, les entreprises dynamiques débordent rapidement les frontières nationales; la situation est assez semblable aux Pays-Bas.

Les grandes entreprises sont mieux aptes à contribuer à la recherche, au progrès technique, à la production plus rationnelle, à l'amélioration des conditions sociales du personnel et par voie de conséquence de l'économie régionale dont la masse fiscale grandit, ce qui est aussi profitable aux pouvoirs publics. Nestlé joue souvent un rôle de pionnier de l'industrie dans les pays neufs où ses besoins en matière à traiter le conduisent à moderniser l'agriculture. Il s'agit là d'une contribution non négligeable au tiers monde.

Par une large fourchette de produits et par une répartition géographique étendue, une grande entreprise multinationale présente une solidité plus grande.

On reproche parfois à ces vastes unités économiques de constituer des Etats dans l'Etat, de poursuivre des buts lucratifs qui ne s'harmonisent pas avec l'intérêt supérieur du pays où elles opèrent. Pour obvier à ces inconvénients, l'Etat a tout loisir de légiférer. On sait l'importance prise par les lois antitrust aux Etats-Unis. Ailleurs — notamment dans les pays les plus pauvres —

on a eu recours à des nationalisations d'entreprises; ces mutations n'ont que rarement maintenu la prospérité dans le secteur visé.

COLLABORATION DANS L'INTERET NATIONAL ET DANS CELUI DE L'ENTREPRISE

Beaucoup plus fructueuse est la politique des entreprises multinationales qui cherche à s'intégrer à l'économie du pays où elle vit. Dans ce sens une telle société a des responsabilités sociales et humaines à remplir, tant en faveur de son personnel qu'à l'égard du gouvernement. Il est plus aisé d'atteindre ces objectifs pour une entreprise qui, comme Nestlé, émane d'un petit pays sans ambition politique internationale que ce ne serait le cas pour une entreprise américaine, notamment, qu'on pourrait suspecter de desseins extra-économiques.

Les pouvoirs politiques peuvent s'opposer aux grandes sociétés, mais ils n'ont pas les moyens de rétablir la petite entreprise artisanale car son exploitation n'est plus rationnelle.

Pour permettre à son personnel de mieux s'attacher à l'évolution de la société qui l'emploie, une participation aux décisions prises au jour le jour « est une utopie dans les grandes entreprises dont la complexité est telle que les problèmes ne peuvent être complètement perçus que par des hommes qui consacrent exclusivement tout leur temps et depuis de nombreuses années à leur étude. » M. Liotard, négatif sous cette forme globale, s'empresse d'ajouter: « Néanmoins, je dis oui à la participation financière, oui à l'accès à toujours plus d'informations, oui à tout système qui permet à l'importateur collaborateur de poser des questions. »

LE CAPITAL PLUS LARGEMENT REPARTI

Contrairement à ce qui est observé aux Etats-Unis où les actions des sociétés anonymes sont maintenues à des valeurs unitaires modestes, dépassant rarement cent dollars d'estimation boursière, les entreprises suisses ont longtemps mené une politique d'actions chères pour éviter l'élargissement du cercle des détenteurs. Une telle attitude nous paraît source d'un étiolement des entreprises qui n'attendent pas leur audience dans le public et qui accentuent la regrettable faille séparant le capital du travail.

Pour permettre une participation plus facile à l'actionnariat, Nestlé a fait un premier pas en procédant à la subdivision des titres à raison de dix nouveaux contre un ancien, selon des modalités d'achat bien précises. Ces titres légers permettront à des couches plus étendues de la population de s'intéresser à l'affaire.

M. Liotard termine son substantiel exposé par un appel à la loyale et plus profonde collaboration entre les grandes entreprises multinationales et les gouvernements pour le mieux-être des peuples.

Eric DU BOIS

Les effets de l'accord de libre-échange Suisse-CEE

(CPS) Les statistiques sur l'évolution des échanges de la CEE et de l'AELE, depuis la création de ces deux groupes, donnent un aperçu des effets exercés par le démantèlement tarifaire sur les courants d'échange en Europe occidentale. Durant les années 1959 à 1971, la part afférente à l'AELE dans les exportations des pays de la zone s'est accrue de 8,4 %, passant de 19,6 % à 28 %, tandis que celle de la CEE n'augmentait que de 1,7 %, passant de 23,7 à 25,4 %. Cette évolution s'est maintenue en 1972, les exportations intrarégionales de l'AELE progressant de 19,9 % par rapport à une année auparavant et celles à destination de la CEE de 17,7 %.

Qu'en sera-t-il de cette tendance après le départ de l'AELE du Danemark et du Royaume-Uni et dans le cadre des accords de libre-échange récemment entrés en vigueur ? Cette question a déjà fait l'objet de plusieurs études.

Le bulletin de l'AELE en publie deux. L'une de M. Gutermuth et M. Herr, diffusée par la Chambre de commerce germano-suisse à Zurich, et l'autre due à M. Hans Sieber, chef de section à la division du commerce du département fédéral de l'économie publique. Dans la première nommée, les auteurs examinent en outre les positions du tarif d'usage suisse. Ils parviennent à la conclusion, en ce qui concerne les exportations suisses en Allemagne fédérale, que l'implantation d'entreprises à l'étranger et les avantages concurrentiels que confère la technologie (ventes de matières colorantes et de diluants techniques en RFA par Ciba-Geigy, notamment) ou encore les fusions, les relations publiques et les prestations de services (dans la petite horlogerie, par exemple) auront pour le moins un effet égal sinon plus marqué sur les échanges que l'élimination des droits de douane; dans certains cas, ils contestent même l'influence de ce dernier facteur.

L'étude de M. H. Sieber donne une meilleure vue d'ensemble de la question. On constate que l'instauration d'une zone de libre-échange entre la Suisse et

la CEE entraînera l'admission en franchise de droit des 3/5 environ de l'ensemble des exportations suisses de produits industriels et des 4/5 environ des importations. La suppression des droits de douane sur les produits industriels va modifier évidemment les conditions de concurrence pour les fournisseurs suisses:

- sur le marché actuel de la CEE,
- sur les marchés de l'AELE (il convient de faire ici une différence entre les marchés des pays qui ont adhéré à la Communauté et ceux des pays qui sont restés dans l'AELE) et
- sur le marché suisse.

On appréciera aussi dans quelle mesure les coûts de production vont diminuer à la suite de l'élimination des droits de douane sur les matières de base en provenance de la CEE.

D'autre part, il faut s'attendre, d'après l'auteur, à des détournements de commerce de l'AELE vers la CEE surtout là où les exportations suisses ont perdu du terrain sur les marchés traditionnels de la Communauté, ces dix dernières années, en raison de la disparité des droits de douane.

LES PRINCIPAUX BENEFICIAIRES

Les principales branches de l'industrie suisse d'exportation bénéficieront de la suppression des droits de douane perçus par la CEE dans les proportions suivantes (taux moyens pondérés de 1971):

Industries	Droits perçus par la CEE
Produits des industries chimiques et connexes	12,1 %
Produits de la sylviculture	6,3 %
Machines	7,1 %
Métaux et ouvrages en métaux	6,8 %
Produits de l'industrie alimentaire	20,8 %
Instruments et appareils d'optique; horlogerie	10,7 %
Papiers et cartons	10,9 %
Ouvrages en papier	14,4 %
Textiles et vêtements	12,5 %
Horlogerie	7,4 %

(En ce qui concerne les droits sur les produits de l'industrie alimentaire, seuls

ceux perçus sur l'élément industriel seront supprimés, conformément à l'accord de libre-échange).

Il convient toutefois de distinguer entre les industries relativement sensibles aux disparités douanières et celles qui y sont peu sensibles. Pour ces dernières — c'est-à-dire les industries dont les exportations n'ont pas été gênées dans leur évolution par les barrières douanières de la Communauté, les impositions ayant pu être reportées entièrement sur l'acheteur — la suppression des droits de douane améliorera surtout le rendement bénéficiaire.

Sur les marchés des pays adhérents, l'industrie suisse d'exportation devrait rencontrer une concurrence plus vive parallèlement à la réduction des droits de douane sur les produits originaires de la CEE. L'avantage tarifaire le plus élevé par rapport aux marchandises de la Communauté, de 7 % environ jusqu'au 1^{er} avril 1973, était attribuable à la Grande-Bretagne. Il faut noter aussi que les produits de l'industrie alimentaire suisse (surtout le chocolat, les biscuits, les préparations pour l'alimentation des enfants, les sucreries, les potages et les bières) qui entraînent pour la plupart en franchise de droit dans les pays adhérents ont perdu cet avantage le 1^{er} avril 1973. D'autre part, ayant adopté la politique agricole commune de la CEE, ces pays percevaient, désormais des montants compensatoires sur les produits agricoles incorporés dans les marchandises originaires des pays non membres de la Communauté, correspondant à la différence entre les prix pratiqués sur le marché mondial et ceux de la CEE. Cette mesure touche l'équivalent de 40 millions de francs suisses d'exportations (chiffres de 1971).

CAPACITE CONCURRENTIELLE RENFORCEE

Et sur les marchés des pays qui restent dans l'AELE, les exportations suisses vont perdre leur avantage tarifaire sur les produits originaires de la Communauté, avantage correspondant

au taux des tarifs d'usage nationaux. Cette situation devrait, selon l'auteur, avoir un effet sensible en particulier sur les ventes destinées à l'Autriche. L'avantage des marchandises suisses sur le marché autrichien était de l'ordre de 9 % jusqu'au 1^{er} octobre 1972.

Inversement, si l'on considère les possibilités nouvelles des industries de la Communauté sur le marché helvétique, on ne saurait s'attendre à des changements spectaculaires, en raison de la forte capacité concurrentielle de l'industrie suisse et de la protection douanière relativement faible de ce marché — un peu plus de 4 % en moyenne, sans tenir compte des droits fiscaux perçus sur le carburant, les voitures et les films, qui subsistent temporairement. Un renforcement de la concurrence par secteur est toutefois possible. Pour les branches de l'industrie qui bénéficient d'une protection douanière assez élevée, l'auteur, tout en donnant des exemples, précise que la CEE doit le plus souvent abaisser des droits encore plus élevés sur ces mêmes branches de sorte que l'un dans l'autre la position concurrentielle de l'industrie suisse s'en trouvera renforcée. Quant à la baisse des coûts de production due à la suppression des droits de douane à l'importation des matières de base, elle devrait être relativement faible, le taux d'imposition moyen de ces matières était de 3 %.

Enfin, M. H. Sieber examine les effets des règles d'origine contenues dans l'accord de libre-échange Suisse-CEE. Il constate que les règles d'origine sont plus restrictives que les anciennes dispositions de l'AELE en la matière, en raison de la suppression du critère des 50 %. Mais, comme beaucoup de producteurs pourront satisfaire aisément aux nouvelles règles d'origine de la Communauté, pour autant qu'ils se soient procuré auparavant déjà la plupart de leurs matières de base dans ce qui sera la zone de libre-échange européenne, cet état de choses devrait être partiellement compensé.

Entretien no 20 de la «Galerie des bons calculateurs»

«Il y a maintenant douze ans que je suis client de Radio TV Steiner et je n'ai jamais été déçu...»

nous déclare M. Kurt Egli, contremaître.



Il y a maintenant six semaines que ce nouvel appareil est chez nous et déjà, je ne peux plus me réhabituer à l'ancien téléviseur noir/blanc ou toute la famille dit: «quel dommage, en couleur ce serait tout à fait autre chose!»

Kurt Egli

Obtenir et conserver la satisfaction de notre clientèle, tel est le but essentiel de notre travail quotidien. La confiance que celle-ci montre depuis des dizaines d'années envers nous et pour les produits que nous fournissons constitue la base de notre succès.

Un sondage d'opinion effectué en 1972 auprès de 4800 de nos clients a conduit à des résultats extrêmement réjouissants pour nous et pour tous nos collaborateurs: 95,5 % des personnes interrogées ont estimé de manière positive la qualité des prestations de notre service, et 4,5 % seulement ont trouvé malheureusement des motifs de critique négative. Le résultat extraordinaire de cette consultation, nous le devons à la formation rationnelle et étendue de nos tech-

niciens, à leur volonté d'ap-prendre et à la manière dont ils se consacrent corps et âme à leur tâche. Dans les neuf centres techniques de notre entreprise, il a été effectué, pour la seule année 1972, un total de 6331 heures de formation, représentant une dépense de plus de 100 000 francs. Et tout cela pour le bien et dans l'intérêt de nos clients, que nous avons à cœur de satisfaire aussi complètement que possible, ce qui n'empêchera pas, bien sûr, qu'ici et là vienne se glisser quelque erreur ou quelque maladresse. Encore un mot: nous ne faisons pas de discount, et nos prix seront parfois un peu plus élevés que ceux que vous pourriez voir dans un magasin. Mais nous avons la réputation d'être de ceux sur lesquels on peut le plus compter et qui sont le plus qualifiés techniquement dans notre profession. C'est cette réputation, que nous voulons maintenir dans l'avenir.

Le service, cela compte! Pour votre choix, tenez-en compte! en accordant votre confiance à une entreprise spécialisée comme la nôtre, une entreprise qui a fait ses preuves depuis 46 ans.

Heureusement il existe RADIO TV STEINER +BORNET

- * Un système de location qui a fait ses preuves depuis plus de 40 ans
- * Un contrat de location rédigé clairement
- * Sept jours d'essai gratuit après la livraison
- * Deux mois de location gratuite d'un téléviseur
- * Pas d'engagement à long terme
- * Un service d'une qualité éprouvée dans toute la Suisse
- * Possibilité de raccordement à la télévision par câble (Télé réseau)

Coupon

20

Je m'intéresse à:
☐ un téléviseur couleur
☐ un téléviseur en noir et blanc
☐ un abonnement-réparation
☐ la brochure «L'avis des enthousiastes» (disponible dès le début de 1973)

Nom / Prénom

Profession

Rue

Numéro de code postal

Localité

A adresser à: Steiner AG
 Winterholzstrasse 55, 3018 Bern
 Téléphone 031/55 45 81

RADIO TV STEINER
 Neuchâtel, 34, Port Roulant

Centrale technique: Tél. 038/250241

boucherie - charcuterie
margot
 votre boucherie
 Savon 5 Neuchâtel
 25 66 20
 25 66 21

Choucroute nouvelle
 accompagnée de nos bonnes spécialités:
 noix fumée,
 palette fumée,
 carré fumé, langues fumées, etc.

Meubles de bureau bon marché

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche: 3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir
 Fr. 160.—

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm
 Fr. 138.—

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm
 Fr. 445.—

Reymond
 Exposition à Cornaux
 (A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MACHINE A COUDRE Turissa-Fortuna, parfait état. Tél. (038) 61 22 86.

POMMES BOSCOPI. S'adresser à Robert Tribolet, Gals. Tél. (032) 83 10 74.

D'OCCASION, machine à tricoter Dubied, jauge 36. Tél. (038) 63 16 64.

2 MANTEAUX reporter, fillettes 10 à 12 ans ; 1 boiler, 200 litres. Tél. (038) 33 17 34.

MANTEAU NEUF, homme, grande taille, en daim, doublé mouton, 300 fr. Tél. 42 27 53, le soir.

PATINS BOTTINES BLANCHES, No 30 ; souliers de ski, Nos 29, 31, 34 ; souliers de marche, No 35 ; skis 105, 120, 130, 150 ; salon 3 pièces, 100 fr. cage hamster, 12 fr. Tél. 25 23 88.

POUSSE-POUSSE Coop avec pèlerine et sac de couchage, en bon état. Tél. (038) 53 31 55.

2 PNEUS NEIGE 150 SR 13, avec jantes, état neuf, 200 fr. Tél. 24 13 90, heures des repas.

EN PARFAIT ETAT, chambre de réverbération Pioneer, 2 micros Revox avec acc., trépied avec girafe, synchronisateur de diapositives pour enregistreur Revox 17 77, visionneuse Super 8 mm. Tél. 31 62 90, heures des repas.

LAPINE CALIFORNIENNE avec 7 petits d'un mois, 50 fr. Tél. 45 10 40.

DIVERS ACCESSOIRES pour bébé. Téléphone (038) 33 26 15.

CAGE A LAPINS, tondeuse à gazon. Téléphone (038) 33 26 15.

LIT AVEC MATELAS crin animal + table de nuit correspondant. Tél. 25 89 52, le matin.

POMMES DIVERSES, non traitées, 80 c. le kg. G. Schumacher, Wavre. Tél. 33 16 50.

4 PNEUS NEIGE à clous radiaux, 155-13, montés sur jantes, pour Fiat 124. Prix à discuter. Tél. 24 10 69, de 18 heures à 19 h 30.

4 PNEUS GOOD-YEAR 200 x 14 - 70 HR, ainsi que 4 pneus neige cloutés, radiaux, 185 x 14. Parfait état. Prix avantageux. Tél. heures de bureau 31 52 52, interne 15 ; privé, après 18 h, 41 32 75.

JANTES SPECIALES 165 SR 14, montées sur pneus neige (neufs). Tél. 25 90 92.

LAMPE D'HORLOGER. Tél. 46 18 12, heures des repas.

PATINS BLANCS No 38, et manteau. Téléphone 24 10 37.

UNE PEAU D'OURS brune, turque, pour collectionneur, tête et pattes, prix à discuter. Tél. 24 61 37, heures des repas.

SECRETAIRE style Empire, prix avantageux ; souliers ski, pointures 27 et 28. Tél. (032) 85 20 92.

HABITS pour fillette 2 ans, très bon état. Tél. 24 57 68.

COMPRESSEUR BRUNNER, capacité 250 litres, 2 cylindres, état neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 24 57 68.

BELLES POMMES reinettes Boscop et Jacques Lebel, et poires curées, de 50 c. à 1 fr. le kg. Tél. 33 29 44.

TV PHILIPS Suisse-France, excellent état, 300 fr. Tél. 42 23 12.

VESTE MOUTON doré, taille 44, 250 fr. ; tailleur framboise, taille 38 ; machine à laver Dareco, prix selon entente. Tél. 53 32 32, 12-13 heures.

4 PNEUS neige Continental Spikes + jantes 185 x 15, pour Volvo, 400 fr. Tél. 41 27 08.

RADIO LOEWE-OPTA avec tourne-disques incorporé ; 2 jantes pour Ford Taurus 17 M. Tél. 33 16 21.

JEUNES PERRUCHES, jeunes canaris orange. Tél. 55 15 07, heures des repas.

FRIGO 150 LITRES, vieux meubles, bon état (cause décès). Tél. (038) 25 82 76.

TV MEUBLE, révisé, 300 fr. Tél. 31 10 53.

SOUILIERS DE SKI Henke No 40-41, en très bon état ; vieil atlas, 1909, Argentine, avec carte militaire stratégique. Tél. 55 17 48.

POUR CAUSE DE DEPART, maquette de trains Märklin, largeur 1 m 80, longueur 2 m 30, complète. Tél. (038) 42 33 72.

MACHINE A COUDRE électrique Singer, 50 francs. Tél. 33 38 81, dès midi.

MACHINE A TRICOTER Passap-Duomatic, état de neuf, 700 fr. Tél. 31 11 56.

GRIL KENIG 220 fr. ; canaris femelles 20 fr. ; mâles 30 fr. ; perruches 15 fr. pièce. Téléphone 24 18 91.

TABLE 2 RALLONGES, noyer, 6 chaises, grand tapis laine afghan, bas prix. Téléphone 25 50 23.

NOIX, 3 fr. 50 le kg ; plants de groseilliers. Tél. 31 18 03.

CHAMBRE A COUCHER : 1 table, 4 chaises, 1 buffet, 1 lit. Tél. 24 49 39.

A VENDRE SUPERBE OCCASION : chambre à coucher Empire, acajou, comprenant 2 lits avec matelas, 2 chaises et 2 tables de chevet, Fr. 2400.—. Salle à manger Louis XIII comprenant 1 table avec milieu ardoise et rallonges, 6 chaises, Fr. 4000.—. Ensemble Chippendale canné, comprenant 1 divan-lit, 2 fauteuils, 1 table ronde, Fr. 1500.—. Pour tous renseignements, téléphoner aux heures repas au (038) 31 58 29.

SALLE A MANGER, chêne, complète, bon état. Tél. 25 20 32, entre 7 et 9 h ou 18 et 20 heures.

QUI S'INTERESSE à pavillon de jardin devant être démolé (autoroute) ? Téléphone (038) 51 34 31, le soir.

MEUBLES : BUFFET-DRESSOIR, 300 fr. + table à rallonges, 300 fr. Urgent. Tél. (038) 55 24 33 ou 55 19 69.

SALLE A MANGER EPOQUE 1910 : buffet, desserte, table, 6 chaises, environ 3000 fr. Urgent. Tél. (038) 55 24 33 ou 55 19 69.

GRANDE VENTE DE VETEMENTS USAGES organisée par le vestiaire de la Croix-Rouge, samedi 20, de 9 h à 13 h, place du Temple-Neuf. En cas de pluie, la vente sera remise.

AQUARIUM 70 x 50 x 30 cm, avec pompe et accessoires. Tél. 42 36 09, dès 19 heures.

POMMES DE TERRE Bintje pour l'encavage, 43 fr. les 100 kg. Pommes Golden 1 fr. le kg. Tél. (038) 53 11 44.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT tigré répondant au nom de Prince, quartier des Drazes, Cortailod. Tél. (038) 42 14 66.

Demandes à acheter

SOLEX d'occasion. Tél. 33 25 42.

UN PIANO brun, en bon état. Tél. (038) 55 10 92.

NE JETEZ PAS vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07, heures repas.

A louer

3 PIECES, Grise-Pierre, 440 fr. tout compris, pour novembre ou décembre. Adresser offres écrites à 1910-237 au bureau du journal.

A HAUTERIVE, chambre meublée. Téléphone 33 11 38.

CHAMBRE avec lit français. Tél. 24 71 19, dès 17 heures.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, W.-C., cuisine, confort, téléphone, à demoiselle sérieuse. Tél. 25 69 39.

LES PONTS-DE-MARTEL, appartement, trois chambres, ensoleillé, avec bains, 140 fr. Tél. 33 39 08.

AU LANDERON, 2 pièces, cuisine agencée, balcon, place de parc et charges comprises, 385 fr. Entrée date à convenir. Téléphone 51 27 63, après 17 h 30.

WAVRE, 1 grande chambre meublée et 1 petite, part à la cuisine, chauffage central, à personne tranquille. Tél. 33 16 50.

CHAMBRE INDEPENDANTE à demoiselle sérieuse ; vue, eau courante, cuisinette avec frigo, douche à disposition, 145 fr. Rue Matile 54. Tél. 25 50 91.

CHAMBRE MEUBLEE, part cuisine + bain, pour le 15 novembre, Monruz. Tél. 24 57 68.

STUDIO MEUBLE, chambre, cuisine, douche, cheminée de salon. Tél. 41 28 15.

STUDIO MEUBLE, tout confort, chambre, cuisine, salle de bains, 1er novembre, à Auvier. Tél. 31 56 43.

STUDIO avec cuisinette et salle de bains, à Cormondrèche, Grand-Rue 61. Tél. 31 45 01.

POUR LE 1er NOVEMBRE, au centre, belle chambre à monsieur. Tél. 25 29 68.

LA NEUVEVILLE, joli appartement 3 pièces, balcon, tout confort, 367 fr., charges comprises, pour 1er novembre ou date à convenir. Tél. 51 13 51 ou 51 37 46.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante avec frigo, réchaud, eau courante. Tél. 41 28 15.

CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, à jeune homme, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

A LA NEUVEVILLE, appartement de 4 1/2 pièces, pour février. Tél. (038) 51 34 31, le soir.

VAL-DE-RUZ, studio non meublé, 180 fr. + chauffage. Tél. 53 19 86.

URGENT. Pour le 24 octobre ou date à convenir, appartement 3 1/2 pièces, grand confort, terrasse, vue sur le lac, avec ou sans garage, 434 fr. plus charges, route de Bâle 9, au Landeron. Tél. 51 28 17, avant 10 heures.

Demandes à louer

PETIT APPARTEMENT absolument silencieux. Ecrire à Monsieur Fidès, case 582, 2001 Neuchâtel.

APPARTEMENT de 3 pièces, à Neuchâtel. Tél. 25 26 65.

DAME RETRAITEE cherche appartement de 2 pièces, confort, Neuchâtel centre. Téléphone 24 60 81, le matin.

APPARTEMENT A BEVAIX, sans confort. Tél. 46 13 53.

Offres d'emplois

URGENT. Pour personne sortant de l'hôpital, après grave intervention, je cherche femme de ménage très capable, quelques demi-journées par semaine, à partir de la fin octobre, éventuellement du début de novembre, et ceci pour quelques mois. Ménage de 2 ou 3 personnes. Renseignements aux heures des repas, auprès de M. Pierre Waltz, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 34 94.

JEUNE FILLE ou dame pour garder 2 enfants et aider au ménage. Téléphoner de 12 h à 16 h au 41 32 48.

FEMME DE MENAGE est cherchée 3 à 5 fois par semaine, trois heures par jour, matin ou après-midi. Tél. 25 21 40.

FEMME DE MENAGE, 4-6 heures par semaine, quartier Valangines. Tél. 25 71 61 (heures repas).

Demandes d'emplois

JEUNE DROGUISTE argovien cherche place dans droguerie ou pharmacie-droguerie du canton de Neuchâtel. Libre dès mi-novembre. Urs Mathys, Chaletweg 27, 4852 Rothrist.

JEUNE FILLE, Suisse allemande, cherche place dans une famille de Neuchâtel-ville, avec des enfants (1-2). Entrée le 5 novembre. Adresser offres écrites à AI 2484 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU, de langue française, connaissant la dactylographie, cherche place à l'est de Neuchâtel (le matin). Adresser offres écrites à HP 2491 au bureau du journal.

SECRETAIRE cherche emploi chez médecin dentiste ou dans hôpital pour début 1974. Adresser offres écrites à FL 2465 au bureau du journal.

Divers

A DONNER gentil chien, à la campagne. Tél. 53 36 21.

CLINIQUE DE POUPEES : toutes réparations, vêtements au tricot ou au crochet sur demande. Charmettes 21. Tél. 31 65 58.

JEUNE CHIEN de quatre mois environ cherche un bon maître qui l'aimera et s'occupera bien de lui. Téléphoner au 24 70 88.

MONSIEUR, 50 ANS, désire rencontrer dame, goûts simples, pour sorties et amitié ; mariage éventuel. Ecrire à 60-2490 au bureau du journal.

VEUF, septante ans, souhaite connaître gentille compagne, goûts simples, affectueuse, sincère, pour amitié et sorties. Ecrire à JS 2493 au bureau du journal.

TRES GRAND CHOIX de robes de mariée, en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortailod. Tél. 42 30 09.

ORCHESTRE POP cherche soliste ayant matériel. Tél. 25 37 27, midi-soir.

FEU ET JOIE : 40 enfants (3-6 ans) de la région parisienne arriveront début décembre pour un séjour de 3 mois. Renseignements et inscriptions des familles d'accueil : tél. (038) 31 39 77.

**Pour insérer
une petite annonce
au tarif réduit
de 35 centimes le mot**

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Tous
les 10 jours une
Toyota à gagner

Les TOYOTA
cherchent leurs pareilles
Essayez sans tarder une Toyota !

Bon de participation au Test TOYOTA

Equipement de série	Corolla 1200 Sedan Deluxe Fr. 9690.—	Carina 1600 Sedan Super Deluxe Fr. 10990.—	Celica 1600 ST Coupé Fr. 12990.—	Toyota 2000 Sedan Deluxe Fr. 12995.—	Toyota 2300 Sedan Deluxe Fr. 15500.—	Crown 2600 Sedan Deluxe Fr. 18600.—	Votre voiture
1. Radio	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
2. Chauffage de la lunette arr.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
3. Vitres teintées	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
4. Sièges couchettes	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
5. Appuie-tête	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
6. Tapis de plancher	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
7. Serrures de sécurité	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
8. Signal lum. du frein à main	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
9. Pneus à carcasse radiale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
10. Montre électrique		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
11. Servo frein		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
12. Réservoir d'essence dans la zone de sécurité sur l'essieu arrière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	

Etes-vous un bon calculateur ? Alors essayez de comparer, avec l'aide de cette table, votre véhicule actuel ou futur avec la Toyota de la même catégorie. Et puis découvrez vous-même les avantages incomparables du prix et de l'équipement que vous offre la Toyota.

Si cette comparaison vous a convaincu et si vous désirez connaître les autres caractéristiques typiques de la Toyota tant du point de vue de la qualité du travail, de la solidité absolue et du rendement économique, effectuez sans engagement un test de conduite gratuit et approfondi auprès de votre représentant Toyota le plus proche, sur chaque modèle de votre choix. Seul ou accompagné. Ce test est également valable si vous êtes déjà le propriétaire satisfait d'une Toyota. N'oubliez pas de prendre avec vous la table de comparaison que vous aurez remplie afin de prendre part au tirage au sort gratuit de six Toyota.

Du 1^{er} septembre au 31 octobre 1973, tous les 10 jours, un gagnant sera désigné parmi les participants au Test Toyota, gagnant qui pourra faire choix d'une Toyota jusqu'à concurrence d'une valeur de Fr. 10.000.—.

TOYOTA
en toute confiance

Le plus grand producteur
d'automobiles du Japon

Plus de 370 représentants Toyota
dans toute la Suisse

Toyota SA
Représentation Générale pour la Suisse
5745 Safenwil, Tél. 062 67 19 21

AGRICULTURE

Syndicat d'aménagement
et d'améliorations foncières
des Deux-Thielles - le Landeron

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux articles 18 et 38 de la loi cantonale sur les améliorations foncières du 21 mai 1958, le comité du Syndicat d'aménagement et d'améliorations foncières des Deux-Thielles met à l'enquête publique, du lundi 22 octobre 1973 au vendredi 2 novembre 1973, la répartition des nouvelles parcelles.

Les documents mis à l'enquête sont exposés au Centre administratif du Landeron, salle des commissions (1er étage).

Les propriétaires intéressés sont invités à consulter les documents affichés et à consigner leurs réclamations ou observations éventuelles dans le registre spécial déposé dans le local d'enquête ou de les adresser directement, par lettre recommandée expédiée avant la fin du délai d'enquête, au président de la commission d'experts M. Willy Ribaux, arboriculteur, 2022 Bevaix.

Le Landeron, 10 octobre 1973.

AU NOM DU SYNDICAT

Le président Le secrétaire
J.-B. Muriset A. Gougler

Boudry - grande salle

Samedi, dès 20 h 15,

MAGIE ET DANSE

Scouts de Boudry.

La Côte d'Azur à des prix abordables!

Du 1^{er} octobre 1973 au 31 mars 1974 la Côte d'Azur se montre à vous sous son jour le plus avantageux.

7 jours sur la Côte d'Azur
à partir de FF 291.-
par personne

Arrangement spécial (Chambre d'hôtel avec bain/douche), demi-pension. Plus de nombreux extras tels qu'un excellent repas, un véritable «gouter», une excursion d'une demi-journée, et diverses possibilités d'achat extrêmement avantageuses.

Des forfaits, dont certains réalisés en collaboration avec Air France, sont disponibles auprès de votre agence de voyage ou à votre club habituel*.

* Airtour, Kuoni, TCS

Coupon:

Pour recevoir la documentation complète, envoyez ce coupon aux:
Services officiels français du Tourisme, 3, rue du Mont-Blanc,
1201 Genève, tél. 022/32 86 10

FAN 2

Nom:

Adresse:

MARCHÉ AUX PUCES

MEUBLES D'OCCASION

Bourg 12 - CORNAUX (NE)

ouvert le vendredi de 17 heures à 22 heures
le samedi dès 8 heures

Route Neuchâtel - Bienne, derrière l'hôtel du Soleil - Places de parc

ANTIQUITÉS

COUTURE

retouches de tous
vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés,
etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pittetlout, couture,
Temple-Neuf 4, Neu-
châtel. Tél. 25 41 23.

Hôtel de la Balance,
sous la Vue-des-Alpes

Samedi 20 octobre

SOUPER TRIPES

et
GRILLADES

Se recommande:
famille Meyer-Monnier,
tél. (038) 53 22 94.



Notre grande action
GRANDE BAISSÉ
sur les gigots
et chops
d'agneau
frais du pays

Lehnherr frères

Gros et détail

MARIN et NEUCHÂTEL

Dans notre nouveau magasin
Rue Fleury 7, Neuchâtel
(038) 25 30 92
Derrière la maison des Halles

FERMÉ LE LUNDI

Heures d'ouverture: du mardi au vendredi

7 h 15 - 12 h 15 — 14 h - 18 h 30

Samedi: 6 h 30 - 16 heures

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal



Tél. 24 17 13

Nos prochains cours...

Dessin

Adultes 8 leçons de 1 h 30

Enfants 8 leçons de 1 heure

40.-
20.-
Peinture
sur porcelaine
et céramique
40.-

8 leçons de 2 heures

Inscription

Cours:

Nom:

Prénom:

Etat civil:

Domicile:

Adresse précise:

Téléphone:

Centre Coop-loisirs 2001 Neuchâtel, Treille 4

Encore quelques places
dans nos cours de:

DACTYLOGRAPHIE débutants

Cours de 10 leçons de 1 heure et demie: Fr. 60.-

GESTION FINANCIÈRE

4 leçons de 1 heure et demie: Fr. 24.-

COUTURE (mardi après-midi)

10 leçons de 2 heures: Fr. 60.-

CUISINE (mercredi soir)

4 leçons de 3 heures: Fr. 48.-, repas compris

ÉCHECS (débutants)

10 leçons de 2 heures: Fr. 60.-

PIANO

4 leçons de 50 minutes: Fr. 64.-

PARACHUTISME

4 leçons de 2 heures: Fr. 110.-
Assurance accident obligatoire de Fr. 12.50 non
comprise

Renseignements et inscriptions à:

ECOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 NEUCHÂTEL - Tél. 25 83 48



**COLOR
CENTER
AUTO-SHOP**

Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél. 251780

PEINDRE SOI-MÊME
EST UN PLAISIR

Super-Kem-Tone
la tapisserie liquide

Peinture au latex, par
exemple sur papier
tapisserie à fibres.
Mais aussi directe-
ment sur le crépi
bien poncé: particu-
lièrement résistant,
lavable et réalisable
dans les plus beaux
coloris. Se laisse
appliquer avec une
étonnante facilité.

Kem - Glo

pour boiserie, au
brillant soyeux et
satiné, dans les
mêmes coloris.



POUR FACILITER VOTRE CHOIX...

TABLEAU DE SÉLECTION POUR 2000 TEINTES

**COULEURS-PAPIERS PEINTS-
BOITES A
PULVERISATION DE VERNIS**

Guhl+Scheibler SA

Organisation de
bureau
1004 Lausanne
14, rue du Valentin
Tél. 021-231090

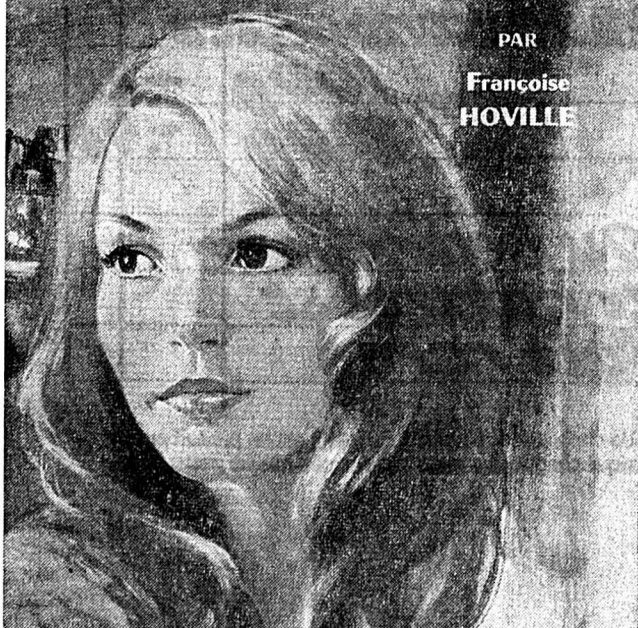
Tout mobilier et
matériel de bureau,
machines petite
offset Rotaprint,
systèmes
d'étiquetage
et tickets en tous
genres



R Parquez à la Riponne
à 2 pas de vos magasins

LE VOYAGE
A VALENCE

PAR
Françoise
HOVILLE



ÉDITIONS DE TRÉVISE

18

Nous laissons les autres s'éloigner, et allâmes un long moment sans parler, les pieds noyés dans les feuilles rousses et or de l'automne. Le ciel avait des tons de nacre. L'air était léger, transparent et sentait bon la mousse humide. J'aimais tout autour de moi. J'étais prête à toutes les capitulations. Brand avait sa chance. Je ne sais comment il s'arrangea pour ne pas la saisir, mais ce fut ainsi. Il y a des instants bénis dans la vie — qu'il faut deviner et qui ne reviennent jamais... Si Brand m'avait prise dans ses bras, s'il avait dit simplement: «Arielle, je vous aime, voulez-vous m'épouser?» J'aurais dit oui tout de suite, et sans arrière-pensée. Mais au lieu de cela — était-ce timidité ou profonde honnêteté? Il ironisa, temporisa sans cesser de marcher... L'instant béni passa. Il demanda:

— Quand aurez-vous dix-huit ans, Dear?
Il le savait très bien.

— Dans quatre mois, répondis-je.

— Et moi, à ce moment, j'aurai trente-neuf ans. Est-ce que je vous paraissais aussi vieux que la Tour de Londres?

— Oh! Brand, quelle idée! Vous n'êtes pas vieux, dis-je, sincère. — Je pensais: vous êtes seulement un petit peu bête.

— Alors, si vous pensez cela vraiment, peut-être que vous trouvez le mariage possible avec moi?

Puis il ajouta très vite peut-être pour éviter un refus irréfutable: Vous me donnerez la réponse dans un mois.

— Dans un mois, Brand? fis-je surprise.

— Oui, dit-il, résolu. Et le petit chronomètre qu'il avait dans la tête se mit à fonctionner — Je prends l'avion de Rhodes le 30 septembre à 8 heures du matin. Je serai de retour le 28 octobre. L'avion arrive à Croydon à 18 h 45. Si c'est oui, Chérie, je vous trouve à l'aérodrome. Si c'est non, il ne faut pas venir. Comme ça je suis tout de suite.

Et voilà! Ça, c'était Brand tout entier! Croydon 28 octobre 18 h 45! Et si j'arrivais en retard? Je pouvais attraper une entorse! Coincer mon talon dans l'escalier roulant! Avoir une montre qui retarde! Que ferait-il dans ce cas-là? Peut-être avait-il déjà calculé qu'il aurait le temps de rejoindre sa danseuse qui l'aidait à supporter sa déception! J'en-

rageais. Je ne sais ce qui me retint de dire non tout de suite! D'autant plus qu'il regarda sa montre et déclara qu'il fallait rentrer!

Je sautai en selle et cravachai Pink Lady, qui, n'étant pas habituée à cela, m'enleva au galop. Mais c'est Brand que j'aurais voulu battre! Je m'arrangeai pour ne pas me trouver seule avec lui jusqu'à son départ. Nous nous quitâmes aussi froidement que d'habitude. Mais je lui lançai, doucement railleuse:

— Je n'ai pas oublié, Brand. Croydon 28 octobre 18 h 45! Il ne sourit pas. Je crois qu'il partit sans illusions, et je fus triste. Il ne m'écrivit pas, mais cela me plut! Il me laissait toute liberté de réfléchir... Quelquefois j'étais tentée. Bien plus que pour John-Harry.

Marjorie ne m'aidait pas. Elle disait que Brand serait un mari idéal, mais trop vieux. Pourtant, j'étais à peu près certaine que, si je le revoyais, je dirais oui pour peu qu'il ait l'air malheureux. Je me convainquais doucement de l'idée rassurante que la tendresse peut remplacer l'amour.

J'en étais là de mes hésitations quand une lettre imprévue de Suzanne vint m'arracher à ce suave enlèvement. Une lettre étonnante en vérité, où elle parlait de son mari avec un singulier mélange de rancune et d'admiration.

Jérôme était parti — avec la fille d'un voisin — pour son Inde natale. Les langues se déliant après le départ des fugitifs, Suzanne avait appris que son mari possédait des fonds dont elle ignorait l'ampleur, mais qu'il avait su mettre hors d'atteinte de sa famille. Elle avait même reçu des lettres de menaces et d'injures de gens qui se disaient escroqués.

Mais son avocat l'avait rassurée. Jérôme, ayant dans sa jeunesse étudié le droit, avait su voler avec assez d'astuce pour se mettre à l'abri des poursuites judiciaires. Donc, elle était tranquille de ce côté-là: Jérôme avait protégé ses fils de la honte, mais elle, par contre, se trouvait dans une situation déplorable.

— Elle semblait regretter qu'il ne l'eût pas fait profiter de ses dons extraordinaires de gruger son prochain — Elle avait décidé de retourner dans sa famille, où les garçons, trouveraient l'aide nécessaire à la poursuite de leurs études.

Elle m'avertissait enfin — je l'avais deviné dès le début —

qu'elle ne pourrait plus me verser ma petite pension habituelle, mais qu'elle espérait que ma situation s'arrangerait au mieux de mes intérêts... Par un mariage évidemment!

Une phrase de sa lettre me donna à réfléchir. Elle disait que Jérôme avait laissé le socle de Vichnou complètement «décorqué», et qu'il avait emporté tout ce qu'il y avait de précieux dans la maison. Je pensai aux livres de papa, qui devaient, eux aussi, avoir pris la route des Indes. A moins qu'ils n'aient été fructueusement vendus en temps voulu. Je pensai aussi à d'autres larcins, entre autres une petite collection d'ivoires anciens, dont j'avais découvert la valeur en fréquentant les antiquaires avec Marjorie. Ils avaient été emballés dans du coton, et placés dans des caisses au moment du déménagement. Je ne me souvenais plus d'avoir revu la caisse au grenier...

Je fus prise du désir soudain de sauver les miettes qui pouvaient rester de mon patrimoine. Et puis Suzanne devait avoir besoin d'amitié, de réconfort. Je l'aimais bien et lui étais reconnaissante de m'avoir aidée à vivre en Angleterre — ce qui n'était plus possible sans avouer ma véritable situation.

Je pris ma décision instantanément. Marjorie fut désolée, d'autant plus que Ralph était absent. Je lui fis promettre d'être très gentille avec Brand quand il rentrerait.

— C'est promis, dit-elle, puis elle ajouta: «Tu sais darling? Je vais lui faire la cour! Comme ça je le console, je m'amuse... et peut-être que Ralph est jaloux!»

Elle rit, mais sans plaisir. Au moment du départ elle me fit cadeau d'un petit portefeuille de crocodile: il contenait cinquante livres.

— Chérie, quand tu n'en as plus, tu envoies un télégramme, dit-elle, ou tu téléphones.

Je promis, avec l'intention de n'en rien faire. Je fis taire mes regrets concernant Rosaria Manor et la vie facile que j'y avais connue. Je me persuadai que je venais de faire un beau voyage et que je rentrerais chez moi... Que je devais prendre en main ma propre vie, ma liberté, avec ce que cela comporte de responsabilité, de difficulté, de devoir qu'il faut assumer, pour être enfin soi.

(A suivre)

Le «beurre de choix» (beurre spécial de table) est un produit pur et naturel, fabriqué chaque jour avec de la crème fraîche pasteurisée.



**Centre
Coop-
loisirs**

Prébarreau 1

Bientôt, nouveau cours
de dactylographie

adultes : 8 leçons de 1 h 30 **36.—**
le lundi de 19 h 30 à 21 h

enfants : 8 leçons de 1 h **28.—**
le lundi de 17 h à 18 h

Cours de dactylographie Inscription

Nom :

Prénom :

Etat civil :

Cours enfants, âge :

Domicile :

Adresse précise :

Téléphone :

Secrétariat :
Treille 4
(4me étage)

Centre Coop-loisirs 2001 Neuchâtel, Treille 4

**COMPTOIR DES
PAPIERS PEINTS**
couleurs & vernis
Seyon 15

Dépositaire des produits

SIKKENS et CAPAROL

**4jours
London**
vendredi—lundi
(Genève, Zurich, Bâle)
vol de jour avec
British Airways—BEA
Hôtel, transferts,
English breakfast,
taxes comprises
dès Frs. 260.—
Vol régulier à tarif charter!
Arrangement Windsor-Tours
wagons-lits Votre agence
de voyages
COOK
Neuchâtel : place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

**Problèmes
d'argent?** Nous vous
aidons à les
résoudre avec un
prêt personnel ORCA.
Rapidement et sans formalités. Discrétion absolue.
Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable
en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____
Banque ORCA SA, quai de l'île 13, 1211 Genève 11, tél. 022 21 80 11

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris
assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2000.—	3000.—	4000.—	5000.—	6000.—
9 mensualités	237.95	356.95	474.05	592.60	711.10
12 mensualités	182.—	273.—	362.20	452.80	543.35
15 mensualités	148.45	222.65	295.10	368.90	442.65

Nous accordons des prêts
personnels jusqu'à Fr. 20 000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

Hôtel



Poisson

2012 Auvernier
1848-1973 - 125^{me} ANNIVERSAIRE

Manifestation gastronomique

Pâté de brochet au citron
Terrine de lièvre au porto
Truite du lac fumée de notre cheminée

Filets de palée à l'oseille
Gratin de queues d'écrevisses à la crème
Truite du lac grillée aux papetons d'aubergines

Perdreau aux choux de Chaumont
ainsi que toutes les spécialités de la chasse

Tél. (038) 31 62 31



LOTO

de la section neuchâteloise du Club alpin suisse

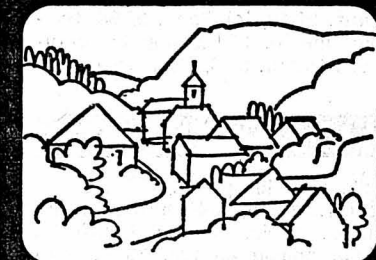
Vendredi 19 octobre, dès 20 heures

AU CERCLE LIBÉRAL

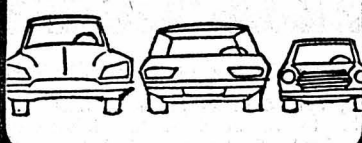
Abonnements

Premier tour gratuit

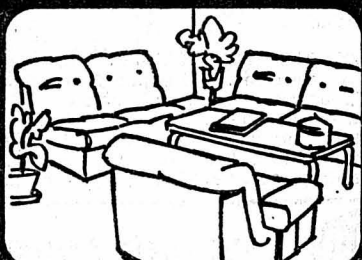
SUPERBES QUINES



C'est à Syens près Moudon, chez
Victoria, que se trouve la plus
grande exposition de meubles
modernes en Suisse romande.



Pas de problème pour votre voiture:
il y a toujours assez de place
pour la garer.



Venez voir notre collection dans une
ambiance détendue, comme lors
d'une promenade en vacances.



Nous vous offrons une boisson
dans notre petit café. Si, par contre,
le temps de venir nous voir
vous manque, envoyez-nous le bon
ci-dessous et vous recevrez
gratuitement notre nouveau
catalogue en couleurs.

Bon pour le nouveau catalogue
Victoria «Au rythme de la vie»,
grand format, 84 pages, en
couleurs. FN 290

Nom

Rue

NPA et localité

A envoyer à Meubles Victoria,
1099 Syens près Moudon.

**Meubles
Victoria
Syens**
près Moudon

Ouvert jusqu'à 19 heures, le samedi
jusqu'à 17 heures. Fermé lundi.



Opel Rekord CarAVan.
Votre chien se réjouit.



Mais également votre portefeuille!

Ce qui fait d'abord plaisir dans la Rekord CarAVan, c'est son espace
confortable. Mais le plaisir ne doit pas disparaître au
moment de la dépense.

Que vous l'utilisiez à titre privé ou commer-
ciallement, la Rekord CarAVan est très avan-
tageuse à l'achat, économique à l'entretien et son
prix de revente est intéressant. Mais même un
prix avantageux ne doit pas s'inscrire aux dépens
de la technique et de la sécurité. C'est pourquoi
la Rekord CarAVan est équipée d'un robuste moteur de
1,7 ou 1,9 ltr. permettant de puissantes accélérations et une vitesse de croisière
élevée. Le célèbre châssis Tri-Stabil vous assure — même à pleine charge —



une triple stabilité: stable en virage, stable en ligne droite et stable lors du
freinage.

Et le confort vient encore s'ajouter: beaucoup de place pour les
passagers et leurs bagages. Sièges anatomiques avec
dossiers réglables en continu. Vitre arrière chauff-
fante. Tableau de bord anti-reflets, pour un
contrôle facile.

L'Opel Rekord CarAVan existe avec 3 ou 5 portes, en
version normale ou Deluxe et si vous le désirez, elle
est également livrable avec la boîte GM entièrement

automatique à 3 rapports.

Opel Rekord CarAVan dès Fr. 13 575.—* (*Prix indicatif.
Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Rekord CarAVan. De nombreux arguments parlent en sa faveur.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divoré 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66,
Merz & Ametz-Droz S. A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Écluse Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S. A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-
Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S. A. 42 53 50, Extension Autos S. A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S. A.
25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S. A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis
93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest
2 81 41, Saint-Imier Garage R. Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60,
et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux
91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac
63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 9, route des Jeunes 42 50 46; 24, rue du Prieuré 32 08 26; 33b, av. de Miremont 46 08 17; 20, av. H.-Dunant 33 48 00; 12-14, rue
Jean-Jacques 32 63 30, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69,
Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63,
Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, la Sagne 31 51 68, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice
3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras sur Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Au Conseil de ville de Bienne Au corps électoral, à présent, de se prononcer sur le budget 1974

De notre rédaction biennoise :

En guise d'ouverture de la séance, M. Maurice Chatton a lu la déclaration suivante de la fraction socialiste : « obligée de renoncer à certains de ses privilèges, la bourgeoisie chilienne n'a pas hésité à appuyer un régime fasciste. Le Coup d'Etat chilien a écrasé le socialisme démocratique et a dévoilé encore une fois la détermination farouche et sanglante des tenants du grand capital. Les militaires au pouvoir ont installé un régime de terreur ; ils torturent, emprisonnent et exécutent sans jugement les militants. Face à ces atrocités, nous pensons qu'une solidarité massive exprimée sans cesse à ceux qui courageusement s'organisent clandestinement afin de résister au fascisme n'est pas démunie de signification. Nous tenons aussi à réclamer, au nom des droits démocratiques, l'accueil de nombreux réfugiés chiliens en Suisse ainsi que l'ouverture de notre ambassade à Santiago et nous dénonçons amèrement la complicité des autorités qui s'empresent de reconnaître la junte militaire ».

Vu l'importance de l'ordre du jour, la 13^{ème} séance du législatif biennois a débuté à 17 h 30.

M. Paul Suter, socialiste alémanique préside le débat.

NOMINATIONS

M. Aldo Angelo Merazzi est désigné à la commission de l'école primaire française de Bienne-Ville. M. Hans Eggenmann à la commission de l'école primaire de Mâche, et M. Daniel Péclard à la commission du gymnase français ; Mme Vreni Benoit, à la commission de l'école primaire de Bienne-Ville.

MODIFICATION
DU RÈGLEMENT
DES SALAIRES

La modification du règlement des salaires des employés de la commune est largement discuté et commenté. Il est accepté sans autre. A relever que les dépenses pour les salaires des employés de la ville se chiffrent pour 1974 à 45,98 millions de frs (1973/40,86 millions) soit une augmentation de 5,12 millions ou 12,5 %.

BUDGET 1974

L'entrée en matière étant acceptée, le budget est étudié point par point.

Comme nous l'avons annoncé, il se présente de la manière suivante : aux dépenses : 125.279.512 frs et aux recettes : 123.876.780 frs soit un excédent de dépenses de 1.402.732 francs.

Après la discussion, il appartiendra maintenant au corps électoral de dire oui ou non au budget 1974.

Trente-six places dont 20 d'enseignants sont à repousser à la ville. Le Conseil donne son assentiment.

MOTIONS

Parmi les motions déposées, nous relevons celle de Mme Annelise Favre, qui propose la modification des articles 32 et 34 du règlement du Conseil de ville sous forme écrite lors d'interventions parlementaires. Elle propose : a) que le développement des motions, postulats et interpellations soit fourni par écrit ; b) que ce développement soit déposé en même temps que l'intervention, le cas échéant au plus tôt dans les 10 jours qui suivent celle-ci ; c) que le délai de réponse court dès le dépôt du développement ; d) que le texte de l'intervention et celui du développement, ainsi que la réponse du Conseil municipal soient remis aux conseillers de ville dans leur langue maternelle et que les développements complémentaires sous forme orale ne puissent intervenir que si la discussion est demandée après la réponse du Conseil municipal.

INTERVENTIONS
PARLEMENTAIRES ET LEUR
IMPLICATION FINANCIÈRE

Considérant : 1) Soucieux d'épargner les deniers publics ; 2) Soucieux en particulier de connaître suffisamment tôt les dépenses qu'impliquent les interventions parlementaires ; 3) Soucieux de rendre plus conscients encore le motionnaire ou l'interpellateur et le Conseil de ville des conséquences de leurs requêtes. Proposition « nous demandons que lors de chaque réponse et intervention, le Conseil municipal fournisse une estimation de la dépense entraînée par l'étude et la réalisation éventuelle de celle-ci ».

MOTION D'URGENCE

M. Jean-Pierre Berthoud dépose la motion d'urgence suivante : le Conseil municipal est invité à : 1) consentir une réduction d'écologie d'au moins 40 % aux familles non-domiciliées à Bienne et

dont l'un des conjoints au moins travaille dans cette ville ; 2) porter cette clause de déduction dans les contrats à passer entre Bienne et les communes voisines intéressées.

ADG

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

L'aide américaine à Israël

WASHINGTON, (ATS). — Les Etats-Unis ont déjà calculé que leur soutien à Israël dans le conflit actuel leur coûtera entre 500 et 700 millions de dollars.

M. Roy Ash, directeur de la gestion et du budget, qui déposait jeudi devant le Congrès, a précisé qu'il s'agissait là « d'estimations grossières ». Il a ajouté que les dépenses américaines, dont il n'a pas précisé le détail, ne dépasseraient pas 1 milliard de dollars (environ 3 milliards de francs suisses).

Selon les observateurs, les calculs de M. Ash portent essentiellement sur les dépenses du pont aérien organisé depuis dimanche dernier par les Etats-Unis pour réapprovisionner Israël et qui comporte maintenant une cinquantaine de vols par jour. Mais ces estimations n'incluraient pas le prix des matériels livrés (avions, tanks, munitions).

Le Pentagone soulignait mercredi que le problème du règlement financier des récentes livraisons de matériel américain à Israël n'avait pas encore été tranché. Les livraisons de chasseurs « Phantom F-4 », si le chiffre avancé d'une soixantaine d'appareils se confirme, représenteraient à elles seules une facture de 300 à 400 millions de dollars, notent les spécialistes.

Trois des dix-neuf appareils égyptiens abattus jeudi sont des « Mirage », annonce la télévision israélienne.

La télévision, qui a cité un communiqué officiel, n'a donné aucun détail sur la manière et l'endroit où ces appareils ont été abattus.

D'autre part le gouvernement tanzanien a informé l'Egypte qu'il a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec Israël, annonce l'agence du Moyen-Orient.

La Tanzanie est le 14^{ème} pays africain à rompre avec Tel-Aviv.

DAYAN INSPECTE

Le général Moshe Dayan, ministre de la défense, a franchi le canal de Suez et a inspecté les forces qui combattent

800 spécialistes
du feu réunis
à Genève

GENÈVE, (ATS). — De lundi à mercredi, 800 spécialistes du feu se sont réunis à Genève, pour la première conférence européenne de la « National fire protection association ». Venues de 33 pays, les congressistes ont confronté leurs idées et méthodes pour une meilleure défense de l'homme contre le feu. Ils ont notamment débattu des incendies dans les immeubles de grande hauteur, de l'organisation des secours et des exigences de constructions adaptées aux risques. Une prochaine conférence devra examiner plus particulièrement la standardisation des méthodes de lutte contre le feu sur le plan international.

Arrestation
après une altercation

GENÈVE, (ATS). — Une altercation avait éclaté lundi soir dans un bar des Paquis, à Genève, entre deux consommateurs : l'un avait été jeté à terre et frappé à coups de pied au visage : souffrant de fractures du nez, de la mâchoire et du palais, il avait dû être transporté à l'hôpital dans un état grave, son agresseur a été arrêté jeudi par la police : il s'agit d'un employé bernois de 28 ans, qui a été inculpé de lésions

Vingt-six millions
pour une maternité

LAUSANNE, (ATS). — Un crédit supplémentaire de 1.441.000 francs est demandé par le Conseil d'Etat au Grand conseil vaudois pour achever les travaux d'agrandissement et de transformation de la maternité de l'hôpital cantonal de Lausanne. Ces travaux ont exigé sept demandes de crédits et, en près de dix-huit ans, auront coûté au total 26.085.000 francs. Les nouveaux locaux seront inaugurés au printemps prochain. La maternité fera partie du centre hospitalier universitaire vaudois.

Arrestation du mineur
recherché
dans une affaire
d'assassinat

BELLINZONE, (ATS). — Le mineur, âgé de 16 ans et demi, qui, depuis lundi, était recherché par la police, qui le considérait comme étant impliqué dans l'assassinat de Mme Anemone Poli, âgée de 70 ans, a été arrêté jeudi après-midi dans un bar de Bellinzone. Affichant une attitude tout à fait tranquille, le jeune homme était entré dans l'établissement comme s'il ignorait qu'il était recherché par la police.

Trois autres jeunes gens, également mineurs, avaient déjà été arrêtés le lendemain du crime pour les besoins de l'enquête.

Trois entretiens
Kossyguine-Sadate

LE CAIRE, (AP). — Le président du conseil soviétique, M. Kossyguine a eu trois longues entretiens avec le président Sadate, a annoncé jeudi soir l'agence du Moyen-Orient.

La brève dépêche de l'agence gouvernementale égyptienne constitue la première confirmation officielle de la présence du chef du gouvernement soviétique au Caire.

L'agence ne fournit aucune indication sur l'objet de ces entretiens et ne précise pas si M. Kossyguine a quitté la capitale égyptienne.

Par ailleurs, des experts israéliens ont montré jeudi aux journalistes un missile soviétique anti-chars téléguider par fil auquel l'OTAN a donné le nom de code de « Sagger » et qui s'est révélé efficace en Syrie et sur le front de Suez. C'était la première fois qu'un engin soviétique était exposé, et le « Sagger », a dit un officier israélien « a sérieusement gêné » les chars israéliens.

Cette arme soviétique peut être facilement transportée sur le dos de deux hommes.

Le « Sagger » pèse 10,5 kg et son ogive 2,4 kg. Il est long de 88 cm et a un diamètre de 21 cm. La mise à feu est assurée par une pile de 12 volt.

Les experts ont déclaré qu'ils ne possédaient pas le moyen de le neutraliser.

Conséquences de
l'augmentation du
prix du pétrole brut

BERNE (ATS). — Les conséquences de l'augmentation de 70 % du prix du pétrole brut (y compris les impôts et redevances payés aux pays producteurs) décidée mercredi soir par les pays arabes producteurs se feront sentir avec force sur les prix des produits pétroliers dans le monde occidental, indique jeudi soir un communiqué de l'Union pétrolière.

D'autre part, la diminution de la production décidée par les pays producteurs du golfe, dont il est encore difficile de prévoir l'influence sur l'approvisionnement des pays ouest-européens, provoquera sans doute une hausse de prix. Les conséquences monétaires sur les balances des paiements des pays économiquement forts et sur la situation monétaire en général sont difficiles à prévoir, mais seront sans doute considérables.

Toujours la couverture
de la patinoire

(c) On discute beaucoup à Moutier de la couverture de la patinoire qui rendrait de grands services à chacun. Il s'agit, pour l'électeur, de se prononcer lors du week-end du 2 décembre. La municipalité doit, en effet, si le peuple dit oui, garantir un cautionnement de 800.000 fr. en faveur de cette construction.

Vendanges vaudoises :
prévisions dépassées

LAUSANNE (ATS). — Dans l'ensemble du vignoble vaudois les vendanges vont s'achever cette semaine, à l'exception de quelques vins rouges et quelques grands domaines. On prévoit de récolter au total 36 millions de litres, soit 30 millions de litres de dorin, 5 millions de litres de saignin et 1 million de litres de jus de raisin. La qualité sera légèrement supérieure à la moyenne. L'acidité est plus faible que l'an dernier, précise un communiqué publié par l'Office des vins vaudois.

Les dégâts provoqués par la grêle dans les vignobles d'Epesses et du Dézaley se chiffrent entre 10 et 45 % suivant les parcelles. Les quelques jours de bise qui ont suivi les mauvais temps ont eu pour effet de sécher les grains touchés évitant de la sorte la pourriture des grappes.

Avec les Amis
du château de Colombier

(sp) L'assemblée annuelle des Amis du château de Colombier est convoquée pour le 27 octobre. Après la séance administrative, une conférence sera présentée par M. Jean-Pierre Vouga, ancien professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne, délégué-adjoint à l'aménagement du territoire. Il entretiendra son auditoire de « l'aménagement du territoire, protection de la nature et des sites, le civisme à l'épreuve ».

Indice
Dow Jones

industrielles 962,52 959,74
chimiques et 100,53 183,88
services publics 184,07 99,63
volume 18.550.000 19.210.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Les services publics, les transports et les financières ont fait preuve de faiblesse.

Cours des billets de banque
du jeudi 18 octobre 1973

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7,20	7,60
U.S.A. (1 \$)	2,93	3,08
Canada (1 \$ can.)	2,90	3,05
Allemagne (100 DM)	123,00	127,00
Autriche (100 sch.)	16,65	17,15
Belgique (100 fr.)	8,10	8,50
Espagne (100 ptas)	5,10	5,40
France (100 fr.)	69,00	72,00
Danemark (100 cr. d.)	51,50	55,00
Hollande (100 fl.)	118,00	122,50
Italie (100 lit.)	47,00	50,00
Norvège (100 cr. n.)	53,00	57,00
Portugal	12,30	13,00
Suède (100 cr. s.)	70,00	74,00

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2,9850	3,0250
Canada	2,9850	3,0250
Angleterre	7,32	7,42
\$/S	2,4525	2,4625
Allemagne	125,00	126,00
France fin.	71,30	72,30
France int.	70,10	71,10
Belgique	8,26	8,36
Hollande	121,00	122,00
Italie est.	—5280	—5380
Italie cap.	—5020	—5120
Autriche	16,82	17,02
Suède	71,90	72,90
Danemark	53,00	54,00
Norvège	55,00	56,00
Portugal	12,80	13,20
Espagne	5,25	5,40
Japon	1,11	1,15

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2,9850	3,0250
Canada	2,9850	3,0250
Angleterre	7,32	7,42
\$/S	2,4525	2,4625
Allemagne	125,00	126,00
France fin.	71,30	72,30
France int.	70,10	71,10
Belgique	8,26	8,36
Hollande	121,00	122,00
Italie est.	—5280	—5380
Italie cap.	—5020	—5120
Autriche	16,82	17,02
Suède	71,90	72,90
Danemark	53,00	54,00
Norvège	55,00	56,00
Portugal	12,80	13,20
Espagne	5,25	5,40
Japon	1,11	1,15

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Cours bien soutenus

La fermeté des cotations domine toutes les places européennes ; plusieurs motivations justifient cette attitude qui peut apparaître téméraire alors que les combats font rage sans que l'on sache la tournure que va prendre le nouveau conflit israélo-arabe. Il y a d'abord le fait que le réflexe humain de conservation de la valeur réelle de l'épargne incite à préférer les actions aux obligations quand la monnaie accélère son effrètement. Il y a ensuite la pression des dirigeants arabes visant le dollar qu'ils trouvent contre de l'or ou des devises européennes, ces échanges profitant indirectement aux actions suisses. Il y a enfin et surtout l'espoir d'un prochain arrangement entre Moscou et Washington pour faire taire les armes.

EN SUISSE, la journée d'hier a confirmé l'optimisme dominant déjà la séance de la veille. Toutes les catégories d'actions participent à la reprise, mais celle-ci est plus nettement perceptible aux industrielles et aux chimiques. Nous renvoyons nos lecteurs à la cote ci-contre pour l'examen de l'évolution individuelle des titres en observant que Lonza continue sur sa lancée, réalisant une poussée boursière de 165 francs en deux jours. A notre place locale, La Neuchâteloise assurances revient à 365 après une poussée un peu fiévreuse à 400. Cortaillo se replie de 50 fr.

PARIS, tout en n'étant pas unilatéralement orienté vers la hausse, voit la plu-

part des valeurs françaises s'affirmer, en particulier celles des établissements de crédit et de l'industrie légère.

MILAN porte l'accent positif des investisseurs aux chimiques et aux assurances, les autres sortes de titres se contentant de plus-values minimes.

FRANCFORT qui était demeuré hésitant et même alourdi depuis près de deux semaines s'engage résolument dans la reprise qui est assez vive dans les divers secteurs industriels.

LONDRES est la seule place européenne passée sous notre rubrique à demeurer hésitante. On sent les Britanniques tiraillés entre notre continent et les Etats-Unis dans leur appréciation des événements. Il ne faut pas non plus perdre de vue la vocation maritime du Royaume-Uni que tout conflit met en péril. Malgré ces considérations les valeurs anglaises n'oscillent que peu dans les deux sens.

NEW-YORK, plus directement concerné par le conflit, est sensibilisé à toute information. C'est la raison pour laquelle des renversements de tendance s'observent à chaque séance, sans bouclements de prix. Le dollar résiste bien aux attaques arabes. Les pétrolières encaissent sans retrait les décisions brutales de Koweït.

E. D. B.

NEUCHÂTEL

	17 oct.	18 oct.
Banque nationale	590.— d	590.— d
Credit foncier neuchât.	780.— d	780.— d
La Neuchâteloise ass.	400.—	365.—
Gardly	120.— d	125.— d
Cortaillo	3150.— d	3150.— d
Cossonay	2175.— d	2175.— d
Chaux et ciments	710.— d	710.— d
Dubied	1225.— d	1225.— d
Ciment Portland	2950.— d	2950.— d
Interloof port.	6150.— d	6150.— d
Interloof nom.	1150.— d	1125.— d
Navigation N'el priv.	80.— d	80.— d
Girard-Perregaux	780.— d	780.— d
Paillard port.	580.— d	600.— d
Paillard nom.	170.— d	170.— d

LAUSANNE

	1290.—	1285.—
Banque cant. vaudoise	980.— d	980.— d
Credit foncier vaudois	475.— d	475.— d
Ateliers constr. Vevey	975.—	970.—
Editions Rencontre	950.— d	950.— d
Rinsoz & Ormond	3400.—	3350.— d
La Suisse-Vie ass.	2500.— d	2500.— d
Zyma	2500.— d	2500.— d

GENÈVE

	640.— d	640.—
Grand Passage	850.—	850.—
Charmilles port.	330.—	310.— d
Physique port.	280.— d	280.— d
Physique nom.	—35 d	—40
Astra	3,95	3,95
Monte-Edison	7,85	7,85
Qin. Paribas	157.—	157.—
Allumettes B	82.— d	83.— d
Elektrolux	203,50	—
S.K.F. B	243.—	241.—

BALE

	213.—	212.—
Pirelli Internat.	278.—	279.—
Baloise-Holding	1985.—	2030.—
Ciba-Geigy port.	1055.—	1060.—
Ciba-Geigy nom.	1560.—	1570.—
Sandoz port.	5325.—	5400.—
Sandoz nom.	3235.—	3230.—
Sandoz bon.	4425.—	4425.— d
Hoffmann-L.R. cap.	147500.—	148000.—
Hoffmann-L.R. jce.	132250.—	137000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	13200.—	13675.—

ZURICH

	565.—	568.—
Swissair nom.	595.—	599.—
Swissair port.	4000.—	4000.—
Union bques suisses	3610.—	3640.—
Société bque suisse	3570.—	3600.—
Credit suisse	1750.— d	1750.— d
Bque Hyp. com. port.	1630.— d	1630.— d
Bque Hyp. com. nom.	2110.—	2120.—
Banque pop. suisse	950.— d	950.— d
Bally port.	980.—	—
Bally nom.	3270.—	3290.—
Elektro Watt	518.—	522.—
Holdenbank port.	475.—	475.— d
Holdenbank nom.	2470.—	2500.—
Juvena port.	158.—	157.—
Juvena bon.	1570.—	1590.—
Motor Colombus	260.—	257.—
Italo-Suisse	4175.—	4200.—
Réass. Zurich port.	2420.—	2430.—
Réass. Zurich nom.	1870.— d	1870.—
Winterthur ass. port.	1220.—	1230.—
Winterthur ass. nom.	6750.—	6800.—
Zurich ass.	985.—	990.—
Brown Boveri port.	1550.— d	1550.— d
Saurer	970.— d	975.— d
Fischer	1410.—	1400.—
Jelmoli	4350.—	4325.—
Hero	—	1350.— d
Landis & Gyr	1880.—	1925.—
Nestlé port.	4000.—	4005.—
Nestlé nom.	2300.—	2310.—
Roco port.	3075.— d	3100.—
Roco nom.	655.—	—
Alu. Suisse port.	2475.—	2495.—
Alu. Suisse nom.	1195.—	1180.—
Sulzer nom.	3240.—	3225.—
Sulzer bon	453.—	450.—
Von Roll	1280.— d	1280.—

ZURICH
(act. étrang.)

(act. étrang.)		
Alcan	112.50	111.—
Am. Metal Climax	136.—	139.—
Am. Tel. & Tel.	150.—	149.—
Beatrice Foods	74.—	74.50
Burroughs	694.—	695.—
Canadian Pacific	51.—	51.50
Caterpillar Tractor	225.—	224.—
Chrysler	73.—	71.50
Control Data	148.—	142.—
Corning Glass Works	350.—	348.—
CPT Int.	93.—	93.—
Dow Chemical	192.—	192.50
Du Pont	598.—	592.—

L'issue de la 4^{me} guerre israélo-arabe : qui tiendra le dernier quart d'heure ?

WASHINGTON (AP). — La stratégie israélienne a été de neutraliser d'abord la menace syrienne avant de s'occuper du front égyptien. Près de 75 % de l'aviation, des blindés et de l'artillerie d'Israël ont été engagés dès les premiers jours contre les Syriens, qui menaçaient directement des kibboutzim, tandis que près de 200 km de désert séparaient les forces égyptiennes du territoire israélien. Certains militaires américains pensent qu'Israël se serait trouvé en position difficile si les Égyptiens avaient décidé de pousser leur avantage au-delà d'un simple franchissement du canal de Suez. Ils auraient dû faire face à deux fronts simultanément.

A la surprise de nombreux responsables militaires américains, les Syriens et les Égyptiens se battent beaucoup mieux qu'en 1967. Ils utilisent des armes anti-aériennes et anti-char avec efficacité, notamment les fusées sol-air Sam-6 et Sam-7.

LES PERTES

Les pertes humaines ont été lourdes

de part et d'autre, et les deux camps ont fait une forte consommation de matériel, selon les estimations parvenues au Pentagone. Les Israéliens ont eu environ 3000 morts et blessés. Ils ont perdu environ 780 tanks sur un total d'environ 1900, et quelque 100 chasseurs et chasseurs-bombardiers sur un total de 300.

Du côté arabe, on estime les pertes syriennes et égyptiennes à un total d'environ 13.000 tués et blessés plus quelques centaines de Marocains, Irakiens et Jordaniens.

Les Syriens auraient perdu plus de 860 tanks sur un total de 1800, les Égyptiens 580 tanks, sur environ 2000, les Irakiens 125 et les Jordaniens entre 20 et 30. Dans les airs, les Syriens auraient perdu environ 155 de leurs 250 chasseurs et chasseurs-bombardiers, les Égyptiens plus de 110 sur 550, et les Irakiens au moins 21.

Le cours futur de cette quatrième guerre israélo-arabe en 25 ans dépend peut-être d'une grande mesure de l'endurance des belligérants et du rythme

de remplacement de leurs matériels par les Soviétiques et les Américains.

LES LIVRAISONS

Le pont aérien soviétique qui fonctionne 24 heures sur 24 pour approvisionner les armées syrienne et égyptienne aurait déjà permis de livrer plus de 5500 tonnes de matériel militaire en une semaine. De petites livraisons ont été faites à l'Irak et à la Jordanie, dit-on de source américaine.

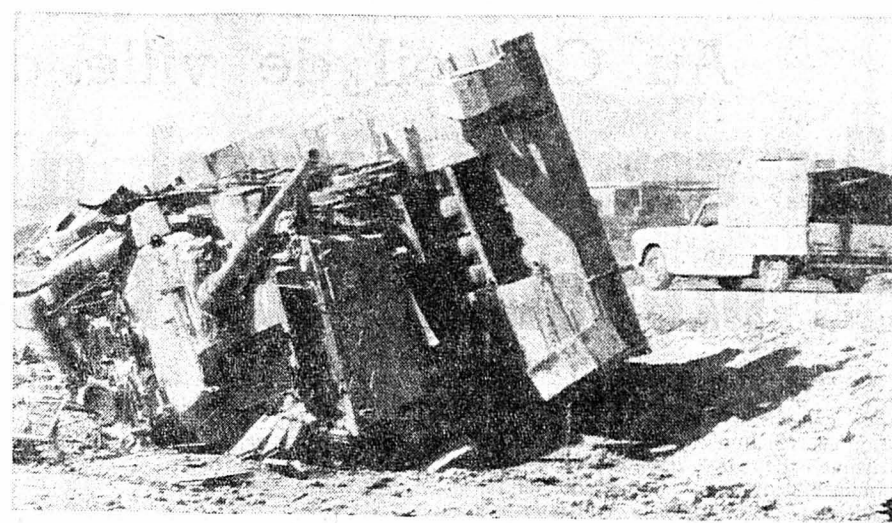
Les États-Unis ont commencé à approvisionner Israël le week-end dernier. Ils ont déjà envoyé 26 avions « Phantom » et d'importantes quantités d'autres matériels et de munitions. Le pont aérien américain devrait atteindre bientôt le niveau des envois soviétiques d'environ 700 ou 800 tonnes par jour.

De nombreux responsables américains s'étonnent encore de ce que les Israéliens aient laissé les Égyptiens et les Syriens prendre l'initiative des hostilités il y a 12 jours. Ils accueillent avec scepticisme l'explication israélienne selon laquelle il fallait montrer au monde

qu'Israël avait tout fait pour empêcher la guerre.

Ces responsables pensent plutôt que les Israéliens se sont laissés surprendre. Ils font observer notamment qu'Israël n'a pas été à même de commencer une mobilisation aussitôt après l'attaque, et que les habitants israéliens des hauteurs de Golan n'ont pas été évacués à temps.

Beaucoup pensent au Pentagone qu'Israël s'était endormi sur un sentiment de supériorité, après la démonstration qu'il avait faite contre les Arabes en 1967.



Fin d'un char israélien en Syrie.

(Téléphoto AP)

Tête de pont israélienne à l'ouest du canal ?

TEL-AVIV (AFP-AP). — Israël affirme que ses blindés sont parvenus à établir une tête de pont sur la rive ouest du canal de Suez où ses chars lancent des raids contre des bases de missiles et des positions égyptiennes.

Le commandement militaire israélien a annoncé jeudi par ailleurs que la force d'intervention qui opère à l'intérieur du territoire égyptien a reçu des renforts de chars et d'artillerie, et poursuit ses attaques contre les lignes arrière égyptiennes.

Un porte-parole militaire, le général Uzi Narkis, a déclaré à la presse que les Égyptiens ont tenté « à plusieurs reprises » de contre-attaquer des deux côtés du canal, mais que « toutes les contre-attaques ont été brisées ».

« Quelque 110 chars ennemis ont été détruits », a-t-il dit.

Le général Narkis, dont les unités s'empareront de Jérusalem durant la guerre des Six jours, a indiqué également que 20 avions égyptiens ont été

abattus dans le courant de la journée, dont trois au-dessus de la Méditerranée.

TACHE D'HUILE

Au sujet de la force d'intervention qui a franchi le canal il y a trois jours, elle « continue d'opérer dans la région centrale » de la rive ouest du canal. Elle a été « renforcée par des blindés et de l'artillerie ».

Le général n'a fourni aucune indication sur les effectifs engagés dans cette opération sur laquelle les autorités israéliennes observent la plus grande discrétion.

« La force d'intervention continue d'agir et accomplit sa mission », a déclaré le général, qui a précisé que les Israéliens attaquent des positions d'artillerie ainsi que des batteries de DCA et de missiles.

Le général Narkis a reconnu que certaines unités égyptiennes « se sont bien battues », et que les troupes israéliennes ont eu fort à faire pour vaincre leur résistance.

Kossyguine : Israël s'interroge

TEL-AVIV (AFP). — La visite de M. Kossyguine au Caire est suivie avec le plus vif intérêt dans les milieux politiques israéliens. Les observateurs Israéliens y voient généralement la preuve que la guerre ne va pas aussi bien pour les Arabes qu'ils l'espéraient. Le président du Conseil soviétique serait donc venu au Caire pour tenter de convaincre les dirigeants égyptiens d'accepter un cessez-le-feu dans les circonstances présentes, plutôt que d'attendre que leur situation dans le Sinaï devienne encore moins favorable.

D'autres observateurs se demandent, pourtant, si une décision d'un tout autre ordre ne pourrait être prise lors des délibérations au sommet au Caire. Ils rappellent que l'Union soviétique a fourni à l'Égypte des fusées « sol-sol » d'une portée de trois cent cinquante kilomètres, transportant une charge explosive de quelque neuf cents kilos. Les fusées « sol-sol » égyptiennes, déclarent ces observateurs, n'étant pas opérationnelles, contrairement à ce que le président Sadate a affirmé mardi dans son discours, ce serait donc ces fusées soviétiques qui pourraient être utilisées par les Égyptiens au cas où leur situation s'aggraverait.

DANS LE CAS OU...

Mais les experts militaires Israéliens

Mort « tragique » d'un général soviétique

MOSCOU (AP). — Le général Bondarenko, commandant des unités soviétiques de fusées de DCA, est « mort tragiquement », annonce « Etoile rouge », le journal du ministère de la défense.

« Etoile rouge » ne donne pas d'autres détails sur le décès, sinon qu'il a eu lieu samedi.

Ce retard de cinq jours et la spécialité du défunt pourraient donner à penser que la mort est en rapport avec la situation au Proche-Orient. Néanmoins, aucune information n'a indiqué que le général se trouvait au Proche-Orient, et l'expression « mort tragiquement » signifie généralement mort accidentelle.

SUITE La guerre du Kippour

En son treizième jour, la nouvelle guerre israélo-arabe approche peut-être de son tournant décisif avec la grande bataille de chars qui se joue dans le Sinaï, près du canal de Suez. Telle est l'opinion des analystes du Pentagone qui étudient les rapports envoyés par les attachés militaires et les diplomates américains en poste en Israël et en Égypte.

« Dans les jours qui viennent, nous devrions savoir s'il s'agit de la bataille décisive », a déclaré un responsable. Les autorités militaires américaines estiment que les Israéliens ont maintenant l'initiative dans le Sinaï. La question principale qu'on se pose au Pentagone est de savoir si Égyptiens et Israéliens vont se battre jusqu'à ce qu'un camp l'emporte clairement, ou s'ils accepteront un règlement qui laisserait à chacun un mor-

ceau de la victoire, et sauverait partout la face.

Selon ces responsables, dans le cadre de la situation militaire générale, les gains israéliens en Syrie et le cours de la bataille dans le Sinaï fourniraient les éléments d'un règlement « à condition que la raison l'emporte ».

LA PART DU FEU

Si l'armée syrienne est toujours là, les Israéliens l'ont durément éprouvée et ils ont progressé bien au-delà de la ligne de cessez-le-feu de 1967. On estime au Pentagone qu'Israël pourrait négocier son retrait sur cette ligne contre des assurances pour sa sécurité. De leur côté, les Syriens sont en si fâcheuse position militairement qu'ils pourraient accepter de s'en tirer dans les conditions les moins mauvaises possibles.

L'Europe occidentale et le Japon principales victimes des restrictions pétrolières arabes

PARIS (AP). — C'est l'Europe et le Japon, et non pas les États-Unis, qui vont ressentir le plus l'effet des décisions prises par les exportateurs arabes de pétrole.

L'augmentation importante du prix du brut va entraîner en France une augmentation de l'essence d'au moins six centimes par litre dès novembre, et une augmentation du mazout de 40 %.

La décision prise par les dix membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole de réduire leur production d'au moins 5 % par mois ne va pas arranger les choses à moyen terme. A court terme, les conditions d'approvisionnement de l'Europe ne devraient pas changer sensiblement. Les ministres arabes ont, en effet, précisé que la réduction s'appliquera à la production, et non aux exportations, de sorte que la mesure ne se fera sentir qu'avec un retard. Certains experts estiment que les réductions mensuelles de production ne provoqueront une crise énergétique dans le monde qu'au bout de quatre mois.

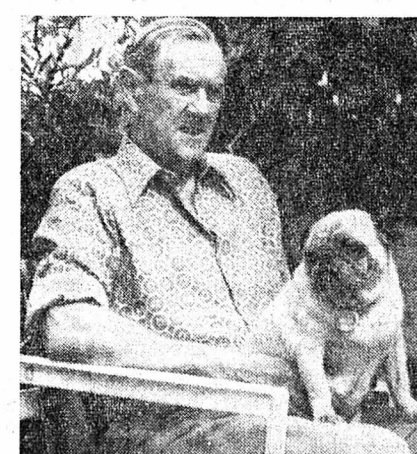
LA « GUERRE »

Quoi qu'il en soit, la guerre du pétrole est bel et bien engagée. Les États-Unis, qui sont pourtant la véritable cible des pays arabes, ne reçoivent que 6 % de leur consommation de ceux-ci. La France, au contraire, reçoit plus de 95 % de son pétrole d'Afrique ou du Proche-Orient (19,8 % d'Arabie saoudite 14,7 % du Koweït, 12,3 % de l'Irak,

11,7 % du Nigeria, 9,3 % d'Algérie et de Tunisie, 8,4 % de Libye, 8,4 % d'Abou-Dhabi).

Les pays arabes visent, en fait, à amener les pays d'Europe occidentale et le Japon (qui s'approvisionnent à plus de 80 % au Proche-Orient) à faire pression sur Washington afin que les États-Unis réduisent leur aide à Israël. Pour les États-Unis, avec 6 % seulement de leur pétrole importé des pays arabes, une réduction mensuelle de 5 % de la production arabe répercutée sur les livraisons ne se traduirait que par une

Nobel de littérature à l'Australien White



STOCKHOLM (AP). — Le prix Nobel 1973 de littérature a été décerné au romancier australien Patrick White (notre téléphoto AP).

White, qui a été comparé au Britannique D.H. Lawrence et à l'Américain William Faulkner, autre lauréat du prix Nobel, a commencé à se faire un nom en 1948, avec « L'histoire de la tante », qui établit sa réputation de romancier dans les pays anglo-saxons.

Néanmoins, il ne devait atteindre la célébrité qu'avec le roman « L'arbre de l'homme » (1955) à propos duquel on parla de « genèse australienne ».

Signalons que le prix Nobel 1973 de sciences économiques a été décerné à M. Vassily-Léontef, professeur à Harvard.

Sabotage du câble Beyrouth-Marseille

BEYROUTH (AP). — Cinq explosions ont secoué durant l'autre nuit la baie Saint-Georges, coupant un câble sous-marin qui relie le Liban à l'Europe (Beyrouth-Marseille).

L'incident a interrompu les liaisons télex et téléphoniques entre Beyrouth et la plupart des centres occidentaux. Mais, les liaisons par radio-téléphone avec Rome et d'autres villes ne sont pas touchées.

Selon les milieux militaires, il s'agit d'un sabotage commis par des hommes-grenouilles israéliens pour essayer d'interrompre l'expédition de dépêches, relatant la guerre du Proche-Orient du côté arabe, et de nuire à la position du Liban en tant que principal centre commercial de la région.

Les observateurs soulignent toutefois que Beyrouth était le principal point par où étaient transmises des dépêches non censurées sur la guerre des Arabes et qu'une grande partie de ces informations étaient favorables à Israël.

réduction minime de l'approvisionnement total, selon des experts.

FAYCAL INTERVIEW

Pour sa part, le roi Fayçal a ordonné une réduction de 10 % de la production pétrolière saoudienne qui est entrée immédiatement en application.

Une déclaration du palais royal diffusée par la radio de Ryad menace d'interrompre totalement les livraisons de pétrole aux États-Unis « à moins que le gouvernement américain ne modifie son attitude actuelle à l'égard de la guerre du Proche-Orient ».

La décision saoudienne ne manquera pas d'entraîner des pressions sur la Maison-Blanche de la part des compagnies pétrolières américaines, qui tirent un milliard et demi de dollars par an de leurs opérations dans le golfe Persique.

La femme d'une personnalité française est tuée après avoir détourné le Paris-Nice

MARSEILLE (AP). — Mme Georges Cravenne, la femme du célèbre agent de presse et de publicité, a dénoté hier l'avion Paris-Nice sous la menace de deux armes, un pistolet et une carabine 22 long rifle, en demandant qu'on la conduise au Caire.

Le commandant de bord lui ayant fait valoir qu'il n'avait pas assez de carburant pour un si long voyage, elle a

Autour du monde en quelques lignes

Le procès de la « Garantie foncière »

PARIS (AP). — Le procès de la « Garantie foncière », prévu pour une vingtaine d'audiences devant le tribunal correctionnel de Paris, s'est ouvert hier dans la plus grande confusion. Il est vrai que les 17 prévenus, leurs 30 avocats, la centaine de témoins cités et quelques-unes des 14.000 victimes de ce que le parquet appelle une « escroquerie à l'épargne publique » ont eu beaucoup de mal à prendre place dans les locaux exigus de la 11^{me} Chambre.

Au banc des accusés on trouve Robert Frankel, cerveau de la « Garantie foncière » et seul détenteur de l'affaire, sa femme Nicole, André Rives, Henrys de Lavaysse, ancien député UDR du 19^{me} arrondissement et l'avocat Victor Rochenoir.

Jean d'Ormesson à l'Académie française

PARIS (AFP). — M. Jean d'Ormesson a été élu jeudi membre de l'Académie française, où il occupera le fauteuil de Jules Romains.

Agé de 48 ans, il devient ainsi le plus jeune des « immortels » français. Les académiciens ont ainsi reçu parmi eux le brillant auteur de « La gloire de l'empire », ouvrage auquel ils avaient attribué en 1971 leur grand prix du roman.

accepté que l'avion atterrisse à Marseille-Marganne où elle a permis aux 110 passagers de descendre ainsi qu'à tous les membres de l'équipage, à l'exception du chef de cabine et du commandant de bord.

Après près de trois heures de suspense, alors qu'elle avait demandé à manger, pendant que l'on procédait au plein de l'appareil, trois policiers du groupe d'intervention et de protection de Marseille sont montés à bord déguisés en serveurs et l'un d'eux l'a mortellement blessée d'une balle à la tête et d'une balle à la poitrine. Mme Cravenne est décédée pendant son transfert à la clinique de Marganne proche de l'aérodrome.

Le chef de cabine, M. Lapoussière, a raconté que Mme Cravenne, une fois l'avion décollé, s'était enfermée un long moment dans l'une des toilettes. Puis elle appela une hôtesses pour lui demander d'aller dire au commandant qu'elle était armée, qu'elle prenait possession de

l'avion, et qu'elle voulait être conduite au Caire.

POUR UN FILM

Elle a expliqué qu'elle avait décidé d'intervenir pour empêcher que le film « Le rabbin Jacob » sorte sur les écrans. Dans son sac à main, les policiers devaient trouver un permis de conduire au nom de Danièle Françoise Batisse, demeurant 65, Champs-Élysées, l'adresse des bureaux de M. Cravenne, ainsi qu'une carte de circulation barrée de tricolore au nom de Mme Georges Cravenne.

Mme Cravenne était la troisième femme de M. Cravenne qui l'avait épousée le 14 décembre 1968 après avoir divorcé de Mme Charlotte Zenenski, puis de Françoise Arnould. Le couple avait deux enfants, un garçon et une fille.

Les familles de Mme Cravenne ont paru très surpris de son geste. Ils la considéraient comme une personne tout à fait normale « qui avait comme tout le monde ses accès de nervosité ».



Le pilote M. Sesaoye, à droite, et un steward interviewés après le dénouement du drame. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

S'ENTENDRE...

Kissinger se souvient-il encore avoir assuré, à l'orée du dernier printemps, cette phrase qui n'avait, bien sûr, aucune importance : « La paix au Proche-Orient est une priorité non-urgente » ? Le président Nixon qui file sa quenouille pour que la paix ait un jour un costume tout neuf, se rappelle-t-il avoir déclaré, en août 1970, qu'Israël pouvait « accepter sans crainte un cessez-le-feu et l'ouverture des négociations » ?

Et au Kremlin, à défaut de Kossyguine, il se trouve peut-être quelqu'un pour avoir gardé en mémoire l'apostrophe de Podgorny, du 26 décembre 1970 : « Que les extrémistes israéliens ne se fassent aucune illusion. Ils n'obtiendront pas de primes pour leur consentement à un règlement pacifique. Je pense que je serai complet, dans ce rappel, de ces toutes petites choses (à l'origine, pourtant, du drame que nous vivons), en ajoutant cette déclaration de Mme Golda Meir : « Il serait ridicule de demander aux Arabes la reconnaissance de la légitimité de l'Etat d'Israël. » Cela remonte au 17 mai 1972. C'est long, un peu plus d'un an...

Pourtant, c'est de cela qu'il est question. Et même uniquement de cela. Si les États arabes ne reconnaissent pas cette fois l'existence de l'Etat d'Israël, alors il sera inutile de chanter victoire le jour où le canon s'arrêtera de tonner. Il ne se taira que pour reprendre son souffle. C'est la clé du débat et, en tous cas, le sens profond qu'Israël a, depuis toujours, donné à sa résistance, à son opposition aux compromis équivoques, aux promesses qui n'étaient que du bruit. Des frontières sûres et reconnues ? Voilà bien des années que nous entendons cela. C'est le nœud de la paix et de la guerre. Mais c'est aussi le dilemme devant lequel les négociateurs qui paraissent avoir commencé à ouvrir leurs dossiers, risquent fort de buter pour peu que l'acharnement s'en mêle.

Qu'est-ce qu'une frontière sûre et reconnue ? Elle l'est quand, dans le cadre d'un traité de paix, les ennemis de la veille, qui ne seront pas forcément les amis de demain, admettent la légitimité et par là même l'existence d'un Etat. Mais la frontière est-elle sûre parce qu'elle est reconnue ? Je crains que les Israéliens ne se contentent pas de cette image. Une frontière sûre, ce n'est pas seulement un tracé sur une carte. C'est d'abord l'assurance que cette frontière sera non seulement garantie, mais aussi protégée. Ce qui est bien. Mais c'est aussi avoir la certitude qu'elle sera défendable. Ce qui est mieux. Et voilà que s'annonce une difficulté supplémentaire. Car, cela veut dire que, bien légitimement, les Israéliens exigeront de s'accrocher quelque part, là où justement, ils n'étaient pas en 1967 et où ils désirent demeurer, afin que les autres « Kippour » ne soient que des jours de prières.

Est-il permis de rêver, alors que Kossyguine est au Caire, alors qu'à la Maison-Blanche, on tente certainement de préparer des lendemains qui ne déchanteront pas trop ? Supposons que, tout à coup, un grand silence s'empare du Proche-Orient. Cui donc serait vainqueur ? Les Israéliens, bien sûr, parce que leur terre demeure inviolée. Parce que, au fond, la ruée d'il y a deux semaines, a échoué. Parce que, au Caire, et ailleurs, on ne parle plus maintenant de détruire Israël. Qui serait vainqueur ? L'Égypte, dans la mesure où elle ne serait pas vaincue et où elle pourrait dire que c'est sur une partie de son sol recouvert que la paix l'aurait surprise.

Mais si tout le monde est vainqueur d'une façon ou d'une autre, que faut-il donner, que faut-il rendre ? Alors, pour les protecteurs, va commencer le temps de la séduction. Et des brusques impatiences...

L. GRANGER

Un apéro inhabituel...

... trois huîtres portugaises, réellement fraîches, avec un ballon d'Hôpital Pourtalès 1971.

Un apéritif inhabituel, mais bien sympathique et qui vaut le déplacement.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare
Neuchâtel